

Crime organisé

Radio-Canada et Théodore Aboud

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Il est possible que Radio-Canada ait mal interprété le texte de l'ordonnance la publication de toute photo du témoin-vedette Théodore Aboud, mais cet organisme, mandataire de la reine, n'a jamais eu l'intention de passer outre à un ordre d'un juge, a déclaré hier Me Louis-Philippe Landry.

Me Landry représente Radio-Canada, qui doit expliquer au président de la commission d'enquête sur le crime organisé, le juge Rheaume, pourquoi la société d'Etat ne doit pas être reconnue coupable d'outrage au tribunal étant donné qu'elle a enfreint une ordonnance du juge Brunet.

Me Landry a admis que Radio-Canada avait diffusé à deux reprises la photo de Théodore Aboud, le 16 avril, malgré que le 10 avril le juge Brunet ait enfreint la publication de toute photo ou dessin représentant ce témoin.

Les fonctionnaires de Radio-Canada ont pris connaissance du texte de 4 ou 5 lignes constituant l'ordonnance et publié dans les journaux, a dit Me Landry. Ils ont demandé à la commission le texte intégral qui leur a été fourni était le même que celui publié dans les journaux.

Autre texte

Ce n'est que lors de la première comparution en cour, vers la fin de mai que Me Landry a pris connaissance du texte intégral de l'ordonnance comprenant une copie de pages de plus que le texte qui avait été fourni aux fonctionnaires de Radio-Canada.

Sur les conseils de ses conseillers juridiques, Radio-Canada avait publié une photo d'Aboud qui n'avait pas été prise au cours de l'enquête. La photo diffusée montrait Aboud à son retour du Brésil, en compagnie de plusieurs policiers.

Me Landry, s'appuyant sur un jugement rendu le 13 juin par le juge Bisson, en rapport avec le témoin Gary Ball, a soutenu que la commission ne possédait pas le pouvoir de condamner qui ce soit pour un outrage commis hors de sa présence. Il a noté que cette décision du juge Bisson avait été portée en appel.

Le procureur de la commission, Me Jacques Richard, a soutenu le contraire en s'appuyant sur un jugement rendu le 28 mai par le juge Barbeau, dans le cas d'un autre témoin à l'enquête, Max Skylar.

Il s'agit de savoir si les articles 12, de la loi des commissions d'enquête, et 33, du code de procédures civiles, sont inconstitutionnelles et ultra-vires, a dit Me Richard. Tant qu'ils n'auront pas été déclarés ultra-vires, ils ont force de loi.

Le juge Brunet a annoncé qu'il fera connaître sa décision dans cette affaire vers midi, aujourd'hui.

Par ailleurs, le juge Brunet a annoncé à Gary Ball que les commissaires avaient entendu en camera certaines preuves à la suite desquelles ils allaient, au cours des prochaines semaines, revoir tout le témoignage de M. Ball et décider s'il lui fallait témoigner de nouveau. Dans l'affirmative, M. Ball recevra un nouvel ordre de comparaitre.

Edward Belcher, qui avait avoué la semaine dernière avoir fait de fausses déclarations à la police lors d'une arrestation le 25 mars dernier, est venu déposer certains documents bancaires réclamés par la commission.

Son avocat en a profité pour faire inscrire au procès verbal certaines observations. Il a affirmé que lors de son interrogatoire, son client n'avait pas été assermenté et n'avait pas reçu de mise en garde. On avait aussi omis de lui dire que la descente effectuée par la police à son bureau était reliée à l'enquête sur le crime organisé.

De sorte qu'en disant la vérité à l'enquête, Belcher et Charles Larose se sont exposés à des peines plus sévères.

Durant l'après-midi, la commission devait entendre les témoignages de Roger Halley et d'Édith Chiquette mais les deux hommes étant introuvables, la commission a ajourné ses séances à ce matin.

La commission doit entendre aujourd'hui Jimmy Socco et Vic Cotroneo en plus de deux agents de police et d'un inspecteur de la ville de Montréal.

La commission ajournera ensuite ses séances publiques pour l'été.

Même si le beau temps continue La pluie et l'humidité ont causé des dégâts irréparables...

MONTREAL (PC) — Même si le temps se mettrait au beau, la pluie et l'humidité ont causé des dégâts irréparables et la situation agricole au Québec a dépassé le point critique, a déclaré le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, M. Paul Couture.

Un bilan sommaire de la saison: avril trop chaud a incité les cultivateurs à des semences hâtives. Mais fut pire encore que l'année dernière et les semences d'avril ont pourri dans le sol.

En juin, pour la température et les précipitations, se compare favorablement à juin dernier, mais beau temps ou pas, il est déjà trop tard pour reprendre certaines cultures.

Les grains, le maïs, les pommes de terres sont les premières victimes du mauvais temps.

Chez les jardiniers maraîchers de la région de la plaine sud de Montréal, surtout la situation frise "le désastre" dans les terres noires, particulièrement vulnérables aux grandes pluies.

A court terme, retient le président de l'UPA, M. Couture, les facteurs climatiques auront une incidence à la hausse sur le prix des fruits et légumes, de la viande et du lait. Deux raisons, dit-il: l'augmentation des prix de production, et des récoltes moins abondantes.

L'année dernière, le mauvais temps avait déjà multiplié par deux les coûts de production agricole. M. Couture ajoute: "Rien n'indique qu'il en coûtera moins cher cette année".

Non seulement la pluie a retardé ou compromis définitivement l'ensemencement de certaines cultures, dans certaines régions, mais elle a réduit de beaucoup l'efficacité des insecticides et des herbicides, quand ceux-ci n'ont pas été tout simplement lavés par les récentes averses.

M. Couture rappelle qu'il s'agit là d'une deuxième mauvaise année consécutive. Il redoute les conséquences à long terme: plusieurs cultivateurs contraints de vendre leurs terres, surtout chez les plus vieux; désenchantement des jeunes cultivateurs pour la profession agricole.

"Il y a évidemment des impondérables, et une bonne fin de saison nous aiderait. On compte toujours là-dessus lorsque le début de la saison a été pourri; mais pour certaines cultures, il est déjà trop tard", dit-il.

"Ce qui m'inquiète aussi, c'est que beaucoup de cultivateurs ont réussi tant bien que mal à surmonter les difficultés de la saison dernière. Moralement, deux saisons de suite, c'est très dur pour un cultivateur. Certains qui songeaient vendre leur terre dans cinq ou six ans, voudront s'en défaire plus tôt. Il y a déjà beaucoup d'encans cette année". Quant à la situation maraîchère, elle n'est guère plus reluisante lorsqu'on interroge le porte-parole des jardiniers de Montréal, M. Moïse Riendeau, qui porte bien ses 70 ans mais ne se souvient pas d'une année "aussi pourrie" que celle-ci.

Il soutient que "la culture des terres noires à St-Michel, dans une partie de St-Rémi, à Sherrington, St-Edouard et Ste-Clotilde est presque un désastre, à cause de l'excès d'humidité".

M. Riendeau n'a pas manqué d'imputer au ministère de l'Agriculture une part de la responsabilité. Il rappelle que depuis longtemps déjà les maraîchers dans cette région du Sud de Montréal réclament des travaux d'irrigation qui favoriseraient un écoulement plus rapide des eaux.

"Il ne sert à rien à un cultivateur de drainer ses terres si le ministère ne nettoie pas ses tributaires", a-t-il dit.

"Moi, je pense que les fonctionnaires du ministère sont une bande d'incompétents. Si seulement ils écoutaient ce que les cultivateurs ont à dire, ça changerait beaucoup de choses", a-t-il dit.

M. Riendeau fait allusion à la Northern Creek, au cours d'eau dont le débit n'est pas suffisant pour assurer le drainage des terres environnantes, et qui est la cause de bien des déboires chez les maraîchers de la région.

On prépare un "scénario-réponse" à l'"affaire Jean-Jacques Saulnier"

Les autorités du Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé ont refusé, samedi dernier, l'accès à des dossiers confidentiels relatifs à l'affaire Saulnier au directeur adjoint André Guay de la police de Montréal, qui a été chargé par le ministre de la Justice de constituer un dossier complet sur l'ancien policier de l'escouade de la moralité qui aurait servi d'intermédiaire entre les dirigeants de la mafia de Montréal et le chef Saulnier.

C'est ce que publie le quotidien mont-réalais Le Devoir dans son édition de ce matin. Selon la même source, le responsable du BRCCO, l'inspecteur-chef Hervé Patenaude de la Sûreté du Québec, a invoqué la constitution de l'organisme inter-policier pour refuser l'accès de certains dossiers au directeur adjoint Guay, lequel, selon lui, n'est pas formellement autorisé à consulter les dossiers secrets du BRCCO.

Par ailleurs, suite à l'article paru dans Le Devoir de jeudi dernier au sujet d'enregistrements téléphoniques compromettants pour l'ex-directeur de la police de Montréal, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a été interrogé hier à l'Assemblée nationale par le député péquiste Robert Burns.

On se souvient que Me Choquette avait refusé de répondre jeudi dernier aux commentaires suscités par l'article du quotidien mont-réalais, voulant qu'il en sa possession des bandes sonores de conversations téléphoniques entre des membres de la mafia et Jean-Jacques Saulnier. Le ministre avait alors invoqué le fait que la cause de M. Saulnier, destitué de ses fonctions il y a un an environ par la Commission de police, était pendante devant la cour d'Appel, ce qui l'empêchait de faire tout commentaire.

Cependant, reconnaissant que son refus peut donner l'impression qu'il ne veut pas faire la lumière sur toute cette situation, Me Choquette a déclaré: "J'ai expliqué que traiter ces questions à ce stade était pour moi un embarras, mais pas personnel, je tiens à le dire, parce que je saurais expliquer en temps et lieu ma conduite".

Je regarde tous les députés de l'opposition dans les yeux et je leur dis que je n'ai rien à me reprocher, rien", a-t-il ajouté.

"Lorsque la lumière se fera et que la vérité éclatera, on s'apercevra que j'ai agi dans l'intérêt public. Je continue d'agir dans l'intérêt du public. Je ne suis pas pour me laisser "bulldozer" ni par le Journal Le Devoir, ni par le député de Maisonneuve, ni par son collègue, le député de Bourget, ou par qui que ce soit lorsqu'il s'agit de faire respecter les principes fondamentaux de la justice", remarque le ministre.

Il a par la suite enjoint à Me Burns de retirer ses paroles mettant en doute son intégrité. "Lorsqu'il dit que mon intégrité est mise en doute, un instant. Elle est mise en doute par des insinuations, oui".

Bandes sonores

Selon Le Devoir, qui a souligné l'existence d'enregistrements téléphoniques compromettants pour l'ex-directeur de la police de Montréal, il existerait au moins trois copies des bandes sonores en question. Une première copie serait en possession du directeur général adjoint de la Sûreté du Québec, M. Lucien Despont; une deuxième copie serait entre les mains de l'inspecteur-chef Hervé Patenaude du BRCCO, tandis que la troisième serait en possession de l'inspecteur Rodrigue de la Gendarmerie royale du Canada.

Toujours selon le quotidien mont-réalais, ce serait la GRC qui est à l'origine du projet d'écoute téléphonique ayant permis l'enregistrement des bandes sonores concernant l'affaire Saulnier. La GRC agissant alors dans le cadre d'une vaste enquête sur le trafic international de l'héroïne, aurait demandé la collaboration de la SQ, parce que plusieurs individus impliqués dans le trafic de la drogue étaient aussi soupçonnés d'être actifs dans le domaine des maisons de jeux illégaux. Par la suite, c'est par hasard que les policiers de la SQ auraient capté les conversations téléphoniques impliquant le chef Saulnier.

Le Devoir ajoute par ailleurs que les bandes sonores avaient fait l'objet en 1971, d'une réunion spéciale regroupant les délégués des unités de renseignements criminels de certains corps policiers canadiens et américains. Lors de cette réunion, il aurait été décidé que la police de Montréal, alors dirigée par M. Jean-Jacques Saulnier, serait écartée des travaux de l'organisme inter-policier nord-américain.

Enfin, soulignons que le directeur René Daigneault de la police de la CUM a mis sur pied, la semaine dernière,

une escouade spéciale chargée d'enquêter à fond sur l'affaire Saulnier. Composée de sept enquêteurs d'expérience,

la nouvelle escouade a été placée sous les ordres du directeur adjoint Guay, de la police de Montréal.



Fondation de Canada-Perche

Suite à l'accueil réservé hier à la mairie de Giffard par les édiles de la municipalité à l'égard de cinq citoyens perchons de passage parmi nous, il fut décidé de la fondation de l'Association Canada-Perche, le pendant de Perche-Canada, qui sera structurée prochainement. On remarque, dans l'ordre habituel, Madame et Monsieur Paul-H. Guilmet, de même que M. B. Ponthriand et le maire Alexis Bérubé, tous fidèles promoteurs de la nouvelle association.

(Photo L'Action-Québec, par Mario Roy).

15 gardiens de prison détenus comme otages

BUENOS AIRES (AFP) — Plus de 800 prisonniers de droit commun de la prison de Caseros, à Buenos Aires, se sont mutinés dans la nuit de mardi à mercredi. Ils détiennent 15 gardiens comme otages.

Les détenus contrôlent tout l'établissement et les journalistes dans la rue. Ils ne mettront un terme à leur mouvement que lorsqu'ils seront libérés "comme les 450 communistes qui ont assassiné des généraux, des chefs d'entreprises et beaucoup de gens", affirment-ils, le 25 mai dernier les prisonniers politiques avaient été libérés à l'occasion de l'accession au pouvoir du président Hector Campora.

Au cours de la nuit, le sous-secrétaire d'Etat à la Justice et le chef de la sécurité de l'établissement se sont rencontrés sur place pour tenter de régler le conflit.

Des "policiers" auraient eu des relations avec des "prostituées"

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, et le directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, seraient au courant depuis au moins dix jours de l'existence de bobines d'enregistrement prouvant que des policiers ont eu des relations avec des prostituées, prétend le quotidien mont-réalais La Presse.

La Presse affirme tenir ce renseignement de sources dignes de foi, qui ont précisé que des copies de ces bandes sonores auraient été transmises au ministre de la Justice et au directeur de la Sûreté.

Six policiers de la Communauté urbaine de Montréal enquêtent depuis mercredi dernier afin d'examiner les faits entourant les relations des 21 policiers impliqués dans le scandale, ajoute La Presse.

La Sûreté du Québec a annoncé, lundi, qu'elle avait nommé un inspecteur pour mener une enquête sur toutes les circonstances de ce scandale dans le but de "préserver la confiance de la population envers la Sûreté du Québec".

"Ces accusations de relations entre des membres de la Sûreté du Québec et des prostituées sont sérieuses et doivent faire l'objet d'une enquête", affirme la Sûreté du Québec dans un communiqué.

SPORT à la UNE

L'Association canadienne de hockey amateur a complètement changé d'attitude envers l'Association mondiale de hockey, lors d'une réunion des trois ligues juniors majeures, tenue à Ottawa. Alors que l'ACHA avait défendu à ses clubs d'accepter de l'argent de l'AMH pour ses joueurs repêchés l'an dernier, elle a établi un compte de banque spécial cette année, où les équipes peuvent déposer les chèques reçus, en attendant la signature d'une entente. Déjà les Blazers de Vancouver ont fait parvenir des chèques pour leurs joueurs signés. On sait que l'entente exclusive entre la Ligue Nationale et l'ACHA prend fin le 30 juin.

Sommaire

Classées	14
D'un océan à l'autre	8
Décès	15
Finance et Economie	12
Horoscope	15
La Belle Province	13
La famille	6-7
Mots croisés	14
Opinions	4
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10

la météo

Du soleil encore aujourd'hui et demain. Possibilité d'orages en soirée, aujourd'hui et au cours de la journée de demain. Chaud et humide. Un minimum de 60 et un maximum de 80. C'est l'été qui commence en beauté.

— des détails en page 15 —

Rive droite en bref...

Golf Charny

Le club de golf inaugurera sa saison '73, jeudi avant-midi.

Domrémy

Le projet Perspectives-Jeunesse de St-Louis de Pin-tendre, d'organiser une colonie de vacances pour enfance exceptionnelle, a été accepté et les promoteurs du projet se promettent de présenter le tout aux inté-ressés le mardi 26 juin pro-chain, sur la route des Iles, à la maison Domrémy.

Aigle d'Or

La firme Aigle d'Or est par-

ticulièrement touchée par les dernières mesures éco-nomiques américaines.

On se rappelle que le président des États-Unis a décidé de geler les prix pour une période de 60 jours.

La raffinerie de St-Ro-muald avait été construite à grands frais avec un oeil intéressé sur le marché de la Nouvelle-Angleterre.

Selon M. James Allan, vice-président de la firme Aigle d'Or à Montréal, 40 pour cent de la production de St-Romuald était exporté.

Les chiffres de compari-son les plus explicites sont ceux des exportations des huiles lourdes industrielles. En 1971, le Québec a exporté 80.6 millions de gallons

d'huile, pour une valeur de \$6.2 millions. En 1972, on passe à 331.6 millions de gallons pour une valeur de près de \$30 millions.

Rond-Point

Une laborieuse discussion a été soulevée lors de la der-nière séance publique du conseil de ville de Lévis.

En effet, une résolution devait être adoptée à l'ef-fet qu'une firme serait choi-sie pour faire l'étude de l'emplacement et de la syn-chronisation des feux de signalisation qui seront in-stallés pour faciliter la cir-culation automobile dans ce futur carrefour.

Les différents conseillers, et particulièrement M. Jean

Lacroix, ont soulevé l'hypo-thèse qu'un tel service de-vrait exister au ministère des Transports du gouver-nement provincial.

Ce dernier a tenu à sou-ligner le fait que le minis-tère des Transports avait cédé le carrefour du rond-point, sans aucune aide fi-nancière pour l'entretien.

Les conseillers ont accep-té qu'une lettre soit expé-diée au ministère pour sa-voir si le service de recher-ches techniques pour la si-tuation et la synchronisa-tion des feux peut être don-né gratuitement par le gou-vernement.

Essence

La firme J.-C. Paquet s'est

par Claude Parent

vu attribuer le contrat de gazoline et d'huile diesel pour les besoins de la ville de Lévis.

Cette firme était la plus basse soumissionnaire par-mi les 4 qui avaient soumis des prix.

Les prix de la firme choi-sie était de 48.9 cent pour la gazoline rouge et de 47.9 pour l'huile diesel.

Entrée privée

La ville de Lévis a décidé de réglementer la largeur des entrées privées.

Les commerces existant sur la route 2 et la route Kennedy ont présentement des accès qui sont à la lar-gueur de leur terrain.

Les risques d'accidents sont très élevés et ils s'en produisent fréquemment.

Les normes de l'ancien ministère de la Voirie, au-jourd'hui des Transports, n'ayant pas été respectées, la ville a décidé de légifé-rer sur ce point.

Zonage

A peine la ville de Lévis voit-elle une possibilité de solution à l'amiable avec la firme GBI qui se spécialise dans la fabrication de ga-rages de toile, que la ville présente un avis de motion pour un autre amendement au zonage municipal.

En effet, la ville semble avoir eu des offres très pré-cises de la part d'un hom-me d'affaire pour l'implan-tation d'un commerce sur l'emplacement de l'ancien patro des filles, à Lévis.

Présentement, ce secteur est zoné comme service pu-blic, c'est-à-dire que l'on ne peut y construire autre chose qu'un hôpital, un asile, un foyer de vieillard ou un garage municipal.

Le changement de zona-ges sera présenté dans les semaines à venir.

Par ailleurs, la ville de Lévis ne tiendra pas de séance publique du conseil municipal lundi soir pro-chain.

Créditiste

Le Ralliement créditiste provincial du comté de Lé-vis tiendra l'élection de son nouvel exécutif aujourd'hui.

L'assemblée qui aura lieu à la salle Bon Accueil (au Rond-Point de Lévis, à 20 heures, sera marquée par la présence de M. Dupuis, chef du parti.



Bon pied, bon oeil, même à 104 ans, Mme Gosselin continue de mener une vie presque normale en occupant ses loisirs à de menus travaux ménagers et à regarder la télévision. (Photo Claude Parent)

104 ans, mais bon pied, bon oeil

Par Claude Parent

Née le 20 juin 1869, Mme Alphonse Gosselin, née Ma-rie, Catherine, Malvine, fi-le de M. Léon Lamontagne et de Mme Catherine Dor-val, de St-Vallier de Belle-chasse, est toujours intéres-sée par les émissions de té-lévision et lit régulièrement le journal.

Mme Gosselin qui a per-du son seul enfant âgé de 18 mois et son mari, âgé de

80 ans, vit présentement avec sa cousine de 88 ans.

Cette dernière occupe son temps à des travaux ména-gers et refuse toute aide pour se déplacer dans la maison.

Mme Gosselin préfère pe-ler les patates elle-même car elle considère que sa cousine les pèle trop épais-se.

Lors de son centième an-niversaire de naissance, un ami lui a prêté une canne en lui disant qu'il viendrait la reprendre après le décès de cette dernière.

Insultée, cette dernière lui a répondu: "vous risquez d'attendre longtemps".

Mme Gosselin, qui vit

avec Mme J.-A. St-Pierre, correspond régulièrement avec M. Pierre Elliott Tru-deau, premier ministre du Canada, depuis 1969.

L'époux de Mme Gosselin originaire de St-Michel était contracteur en construction et elle a beaucoup voyagé avec ce dernier.

Aujourd'hui, elle lit les journaux pour se tenir au courant de ce qui se passe un peu partout dans la pro-vince de Québec.

Ses voisins sont tous ses amis et elle les reçoit fré-quemment dans sa maison, de la rue St-Joseph à Lau-son, maison qu'elle habite depuis 30 ans avec sa cou-sine.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapide-ment, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre phar-macien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pample-mousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse super-

flue et ne vous aide pas à re-trouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres redui-sibles de graisse superflue ne dis-parissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'ab-do-men, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez sim-plement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

École d'été LPS®

80 leçons pour le prix de 44 (groupes de 6 max.)

Cours de conversation en anglais ou en espagnol

Réservez dès maintenant pour juin, juillet ou août

ops

Montréal 878-2821
Étage "F"
Place Bonaventure
Québec 529-0331
4e étage,
500 est, Grande-Allée

Une carte qui retracera l'histoire complète de Dombourg (Neuveville)

En collaboration avec le secré-tariat d'Etat, l'équipe de "Loisirs pour Tous, été '73" est

heureuse d'annoncer que, pour inaugurer ses activités estiva-les, elle aura le privilège d'ac-

cueillir, à Neuville, le secré-taire d'Etat du Canada, Hugh Faulkner.

M. Faulkner, qui est égale-ment le ministre responsable du programme Perspectives-Jeunesse, a accepté l'invitation que l'on lui avait lancée. On célébrera un "happening" so-cial, culturel et sportif qui, cette année marque le départ du programme d'activités de tout genre que "Loisirs pour Tous, été '73".

Parmi les présentations qui rehausseront cette fin de se-maine des 22, 23 et 24 juin, mentionnons une exhibition de tennis opposant Richard Le-gendre, champion junior cana-dien, à Jackie Hérisset, un rallye automobile de nuit, un tournoi régional Molson de pé-tanque, un Centre d'arts et une soirée québécoise en costumes de temps révolus.

Samedi, le secrétaire d'Etat participera au lancement du projet tout en rendant une amicale visite aux citoyens de Neuville. Placée sous le thème "Festoyons à l'unisson", cet événement s'avère déjà une réussite...

Centre d'arts

Une carte (conçue par Marc Rouleau et réalisée par Jean-Claude Rochette et Denis An-gers), retracera l'histoire com-plète de la seigneurie Dombourg (ou Neuville) de 1666 à 1973. On y retrouvera les noms des propriétaires succes-sifs de chacune des cent ter-res de Neuville, le lieu d'origine des familles Marcotte, Beaudry, Larue, Matte, Angers et plu-sieurs autres. Cette carte (des plus intéressantes) a 50 pieds de long par 4 pieds de haut. Gens de Québec et des envi-rons, Neuville vous invite.

Le Centre d'arts comprendra, également, une exposition de sculpture, de littérature, de peinture, de poterie et de pho-to.

Vote décisif à la Davie

C'est aujourd'hui que les 2,300 travailleurs des chan-tiers maritimes de la Davie Shipbuilding Ltée de Lau-son se prononcent pour la deuxième fois en autant de semaines, sur le projet de convention collective.

Le vote se prend au sous-sol de l'église St-Joseph de Lauzon depuis 8 heures ce matin, jusqu'à 20 heures ce soir.

L'exécutif syndical ne voyait pas d'autre solution à l'imbroglio créé par le vote du 11 juin dernier.

La compagnie ayant re-fusé d'ouvrir ses portes par crainte de la grande mino-

rité (48%), cette dernière avait rencontré l'exécutif du syndicat pour tenter de paraphraser les modalités de retour au travail.

La réunion de lundi der-nier, bien que houleuse et

même tumultueuse, a per-mis à tous ceux qui étaient sur place de faire valoir leur opinion et aussi de prendre connaissance des items qui n'ont pas été obtenus lors de la négociation.

Les dirigeants syndicaux ont demandé aux membres de leur fournir un mandat clair et précis.

Si les ouvriers ne sont pas satisfaits, l'exécutif est prêt à retourner négocier pour obtenir plus, particulièrement sur les augmentations salariales, la ventilation, les primes et les heures de pause-café.

Dans le cas contraire, la compagnie sera moins réti-cente à rouvrir ses portes. La crainte majeure de la compagnie était des débra-yages spontanés et le main-tien du climat de violence qui avait prévalu lors des dernières semaines de tra-vail avant la mise à pied au début du mois de mai dernier.

Clinique dentaire

La clinique dentaire d'été de l'Ecole de médecine dentai-re de l'université Laval ob-tiendra \$29,600 du minis-tère des Affaires sociales. Deux autres universités du Québec seront d'ailleurs subventionnées pour leur clinique dentaire d'été. Ces subventions totales sont \$225,840.

En plus de Laval, l'univer-sité de Montréal bénéficiera d'une allocation de \$130,000, tandis que l'université McGill obtiendra par sa part une somme de \$66,240.

Ces subventions permet-tront aux trois universités de mettre sur pied des pro-grammes pratiques d'été pour les étudiants en mé-decine dentaire, en dispensant venant des milieux défavori-sés d'une population de jeunes sés des consultations gratui-tes visant au dépistage des caries, au nettoyage des dents et aux soins dentaires élémentaires.

Donnacona se plaint

(Par C.P.) — Le conseil municipal de Donnacona se plaint des services de santé dans son secteur.

Pour remédier à la situa-tion, le conseil souhaite une meilleure coordination entre les différents corps médi-caux pour fournir un servi-ce adéquat, particulière-ment en fin de semaine.

Le journal local a fait état dernièrement des diffi-cultés des résidents de cette localité à obtenir des servi-ces de santé en fin de se-maine.

L'Association des architectes dit NON au village olympique de Drapeau

L'Association des architectes de la province de Québec dit non au village olympique pro-posé par l'administration de la ville de Montréal, tant à cause de son concept que de l'emplacement retenu.

Le parc Viau ne doit pour aucune considération être sa-crifié. Malgré les affirmations contenues dans le document "Jeux Olympiques 1976" sou-mis à la commission parlemen-taire et au conseil municipal, la région métropolitaine est-elle sous-équipée en espace vert. Les récentes "proposi-tions pour l'aménagement du territoire" publiées par la Com-munauté urbaine de Montréal le démontrent éloquentement et elles retiennent d'ailleurs le jardin botanique, le golf mu-nicipal et le golf Viau, comme un ensemble qu'il faut à tout prix préserver. Les sophismes et les demi-vérités du docu-ment de l'administration mu-nicipale sur les espaces verts sont pernicieux. Ce qui inté-resse la population, ce ne sont pas les efforts des douze der-nières années, mais les résul-tats atteints et ceux à venir.

Cet emplacement est de toute manière le plus mauvais qui pouvait être retenu. C'est un îlot dénué de tous services à plus d'un mille à la ronde et la superficie résiduelle d'es-paces verts qui pourrait être conservée devrait tôt ou tard être utilisée pour y construire les services communautaires es-sentiels à une population ainsi isolée, à savoir: écoles, équipements sportifs, commerces, parcs de stationnement, etc.

Le concept d'un village uni-

que permanent est également condamnable. Une intervention aussi massive dans le tissu ur-bain ne se fait jamais sans bou-leverser l'environnement qui est impliqué. Ce type d'interven-tion était dénoncé récem-ment par les architectes cana-diens lors de leur congrès an-nuel.

Les expériences de Munich et de Mexico sont d'ailleurs élo-quentes: les logements ne se louent que difficilement et les divers aménagements cons-truits à grands frais se dété-rioreront rapidement.

L'expérience de la ville de Montréal est aussi à retenir. L'administration municipale a reconnu que les ensembles d'habitation à loyer modique dépassant 150 ou 200 loge-ments érigés dans un contexte urbain risquent de devenir des ghettos et la construction de grands ensembles qui dépassent ces nombres est effectivement abandonnée.

La solution proposée par la ville de Montréal d'un ensem-ble de logements destinés à des occupants de divers groupes d'âge, de professions et de re-venus n'offre aucune certitude quant à la vocation future de ce village. Il n'existe pas à notre connaissance d'exemple heureux qui puisse servir de précédent.

Les différentes solutions al-ternatives qui ont été propo-sées d'un chalet ou d'un an-neau de villages, d'un village temporaire ou d'un groupement de paquebots amarrés dans le port ont été repoussées sans que des arguments valables ne justifient leur rejet.

Le fameux règlement du CIO

sur lequel s'appuie l'administra-tion municipale stipule bien que "les villages seront placés aussi près que possible du sta-de principal, des terrains d'en-entraînement et des autres in-stallations". Il s'agit bien d'au moins deux villages. Ils doivent être près du stade principal et des terrains d'entraînement.

Comme à Munich, ces terrains seront disséminés à travers la ville. Premier accroc au règle-ment.

Le professeur Ortensi, con-sultant auprès du CIO se dé-clarait il y a quelques jours favorable à un village tempo-raire ou à l'utilisation d'équi-pements existants. Il paraît impensable que soient inter-dits à Montréal des aménage-ments qui seront acceptés plus tard ailleurs.

Deux autres arguments sem-blent militer en faveur d'un village permanent: la cons-truction à l'épreuve du feu et la sécurité des athlètes. Or, la construction à l'épreuve du feu est un mythe. Elle proté-ge mieux les biens que les personnes. Les risques pour les vies humaines sont éle-vés dans un village temporaire au niveau du sol que dans des édifices en hauteur. Les pa-quebots par ailleurs sont con-çus selon des normes très sévères de sécurité et ils se com-ment à tout autre type d'habita-tion, parent sûrement sur ce point.

La protection des athlètes contre des attaques éventuelles n'est pas non plus un argu-ment à retenir, ne serait-ce qu'à la lumière des événements de Munich.

Il est de toute manière inacceptable que des aména-

gements prévus en fonction d'un événement temporaire soient conçus et localisés sans tenir compte de l'intérêt à court et à long termes de la population montréalaise et à l'encontre des recommandations des services compétents de la ville et de la Communauté urbaine de Montréal.

L'Association des architectes s'oppose à l'utilisation du golf Viau pour la construction d'un village de caractère permanent et elle appuie l'une ou l'autre des solutions alternatives men-tionnées plus haut de villages temporaires ou de villages permanents mixtes utilisant des équipements existants et des instal-lations temporaires.

Cette solution d'un village temporaire, qu'il soit fait de tentes ou d'éléments préfabri-qués aurait l'avantage d'exprimer franchement le caractère même des Jeux olympiques, celui d'un événement de courte durée auquel est conviée la jeunesse de tous les pays. Cette jeunesse peut vivre sous la tente ou dans des installations de caractère moins permanent que le village qu'on veut imposer à la population.

Nous avons l'opportunité à Montréal d'éviter le colossal et de ramener les Jeux à des proportions plus modestes et plus humaines conformément aux in-tentions qu'a déjà exprimées M. Drapeau lui-même.

Ce n'est pas en nous confor-mant à des règlements désuets ou en les interprétant de la manière la plus restrictive que nous arriverons à projeter cet-te image que nous voulons nô-tre d'un peuple jeune, dynami-que et capable d'innover.

LA LIBRAIRIE DE l'Action

GUERIR VOTRE FOIE

dr Jean-Marc Brunet

Trop souvent intoxiqué par les habitudes de la vie antiphysiologique de notre époque, le foie est souvent la source de maux multiples. Le docteur Brunet nous explique quels sont les moyens naturels qui nous permettent de jouir d'un parfait fonctionnement hépatique.

\$2.50
\$2.65 franco

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec, G1K 3K2 529-8821

La Librairie de l'Action, 2,700, boulevard Laurier, Place Laurier, Ste-Foy, Québec, G1S 1G1 659-1021

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec, G1K 3K2

Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) de (GUERIR VOTRE FOIE) au prix de \$2.65 franco chacun.

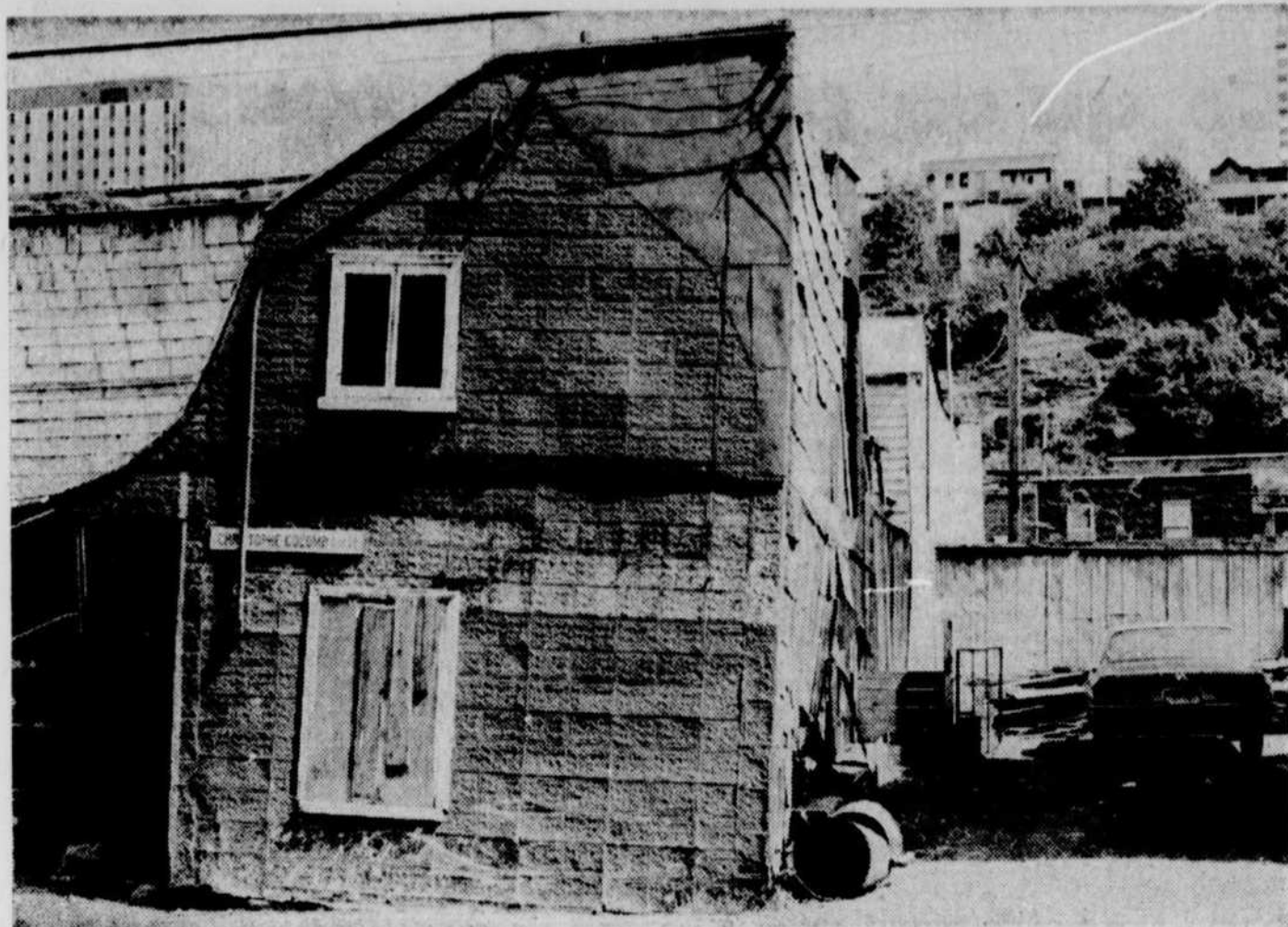
Ci-joint mon chèque au montant de \$.....

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Signature : _____



Moitié absente, moitié tombante ! A l'angle Aqueduc et Christophe-Colomb, cette demi-maison, servant de hangar ou d'entrepôt, semble-t-il, paraît être sur le point de s'écrouler, peut-être sur la tête de quelque infortuné promeneur. (Photo l'Action-Québec, Mario Roy) ■

Afin de rejoindre plus de Québécois

Radio-Québec quitte les câbles pour diffuser par antennes

Par Raymond AUBRY

D'ici 1977, Radio-Québec prévoit diffuser ses émissions à 35% des Québécois grâce à l'installation d'antennes à travers la province. Ces émissions seront émises non plus par les

réseaux de câbles, mais en utilisant les ondes que le CRTC voudra bien lui donner. C'est ce qu'a indiqué hier midi, le président directeur général de Radio-Québec, M. Yves Labonté qui s'adressait

aux membres du Club Rotary réunis au Château Frontenac. Selon lui, il apparaît essentiel que Radio-Québec existe aux côtés des autres postes de télévision et soit accessible à tous les Québécois à mesure de la

différence qu'elle présente par rapport à ces derniers.

Alors que les autres diffuseurs sont soumis à des contraintes qui les empêchent de présenter les émissions à caractère (éducatif et culturel) aux heures de pointe, Radio-Québec peut se le permettre n'étant pas soumis à la cote d'écoute mais seulement au contenu de ses émissions, qui se résume justement à la promotion humaine par la culture populaire.

Puisque donc la population du Québec dispersée géographiquement trouve dans la télévision son principal instrument d'identification collective, note M. Labonté, que l'Etat québécois qui poursuit une politique d'indépendance culturelle n'a qu'une emprise minime sur les mass media et, en particulier, la télévision, que l'on préconise une politique d'accessibilité de tous les citoyens à l'éducation, à l'adaptation sociale et à la culture, il faut donc aux citoyens un instrument de communication à l'échelle de la province.

Au niveau de la programmation, ce service poursuit déjà quatre objectifs majeurs découlant du premier objectif global de formation générale du citoyen québécois : aider le citoyen à affronter les défis du quotidien en lui permettant de les comprendre et de les juger ; promouvoir son identité comme Québécois et sa participation à l'évolution de la nation ; stimuler son épanouissement, lui permettre aussi de vivre plus pleinement grâce à l'exploitation de son potentiel humain ; le mettre en contact avec les ressources éducatives et culturelles du Québec.

Le président de l'Office de radio-télédiffusion québécoise a également mentionné que «Radio-Québec évite autant que possible le recours à l'expert, au spécialiste qui affirme son opinion vigoureusement et sans réplique, les opinions des citoyens eux-mêmes sont confrontées et même au niveau du langage Radio-Québec n'intervient pas pour ne pas brouiller l'image que l'on veut donner de nous-mêmes».

M. Labonté a conclu en disant que «la philosophie d'objectivité de Radio-Québec amène également à éviter des prises de position en tant qu'Office sur les sujets controversés que l'on peut traiter dans ces émissions; l'objectif, a-t-il dit, est de faire la mise en communication entre citoyens, d'offrir une bourse pour l'échange des idées».

M. Labonté a conclu en disant que «la philosophie d'objectivité de Radio-Québec amène également à éviter des prises de position en tant qu'Office sur les sujets controversés que l'on peut traiter dans ces émissions; l'objectif, a-t-il dit, est de faire la mise en communication entre citoyens, d'offrir une bourse pour l'échange des idées».

M. Labonté a conclu en disant que «la philosophie d'objectivité de Radio-Québec amène également à éviter des prises de position en tant qu'Office sur les sujets controversés que l'on peut traiter dans ces émissions; l'objectif, a-t-il dit, est de faire la mise en communication entre citoyens, d'offrir une bourse pour l'échange des idées».

M. Labonté a conclu en disant que «la philosophie d'objectivité de Radio-Québec amène également à éviter des prises de position en tant qu'Office sur les sujets controversés que l'on peut traiter dans ces émissions; l'objectif, a-t-il dit, est de faire la mise en communication entre citoyens, d'offrir une bourse pour l'échange des idées».

M. Labonté a conclu en disant que «la philosophie d'objectivité de Radio-Québec amène également à éviter des prises de position en tant qu'Office sur les sujets controversés que l'on peut traiter dans ces émissions; l'objectif, a-t-il dit, est de faire la mise en communication entre citoyens, d'offrir une bourse pour l'échange des idées».

M. Labonté a conclu en disant que «la philosophie d'objectivité de Radio-Québec amène également à éviter des prises de position en tant qu'Office sur les sujets controversés que l'on peut traiter dans ces émissions; l'objectif, a-t-il dit, est de faire la mise en communication entre citoyens, d'offrir une bourse pour l'échange des idées».

M. Labonté a conclu en disant que «la philosophie d'objectivité de Radio-Québec amène également à éviter des prises de position en tant qu'Office sur les sujets controversés que l'on peut traiter dans ces émissions; l'objectif, a-t-il dit, est de faire la mise en communication entre citoyens, d'offrir une bourse pour l'échange des idées».

M. Labonté a conclu en disant que «la philosophie d'objectivité de Radio-Québec amène également à éviter des prises de position en tant qu'Office sur les sujets controversés que l'on peut traiter dans ces émissions; l'objectif, a-t-il dit, est de faire la mise en communication entre citoyens, d'offrir une bourse pour l'échange des idées».

La ville de Québec réclame des pouvoirs accrus pour disposer des terrains de la St-Charles

(F.L.) — L'Assemblée nationale a été saisie hier, en première lecture, d'un projet de loi privé visant à donner des pouvoirs accrus à la ville de Québec.

Ce projet de loi, s'il est adopté, donnera, entre autre chose, le droit à la ville de Québec de conclure des ententes avec n'importe laquelle société pour l'administration de ses parcs, de ses stationnements et du mail St-Roch.

De plus, le projet de loi indique que les listes électorales qui servent lors des élections provinciales pourraient servir aussi pour les élections municipales. Ce qui serait tout à fait normal, depuis que le

droit de vote aux scrutins municipaux a été étendu à tous, propriétaires et locataires, en autant qu'ils soient citoyens canadiens et âgés d'au moins 18 ans.

La ville de Québec revient de nouveau à la charge pour acquiescer le droit de rélocaliser les industries expropriées à l'intérieur de son propre territoire. L'an passé, cette demande lui avait été refusée. Pour sa part, le président de l'exécutif de la CUQ déclarait récemment que ces industries devraient être rélocalisées en priorité dans le parc industriel de St-Augustin.

Par ailleurs, la ville réclame le droit de réglementer la cons-

truction et l'installation de panneaux-reclame, la plantation et la culture des arbres dans les parcs. Dans le même ordre d'idées, elle demande le pouvoir d'obliger tout propriétaire à garnir de gazon, le devant de sa maison.

En outre, la Capitale, en vue d'éliminer les voies ferrées, désire que le gouvernement lui

permette d'exproprier ou acquiescer des biens et des édifices, les administrer et en disposer à son gré.

Pour terminer, soulignons que c'est demain, en principe, que les représentants de la ville de Québec devront défendre leurs points de vue devant les membres de la Commission parlementaire.

La nouvelle aérogare en service le 9 juillet

La nouvelle aérogare de Ste-Foy sera en mesure de desservir les voyageurs, à compter du 9 juillet prochain.

Le retard enregistré pour l'ouverture de cette nouvelle bâtisse est dû au fait que le ministère des Transports a demandé au constructeur d'y faire

quelques retouches, avant de l'accepter. L'ouverture officielle devrait avoir lieu le 29 juillet.

La prochaine étape que devrait connaître l'aéroport qui dessert la région de Québec, serait maintenant le prolongement des pistes de décollage et d'atterrissage.

Nouveau commandant à la base de Valcartier

C'est aujourd'hui, à la base de Valcartier, qu'a lieu la cérémonie de passage de commandement du major-général J.-J. Paradis au brigadier-général R. G. Heitschu, sous la présidence du lieutenant-général W.A. Milroy, général commandant la Force mobile.

A cette occasion, toutes les unités du 5e Groupement de combat, drapeaux et régimentaires, musique en tête, défilèrent et saluèrent leur nouveau commandant.

Le brigadier-général Heitschu est né à Québec en 1928. De 1951 à 1963, il est affecté dans diverses unités, en plus de suivre de nombreux cours d'état-major sur la conduite d'opérations.

En 1964, il revient à Québec pour participer à la formation de la division d'infanterie francophone. En 1970, il fréquente le Collège de la Défense nationale de Kingston et est, par la suite, promu colonel pour devenir commandant adjoint du Centre d'instructions

au combat de la base des forces canadiennes à Gagetown. Le 25 juin 1973, il est promu à son grade actuel.

Pour sa part, le major-général Paradis, natif de Montréal, a commencé sa carrière lors du conflit coréen où il était lieutenant d'infanterie au 2e Bataillon du Royal 22e Régiment. En 1957, il est affecté au Quartier-général de la 4e Brigade d'infanterie canadienne en Europe. L'année suivante, il rejoint le 3e Bataillon avec le grade de lieutenant-colonel. En 1970, après quelques années d'études dans des collèges militaires, on lui confie un poste d'état-major adjoint à la Division des opérations de la Force Mobile.

En 1972, il est promu au grade de brigadier-général et prend le commandement du 5e Groupement et de la Base de Valcartier, qu'il quitte aujourd'hui pour devenir commandant adjoint de la Force Mobile.

Une soirée canadienne à Ste-Foy

C'est samedi, le 23 juin, que la base de plein air de Ste-Foy entamera la saison 1973. Pour souligner l'ouverture, le service des loisirs a organisé une «soirée canadienne» et toute la population de Ste-Foy est invitée à participer à cette

soirée qui coïncide, en fait, avec les festivités de la St-Jean. Le programme de la soirée comprend des activités toutes aussi variées qu'amusantes. L'après-midi, de 9h00 à 12h00, la zone de bain sera accessible au public. Durant l'après-midi, à compter de 13h00, les «bûchers en herbe» pourront mettre à l'épreuve leur rapidité et leur habileté au «sciotte» et à la hache. Les plus braves pourront s'adonner à la drave sur des bûches. Il y aura aussi des concours de tir à l'arc, de pétanque, de fer à cheval et de pêche.

De 17h00 à 19h00, le public est convié au traditionnel «souper aux beans» qui sera suivi d'un spectacle par les groupes de fanfaistes «Tan-Di-Li-Dan» et «Badou-Badou». A 21h00, on pourra chanter et danser autour d'un immense feu de joie. Pour clôturer cette «soirée», on fera vers 21h30 la projection d'un film en plein air.

Soulignons enfin que la base de plein air est ouverte sept jours par semaine, 24 heures par jour. Les jeunes gens se prêtent aussi bien à des corvées de ménage ou de peinture qu'à réconforter des personnes seules, veufs, veuves ou personnes âgées. C'est d'ailleurs pour eux un «avant goût» des fonctions qu'ils auront à exercer plus tard dans le cadre de leur future profession.

Aussi, le salaire hebdomadaire de \$90, qui leur est garanti, pendant quatre semaines, par le programme Perspectives-Jeunesse, ne manque pas d'intérêt — il va sans dire — pour ces jeunes gens qui pourront de la sorte économiser les sommes nécessaires à la poursuite de leurs études à compter de septembre prochain.

Par Guy GIROUX

«Il y a des gens capables de nous acheter qui font appel à nous pour du travail bénévole, tandis qu'il y a des gens réellesment dans le besoin qui n'osent pas invoquer notre aide».

Telle est la confiance que nous fait une étudiante qui œuvre dans le projet Perspectives-Jeunesse «Pop 24», un service de dépannage pour gens défavorisés.

Inauguré il y a quelques semaines grâce à une subvention de l'ordre de \$19,000, accordée par le Secrétariat d'Etat, un Centre de dépannage situé en bordure des quartiers St-Sauveur et de l'Aire 10 a été mis sur pied sur le boulevard Langellier, dans la capitale, afin d'offrir des services, inexistant jusque là, à la population de la région.

Quatorze jeunes gens, onze filles et trois garçons, qui poursuivent pour la plupart des études en service social, se relaient pour venir en aide aux gens dans le besoin. Les services offerts sont disponibles sept jours par semaine, 24 heures par jour.

Les jeunes gens se prêtent aussi bien à des corvées de ménage ou de peinture qu'à réconforter des personnes seules, veufs, veuves ou personnes âgées. C'est d'ailleurs pour eux un «avant goût» des fonctions qu'ils auront à exercer plus tard dans le cadre de leur future profession.

Aussi, le salaire hebdomadaire de \$90, qui leur est garanti, pendant quatre semaines, par le programme Perspectives-Jeunesse, ne manque pas d'intérêt — il va sans dire — pour ces jeunes gens qui pourront de la sorte économiser les sommes nécessaires à la poursuite de leurs études à compter de septembre prochain.

Un Centre de dépannage pour les défavorisés

Un Centre de dépannage pour les défavorisés a été mis sur pied sur le boulevard Langellier, dans la capitale, afin d'offrir des services, inexistant jusque là, à la population de la région.

Quatorze jeunes gens, onze filles et trois garçons, qui poursuivent pour la plupart des études en service social, se relaient pour venir en aide aux gens dans le besoin. Les services offerts sont disponibles sept jours par semaine, 24 heures par jour.

Les jeunes gens se prêtent aussi bien à des corvées de ménage ou de peinture qu'à réconforter des personnes seules, veufs, veuves ou personnes âgées. C'est d'ailleurs pour eux un «avant goût» des fonctions qu'ils auront à exercer plus tard dans le cadre de leur future profession.

Aussi, le salaire hebdomadaire de \$90, qui leur est garanti, pendant quatre semaines, par le programme Perspectives-Jeunesse, ne manque pas d'intérêt — il va sans dire — pour ces jeunes gens qui pourront de la sorte économiser les sommes nécessaires à la poursuite de leurs études à compter de septembre prochain.

Un navire français dans le port pour la St-Jean

Un navire français, l'escorteur rapide «Le Bourguignon», sera dans le port de Québec à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

Le navire arrivera à Québec le vendredi 22 juin, à 9 heures et sera amarré à l'Anse-aux-Foulons (quai no 2). A l'occasion du passage à Québec du «Bourguignon», la population est cordialement invitée à visiter le bâtiment les 23, 24 et 25 juin, de 14 heures à 17 heures. Le navire appareillera le mardi 26 à 10 heures.

Remarquons que «Le Bourguignon», sous les ordres du capitaine de frégate Mechet, est composé de 11 officiers et 151 hommes d'équipage. Cette unité de la flotte française est une de lance-torpilles et de lance-roquettes pour la chasse anti sous-marine.

Les centres communautaires de la basse-ville et de St-Marc élisent leurs représentants

Les citoyens de la région de Québec ont élu hier soir, leurs représentants aux conseils d'administration des Centres locaux de service communautaire (CLSC) de la basse-ville de Québec et de Saint-Marc des Carrières dans le comté de Portneuf.

Les électeurs ont répondu assez favorablement à l'appel du scrutin puisque 292 personnes se sont rendues à l'assemblée à la basse-ville et que 107 ont participé à l'assemblée de

Saint-Marc-des-Carrières. On sait que le quorum a été fixé à 100 personnes par la loi des services sociaux et de la santé (loi 85).

Quatorze candidats s'étaient présentés aux cinq postes ouverts au CLSC de la basse-ville. Les cinq élus sont : Mme Jeanne-Arce Bégin, Mme Lisette Dufour, M. Jacques Fiset (enseignant), M. Edouard Vallière (marchand) et M. Jacques Vandal (prêtre).

A Saint-Marc-des-Carrières, les

cinq candidats qui siègeront sur le conseil d'administration du CLSC de la région sont : M. Alcide Rochette (fonctionnaire au ministère de la Voirie, M. J.-L. Frenette (principal d'école), tous deux de la municipalité de Saint-Marc, M. Rosaire Douville (secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Alban), M. Antonin Portelance (employé d'une compagnie de transport et résident de Groulx) et M. J.-Jacques Filteau (maître de poste à Saint-Ubalde).

— Parizeau

Le super-port fait partie des rêves que l'on fait miroiter aux gens de l'Est du Québec

MATANE — (P.C.) — Le projet de construction d'un port pour super-pétroliers dans la région de Gros-Cacouna-Ile Verte est un autre rêve que le gouvernement du Québec fait miroiter aux yeux de la population de l'Est du Québec, qui s'est fait avoir une première fois avec le projet de cartonnerie populaire de Québec.

C'est ce qu'a soutenu l'économiste du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, lundi soir, à Matane.

S'adressant à quelque 200 militants du parti, M. Parizeau a affirmé que ce projet avait pour but de faire oublier à la population régionale l'échec apparent du projet de cartonnerie, son industrie touristique, ses préoccupations de développement de l'arrière pays et son mouvement de participation populaire.

Selon M. Parizeau, l'Est du Québec ne peut pas s'attendre au développement industriel que le gouvernement lui promet grâce à ce port, parce que les entreprises pétrochimiques iront à Montréal et à Béancourt ou que les Américains les exigeront chez eux.

Tout ce que peut prévoir la région au domaine de la création des emplois, c'est le nombre mirobolant de 92, comme le démontre un relevé des emplois possibles pouvant provenir à la fois des opérations du port et de l'entretien du pipeline, a souligné M. Parizeau.

Manifeste

De son côté, le chef du PQ, M. René Lévesque, s'est dit d'accord avec les revendications

contenues dans le manifeste rendu public récemment lors d'un rassemblement populaire, à Matane.

Selon lui, la population de l'Est du Québec a raison de réclamer des pouvoirs décisionnels pour se sortir du régime des pèlerinages à Québec et des projets qui n'aboutissent jamais.

M. Lévesque a d'autre part soutenu que la Gaspésie ne toucherait tout au plus que \$15 millions d'argent spécial et nouveau d'ici 1976, dans le cadre de l'entente Canada-Québec.

Tout le reste du présumé programme de \$411 millions ne constitue qu'un camouflage des budgets réguliers et de dépenses dont bénéficient ou ont déjà profité toutes les autres régions du Québec, a-t-il précisé.

Cinq feux de forêt font rage au Québec

QUÉBEC — Cinq feux de forêt sont actuellement en activité au Québec.

Deux de ces feux (un de 160 acres au sud-est de Fort-George et un de 1 acre au nord de Baie-Comeau) sont hors-contrôle.

Les trois autres incendies

en activité sont situés dans le nord-ouest (un feu de 160 acres au nord-ouest d'Amos) et sur la Côte-Nord (un feu de 360 acres au nord-est de Havre-St-Pierre et un feu de moins de 1 acre à l'est de Forestville). Ces trois feux sont maîtrisés.

Demain l'indice d'inflammabilité des forêts sera extrême en Gaspésie et sur la Côte-Nord, modéré en Abitibi, à la Baie-James et au Saguenay-Lac-St-Jean et bas dans les autres régions de la province.

Signature de la convention collective des professionnels syndiqués du gouvernement

QUÉBEC — Le ministère de la Fonction publique du Québec, Monsieur Oswald Parent, a signé ce matin, la convention collective des employés du gouvernement du Québec. Cette convention intéresse 3,600 employés appartenant à 22 corps de fonctionnaires professionnels. Les avantages négociés sont principalement une clause de rémunération rétroactive au 21 février 1973. Les dispositions salariales sont en conformité avec la politique salariale du gouvernement et réalisent les objectifs de cette politique en regard des échelles de traite-

ment qui prévoient des augmentations annuelles de 4,8 pour cent, 5,3 pc, 6 pc, pour chacune des années de la convention.

Les dispositions d'augmentation de traitement sont assorties de dispositions d'indexation des traitements. Si le pourcentage d'augmentation de l'indice du coût de la vie dépasse les prévisions d'augmentation auxquelles les échelles pourvoient, un montant forfaitaire sera versé annuellement aux employés. Les autres avantages majeurs à incidence monétaire sont : — Une garantie de 13 jours fériés pour lesquels le calendrier est établi;

— une augmentation de la durée des vacances annuelles, ou trois semaines sont accordées après deux années de service au 1er avril d'une année; et quatre semaines après dix années de service;

— une révision des dispositions de remboursement des frais de voyage;

— la mise en vigueur de primes pour l'isolement permanent;

— la garantie pour la durée de la convention des conditions présentes des coûts de stationnement.

Ces employés bénéficieront de plus des régimes négociés à la table centrale visant l'assuran-

ce-vie, maladie, salaire, et le régime de retraite.

La question litigieuse de base relative à la classe I de onze corps de professionnels a été réglée par un montant forfaitaire. M. Parent est particulièrement heureux de la signature de cette convention collective vu qu'il s'agit de la dernière faisant partie de la troisième ronde des négociations. Depuis sa nomination comme ministre de la Fonction publique, huit conventions collectives ont ainsi été signées dans le secteur de l'éducation et deux dans le secteur de la fonction publique.



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

L'indifférence est-elle démocratique ?

Une nouvelle loi consacrant le regroupement des commissions scolaires était mise en application l'an dernier. A cette occasion, il y avait élections dans tout le territoire du Québec pour le choix des commissaires. Ces derniers étant désignés, on devait tirer au sort pour connaître les noms de ceux qui devraient se représenter devant l'électorat au bout d'une année et ceux qui devraient s'y présenter au bout de deux ans, l'autre tiers devant nécessairement avoir son tour trois ans plus tard soit en 1975.

Déjà, l'an dernier, les observateurs avaient été surpris de constater que dans l'ensemble de la province environ 30 pour cent des contribuables seulement s'étaient prévalus de leur droit de vote. Ce pourcentage s'élevait un peu plus dans les petites localités. Ainsi, dans la région de Québec où on enregistrait un chiffre global de 22 pour cent de participation, il y avait tout de même une participation de 54 pour cent à Montmorency et de 57 pour cent à Beauré. En somme, ce n'était guère une amélioration sur la situation du passé.

On comptait sur le résultat des élections scolaires de cette année, qui eurent lieu lundi dernier, pour juger de l'intérêt de la population au nouveau régime. Cette année, la population a fait mieux que l'an dernier encore. Une grande partie des commissaires sortant de charge ont été réélus par acclamation, faute de candidats pour leur disputer les sièges vacants. Ce n'est que le petit nombre qui devait se présenter devant l'électorat pour sauvegarder la démocratie. Le résultat est des plus décevants puisqu'à peine vingt pour cent des électeurs ont daigné se déplacer pour choisir les commissaires, les autres manifestant la plus grande indifférence à l'égard de cette votation.

Pourtant, lors de l'étude du Bill 27, il ne manquait pas de hérauts pour s'élever contre le danger de tyrannie qu'on croyait déceler dans cette loi. Nombreux sont ceux qui ont alors fait des déclarations af-

firmant que les parents et la population devaient participer activement à l'administration des commissions scolaires, que l'Etat ne devait pas s'emparer de ce domaine à moins de vouloir bafouer la démocratie. Le projet de loi fut conçu disait-on, pour défendre les principes démocratiques les plus élémentaires tout en assumant une administration scolaire plus efficace et plus dynamique que par le passé.

On croyait vraiment avoir découvert la formule pour mettre fin à l'indifférence d'une époque où les commissaires dans les organismes paroissiaux et locaux, étaient presque toujours élus par acclamation, ou désignés par une autorité supérieure. Quels beaux sujets de discours patriotiques, nationalistes, émotifs et démocratiques: le peuple allait enfin pouvoir parler, il pourrait participer activement à l'administration des commissions scolaires par les élections annuelles, il pourrait faire davantage en prenant place à la table des comités scolaires. Pour certains, on n'avait pas posé de plus beaux gestes en Amérique depuis la révolution française ou depuis la déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis.

C'était compter sans la triste population silencieuse, ou c'était trop compter sur elle. Nous avons essayé d'expliquer l'abstention de lundi par un manque d'information sur le sujet, mais nous devons admettre que le pourcentage de votants est presque demeuré semblable à celui de l'an dernier alors que ces élections avaient été précédées d'une campagne intense d'information. Force nous est de conclure que ce sont toujours les mêmes qui agissent et que, publiquité ou non, quand les "silencieux" se complaisent dans leur indifférence, rien ne saurait les en faire sortir.

A moins, évidemment, que le système imposé par la loi 27 soit perçu par la majorité comme une décevante futilité voulue par l'Etat tyrannique et soit vu par la population comme un simulacre de dé-

mocratisation destiné à cacher les ambitions despotiques et dictatoriales de l'Etat provincial.

Nous croyons que le gouvernement devrait s'inquiéter sérieusement du résultat des élections scolaires de lundi dernier qui confirme le résultat à peine meilleur de l'an dernier. Il y a quelque chose qui cloche quelque part et qui met en danger les principes démocratiques élémentaires de notre peuple. La cadence actuelle ramène à l'indifférence des années qui ont précédé la loi du regroupement des commissions scolaires.

Les organismes soucieux des droits fondamentaux de l'homme, de la saine administration des commissions scolaires, de l'autonomie de ces administrations eu égard à l'Etat centralisateur et paternaliste, ne doivent pas moins s'inquiéter et doivent dès maintenant examiner les résultats, tenter d'en découvrir les causes, et trouver, si possible, des correctifs à cette situation. Peut-être faudrait-il faire une vaste enquête en collaboration avec des spécialistes d'analyses d'opinion publique. Peut-être conviendrait-il encore de réétudier ces "miraculeuses formules" qui devaient servir d'assises aux droits démocratiques de la population mais qui nous valent ce lamentable fiasco.

Tout cela est urgent, puisque le système a déjà acquis, en moins d'une année, une si piètre réputation qui ne manquera pas de déteindre sur ceux qui ont reçu le mandat de veiller sur les droits et les biens de la société.

Telles que perçues par la population, les élections scolaires de lundi sont plus un recul vers le passé qu'un progrès vers l'avenir.

Félicitons tout de même les commissaires réélus par acclamation il y a deux semaines ou élus lundi dernier. Ils ont, eux, le mérite de s'intéresser activement à la chose scolaire. Mais ceux qui auront été élus par sept ou huit pour cent des électeurs seulement se sentiront bien peu appuyés dans leurs activités et ils ont d'autant plus besoin de notre encouragement et de nos félicitations.

noncé l'homélie à cette messe de clôture. Ajoutons que le Mouvement charismatique est également d'esprit oecuménique. Parmi les non-catholiques présents à la convention de l'université Notre-Dame, on remarque notamment la présence de 500 évêques qui ont participé le 3 juin à leur propre service eucharistique.

Paul VI suit avec attention le développement de ce "renouveau dans l'Esprit" auquel il a fait allusion le 23 mai dernier, en déclarant: "Il n'est pas sans signification que ce soit le jour de la Pentecôte que l'Année sainte s'ouvre dans chaque Eglise locale, afin qu'une nouvelle navigation, nous voulons dire un nouveau mouvement, vraiment "pneumatique", c'est-à-dire charismatique, pousse dans la même direction et dans une émulation cordiale l'humanité croyante..." (Copyright by B.I.P.) P.G.

USA: 23,000 personnes à la convention Du renouveau charismatique

Par Pierre GALLAY
23.000 personnes environ ont participé, du 1er au 3 juin, à la septième convention du "Renouveau charismatique" qui s'est déroulée à l'université Notre-Dame, dans l'Indiana, au Etats-Unis.
Le "Renouveau charismatique", connu également sous le nom de "Pentecôtisme catholique", est né précisément aux Etats-Unis en 1966 aux universités Duquesne de Pittsburgh et Notre-Dame. Il connaît depuis lors une expansion considérable, non seulement aux Etats-Unis mais aussi dans de nombreux pays.
Il s'agit essentiellement d'assemblées de prières d'un type nouveau, de prière fondée sur la louange, sur une foi vive en la présence du Seigneur agissant à travers l'Esprit-Saint qui se manifeste par divers dons ou charismes semblables à ceux décrits par l'apôtre Paul dans la première lettre aux Corinthiens, notamment "la prière en langues".

A la septième convention de l'université Notre-Dame étaient présents les délégués des 1.200 assemblées de prière qui existent aux Etats-Unis et les délégués des assemblées d'une douzaine de pays. La déléguée française, forte de 22 membres, représentait la quarantaine de groupes qui existent en France depuis une année environ.

Aux Etats-Unis, une dizaine d'évêques catholiques sont membres d'assemblées charismatiques et un évêque, Mgr Joseph McKinney, auxiliaire de Grand Rapids (Michigan), est conseiller épiscopal du mouvement qui attire aussi de nombreux prêtres puisque 600 d'entre eux ont célébré la messe de clôture au stade de l'université. C'est le cardinal Suensens, archevêque de Malines-Bruxelles, qui vient, par ailleurs, de consacrer une lettre pastorale de Pentecôte au Renouveau charismatique qui a pro-

L'opinion du lecteur

Sur l'aile d'un papillon

Il est probable qu'aucun Canadien ne sera resté indifférent à la visite officielle qu'aura faite en terre canadienne le premier ministre de l'Inde. Mme Gandhi, et à cet égard plus d'un Canadien verra en la personne de la fille de M. Nehru une femme accomplie dans toute la finesse du mot, au départ porteuse d'un nom de prestige qui se marie bien à l'existence ascétique de feu le Mahatma Gandhi qui a ravi le royaume des Indes à la couronne britannique lui offrant sa poitrine comme seul bouclier de défense, une mission de paix que poursuit du reste encore aujourd'hui admirablement bien la prima dona indienne partageant sans arrière-pensée les intimes convictions du précurseur de la non violence, elle qui a gravi un par un les échelons de la diplomatie pour en arriver à la chefferie de son gouvernement.

Même si les relations diplomatiques n'existent réellement entre les deux pays que depuis à peine un quart de siècle,

il n'en reste pas moins que ces deux nations climatées d'une manière naturelle diamétralement opposée, dans leurs contrastes et c'est probablement cet éclair entre le chaud et le froid qui aura fait surgir cet amour inné de l'entretien de la paix. Coffrés du casque bleu des forces des Nations-Unies et animés de ce même désir de dissoudre l'intimité dans la fraternité et l'amitié, les Canadiens et les Indiens sont tous les deux de la corvée pour rapatrier les potiches cassées et de mettre les belligérants devant l'évidence que le prix de la paix aura toujours une reliure dorée alors que celui du sang, faute de lecteur, sera toujours offert à titre posthume.
Le temps cicatrise les événements et bien au delà aujourd'hui du conflit meurtrier qui mena à l'affrontement des Bengalis au régime manu militaire pakistanais, il faut savoir apprécier la sagesse dans la décision de Mme Gandhi d'intervenir militairement parlant dans cette guerre fratricide, non pas avec l'intention évidente de profiter de la pa-

gaillie pour s'approprier du bien d'autrui, mais tout simplement afin de couper court à une querelle de corde à linge qui menaçait elle-même de prendre des dimensions catastrophiques!

Le séjour de Mme Gandhi au Canada s'effectuera depuis le 17 au 24 juin courant. Diplômée de carrière et messagère de paix, elle profitera de sa tournée au pays pour adresser la parole devant les membres de la Chambre des Communes, puis aura des entretiens avec M. Trudeau où il sera question de coopération plus étroite si possible entre les deux nations sur le plan humanitaire. Elle renouera connaissance avec les membres de l'Institut Shastri, fera une visite dans la métropole, puis se rendra à Vancouver pour voir de plus près les jardins fleuris de Victoria, après quoi notre hôte repartira douillettement sur l'aile d'un papillon...

Laurent Couture, 93, rue Fraser, Lévis.

Ce qu'on pense de nous

Il faut que je mette mon grain de sel

Mardi le 19 juin 1973.
Monsieur le Rédacteur,
Action-Québec, P.Q.

Monsieur,
Ça m'a coûté beaucoup de vous écrire car je suis intransigeante et parfois dure pour d'autres, mais j'essaie toujours d'être juste; car je n'aime pas être obligée de dire, que ce n'est pas ainsi que l'on gère des affaires. Je sais que ça fait mal et que c'est dur à avaler. J'ai laissé les autres parler et je m'aperçois qu'il faut que je mette mon grain de sel car j'aime bien votre journal et beaucoup de choses ont été dites, pour prouver combien chacun regrette qu'il prenne fin à cause de difficultés financières.

Qu'il ait été fondé par Mgr Bégin, c'était très méritoire en ce temps là; quelques piastres suffi-

saient, mais maintenant que c'est passé aux laïcs, vous devez vous conduire en hommes d'affaires pour administrer car aujourd'hui en affaires, ce sont les \$\$ (piastres) que ça prend et un personnel compétent. Tant mieux pour vous, si une collecte était faite dans toutes nos églises avec des abonnements en surplus, car on ne compte pas sur les œuvres.

Moi, je n'aime pas un journal qui vivrait de charité car ça me déplaît. Suis-je trop fière? Je préférerais changer de race que de vivre de charité. Cela me donne une fois de plus, raison, quand j'insiste pour que l'on ait deux langues; car on apprend comment d'autres races vivent et comment elles gèrent leurs affaires et d'un même coup, on se cultive et s'enrichit. — Prenez la revue "Genie et Construction", c'est merveilleux à lire et c'est dommage

que vous ne copiez pas les articles car plusieurs verraient toutes les grandes choses que les hommes font et notre public, au lieu de critiquer serait content de son gouvernement. Donc, je vous redis, pour vous dépanner, de demander; mais ne continuez pas ainsi...

J'espère que vous ne m'en voudrez pas mais il faut que la vérité sorte. Au lieu de me trouver dure, dites-vous que ça prend du courage. Comme les enfants braillent, les adultes doivent trouver d'autres moyens pour chialer. C'est lorsque l'on manque d'argent que la tête donne tout ce qu'elle contient et à cet effet, beaucoup de choses s'améliorent. Bonne chance et longue vie à votre journal.

Madame C. Martineau,
La Pocatière, Kam.

L'Action-Québec, un grand ami pour nous

Mardi le 19 juin 1973.
Drummondville le 15 juin 1973.
M. Roger Bruneau,
Action-Québec, P.Q.

Monsieur,
En voyant cette nouvelle en gros caractère: "Relance du Journal", j'ai eu un soupir de soulagement; j'espère que l'optimiste que vous avez dans le moment se traduira en des efforts concrets.
S'il fallait que ça en vienne à la fermeture des portes pour ce journal,

ma mère et moi-même perdriions un grand ami que nous lisons avec grand intérêt depuis 17 années.

J'ajouterais ce que plusieurs de vos lecteurs vous ont déjà écrit, avec tous ces journaux à sensations qui courent nos rues, qu'est-ce que l'on pourrait lire pour remplacer votre journal?... vous qui avez toujours su garder un juste milieu tout en nous donnant les nouvelles que l'on veut bien avoir.

Sans revenir au titre "Action Catholique", le côté religieux du

journal est très important de nos jours, c'est tout ce que nous reste; lire quelque chose un peu plus sérieux; avec tout ce que l'on vous rebêche par la tête.

Je serais aussi de l'avis de plusieurs abonnés: pourquoi ne pas hausser le prix de l'abonnement, si ça peut vous aider à tenir les portes ouvertes à l'Action-Québec?

Bonne chance,
Marguerite Reed,
222 Maisonneuve,
Drummondville, P.Q.

L'opinion du lecteur

La cathéchèse de l'abbé Foster

Dans l'ACTION-QUEBEC du 30 mai 1973, M. l'abbé Léo Foster a publié un long article sur la cathéchèse, qui contient de bonnes idées (pédagogie à améliorer), mais à côté de la question en litige: la valeur des manuels de cathéchèse imposés dans nos écoles. Les partisans de cette cathéchèse ne répondent jamais aux critiques graves et bien fondées qui ont été portées contre lesdits manuels: avec de faiblesse.

Toute cathéchèse doit comporter trois éléments: le manuel (outil), l'éducateur, une méthode pédagogique. Avec un outil faussé, l'artisan ne peut faire un bon travail. A ce propos, M. Gédéon Goulet vient d'écrire, dans un tract, que Satan a faussé l'outil, les manuels: l'ennemi a semé de l'ivraie dans le champ du père de famille...

Première erreur de l'abbé Foster: il fait de la discussion sur la cathéchèse une querelle personnelle: Mgr Coderre oppose au R.P. J. d'Anjou, S.J. Conscience: ce dernier étant haïssable, le prend sa défense en style bref... Le R. Père a d'abord prouvé que les manuels et leur contenu doctrinal est déficient; ensuite, il a visé les auteurs immédiats des dits manuels, en se basant sur une déclaration de S.E. le cardinal Wright, qui blâmait le directeur général de la cathéchèse au Canada. L'abbé Foster essaie, par des moqueries, de discréditer le R. Père: geste enfantin et indélicat, hors propos.

2e erreur de l'abbé Foster: il fait silence sur la démission du président de l'Office cathéchétique: mauvais signe... Compliments et vanteries ne peuvent cacher le fait que Mgr Coderre (dont on reconnaît le dévouement) a été trompé par ses mandataires qui étaient des faux docteurs. Preuve: dans Le Soleil du 2 août 1972, grand article avec photos des auteurs des manuels: 2 prêtres, Gérard Denis et Jean-Guy Myre; 2 laïques, M. Claude Quiviger et son épouse. Ces auteurs se sont trahis dans le journal par ses sophismes: "Certains vont tout sacrifier à l'orthodoxie de la doctrine; nous avions une autre préoccupation: L'ORTHOPRAXIE pour atteindre les jeunes dans leur vie courante... Les jeunes de nos jours sont moins préoccupés par LA VERITE que par LEUR VERITE"... Libre examen protestant; thèse marxiste, corroborée par le théologien douteux Schillebeeckx: faire de la conscience humaine la plus haute divinité. (Cf. Marcel de Corte, dans la revue ITINERAIRES, août 1972, pp. 229-242).

Les cathéchistes au Canada français
Au début, nos ancêtres eurent en mains le Catéchisme de St-Vallier (1702), rédigé en 1958 par le R. P. F. Porter, O.F.M. Plus tard, on fit venir de France, les Catéchismes de Mgr Gaume, de Gauly, de Micoud, de Boulenger, puis Témoins du Christ, etc. — En 1888, notre Episcopat éditait un catéchisme (d'après celui du Concile de Baltimore, 1884), qui fut réédité jusqu'en 1921... Vers 1945, le Cardinal Villeneuve chargea Mgr Vaudry, M. le chanoine C. Labrecque et l'abbé Ch. Létourneau, de compléter et corriger l'ancien Catéchisme. Leur œuvre fut interrompue par la mort du Cardinal (1947) et remplacée par le Catéchisme de Mgr Desranleau, archevêque de Sherbrooke (succès limité). Enfin Mgr Coderre, évêque de St-Jean, fut chargé par l'Episcopat de faire une nouvelle Cathéchèse: nombreux cahiers illustrés. Résultat douteux: les rédacteurs ont été influencés par les mauvais catéchismes de France et de Hollande (condamnés à Rome); les critiques générales obligent les évêques à entreprendre une enquête sur l'enseignement de la religion dans nos écoles.

Critiques de la Cathéchèse actuelle
1—Les auteurs du Catéchisme Coderre

ont affiché des principes dangereux: préférence donnée à l'ORTHOPRAXIE (non orthodoxe) récemment dénoncée par S.S. Paul VI; libre examen protestant, esprit moderniste et marxiste (cf. ci-dessus).

2—Jugements sévères portés par le R. P. Hitz, R. P. d'Anjou, Chanoine G. Panneton, curés Martin, Arseneault, J. d'Orion, M. le chanoine Thérien, A. Beaulieu; par des laïques, Juge, Fred, Dorion, Mme Simone Thérien, nombre de correspondants dans les journaux... Combat de la Foi contre une cathéchèse perverse... Ni Mgr Coderre, ni les auteurs des manuels incriminés, ni leurs partisans n'ont jamais réfuté aucune des accusations portées par ces apôtres, dont on ne peut suspecter la bonne foi, pour le salut des âmes. Ce n'étaient pas des soupçons, mais des accusations précises, avec textes à l'appui.

3—Les partisans de la Cathéchèse Coderre avancent trois arguments: il faut changer, car tout évolue, le monde, l'Eglise... On doit s'adapter aux jeunes... Le vécu quotidien a plus d'importance que la doctrine (Orthopraxie). — Les adversaires ripostent: La Foi ne change pas, ni le Christ, ni la nature humaine, on doit seulement adapter la méthode pédagogique... On n'adapte pas Dieu à l'homme (aux jeunes), ceux-ci doivent s'adapter à Dieu... La conduite honnête (orthopraxie) dépend de la pensée juste (orthodoxie); le contraire s'inspire du modernisme et du marxisme, deux erreurs condamnées par l'Eglise... Dr. la Cathéchèse actuelle est tout imprégnée du modernisme et de marxisme. Elle constitue un ensemble systématique (cf. Le Souffle, No 42) d'omission, insinuations, équivoques, falsifications, erreurs religieuses et morales, qui se répandent dans les écoles et qui disposent les jeunes à l'apostasie, à l'immoralité, à la révolution (on leur enseigne à développer leur personnalité en opposition avec toute autorité, même paternelle). Dans cette Cathéchèse, on cite et recommande des mauvais auteurs renommés, mais très rarement les pages, les conciles, les docteurs de l'Eglise; on ne donne aucune idée juste de la spiritualité catholique.

A) OMISSIONS. — Ces manuels ne parlent pas de la grâce sanctifiante, ni de l'âme spirituelle et immortelle ("la personne c'est ton corps"). On omet les articles du Credo, les Commandements de Dieu, les Sacraments avec leur grâce propre; on oublie le péché originel, l'Immaculée Conception et la Virginité perpétuelle de Marie; on nie pratiquement le rôle des Anges et des saints sur le Purgatoire, les peines éternelles de l'Enfer, la vision béatifique du Ciel; Démon; on ignore l'Infaillibilité pontificale, le sacerdoce ministériel, l'Eglise hiérarchique... Prétexte: ces vérités sont renvoyées à plus tard... c.à.d. à jamais...

B) FALSIFICATIONS de la Sainte Ecriture, par ex. la vocation surnaturelle d'Abraham, de Moïse, de David; le sens du Royaume prêché par le Christ (grâce et gloire, non pas réussite temporelle); le sens des Béatitudes (surtout justice et pureté); textes des Evangiles mal cités ou mal interprétés. Miracles expliqués naturellement comme des signes (erreurs de Ronan, Loisy).
Vérités dogmatiques déformées. La création novée dans une évolution de pacotille; divinité du Christ réduite à une transcendance humaine (Jésus surhomme); sa nativité miraculeuse, sa résurrection, son ascension, estompées. La rédemption surnaturelle remplacée par "les lendemains qui chantent" du Marxisme. La Sainte Eucharistie réduite à la Cène, selon Luther (pas de Sacrifice); nivellement du sacerdoce (Luther), etc. La charité réduite à la bienveillance envers les hommes. L'amour au ra-

bais; jouissance sexuelle, morale subjective...

C) RESULTATS. On juge l'arbre à ses fruits: la racine est empoisonnée... Ecoutez les jeunes à la radio, à la T.V., lisez les journaux des universités, des CEGEP: ignorance effrayante de la doctrine catholique; érotisme; déformation morale au nom de l'expérience personnelle (multiplication des filles-mères dans les collèges, avortements, méthodes anti-conceptionnelles, pilule). Révolte contre toute autorité familiale, scolaire, politique, religieuse. Enfin désespoir, usage de la drogue, nombreux suicides chez les jeunes (cachés par les familles pour sauver l'honneur).

CONCLUSION

Ce n'est pas l'ancien petit Catéchisme qui explique la déchéance subite et profonde de notre peuple. Les bons éducateurs de jadis expliquaient le catéchisme et formaient des bons chrétiens... C'est le modernisme et le marxisme des novateurs (prêtres et professeurs surtout) qui ont été les grandes causes de notre décadence religieuse et morale.

Au lieu de former les jeunes selon la Foi traditionnelle, les cathéchistes progressistes se sont mis à la remarque des trois concupiscences (S. Jean. S. Paul); dans ce but, ils ont changé le sens des dogmes, la morale austère de l'Evangile et les enseignements traditionnels de l'Eglise de Jésus-Christ.

L'abbé Foster a reproché au R.P. d'Anjou de n'avoir fait que du négatif, de n'avoir pas bâti lui-même une cathéchèse parfaite... Il fallait d'abord, avant de construire, débayer le terrain des ruines accumulées par nos faux-docteurs. Maintenant nous pouvons bâtir en utilisant le Catéchisme du Concile de Trente, celui de S. Pie X, ainsi que ceux qui sont lancés par les traditionalistes, en conformité avec les directives de Rome.

Un contradicteur nous a servi l'axiome: "Vous accusez la Cathéchèse actuelle de tous les maux: quand on veut voyer son chien, on dit qu'il a la rage". Je réponds: Quand on a la preuve que le chien est enragé, le premier devoir c'est de le noyer, pour ne pas être mordu... L'enquête ordonnée actuellement par l'Episcopat sur la Cathéchèse Coderre finira peut-être par la noyade du chien enragé (manuels de Cat.) et nos Pasteurs trouveront un autre chien de garde fidèle, pour veiller sur leur troupeau.

Georges PANNETON,
Jrnr, Trois-Rivières.

10 juin 1973.



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle; directeur général, Fernand Blais; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.



Menus d'été, menus d'hiver ...

CHEZ STEINBERG

vous coûtent toujours moins cher!

**A cause des prix miracles...
pour une 5^e année!**



ON PEUT COMPTER DESSUS!

ACHATS BONIS doubles économies

COMPAREZ

CREME GLACEE
ICE CASTLE, ESSENCES VARIEES
CONT. 1/2 GALLON **78¢**

FROMAGE TRANCHE
BLACK DIAMOND
PQT 2 LB **1.59**

MARGARINE PARKAY
DE KRAFT
PQT 2 LB **72¢**

GATEAUX CONGELES
SARA LEE, CHOCOLAT, DIABOLO
OU POUND PQT 14 OZ **73¢**

JUS DE TOMATES
DE FANTAISIE BRIGHTS
BTE 19 OZ **20¢**

SHORTCAKE CONGELE
McCAIN, FRAISES OU FRAMBOISES
PQT 32 OZ **1.19**

PEPSI-COLA
BOUTEILLES RETOURNABLES
6 BOUT. 26 OZ **1.09**

EGG ROLLS
WONG WING
PQT 12 OZ **65¢**

BOISSON CONGELEE
HONEY DEW, ORANGE OU RAISIN
12 1/2 OZ **39¢**

produits populaires

COMPAREZ

MOUTARDE
SCHWARTZ
(POT 16 OZ 26¢) VERRE 6 OZ **22¢**

SAUCE HOT CHICKEN
GAZA
(BAR-B-Q 14 oz 32¢) BTE 14 OZ **19¢**

VIANDE A TARTINER
VARIEE CORDON BLEU
BTE 3 OZ **21¢**

CAFE INSTANTANE
CHASE & SANBORN - double méla
(BOCAL 10 OZ \$1.97) BOCAL 6 OZ **1.75**

EAU MINERALE
MONTCLAIR
BOUT. 30 OZ **33¢**

DETERSIF LIQUIDE
PALMOLIVE
BOUT. 24 OZ **87¢**

PAPIER DE TOILETTE
ROYAL, COULEURS VARIEES
PQT 4 ROUL. **65¢**

COUCHES FLUSH-A-BYES
POUR NOUVEAU NES PQT DE 60
(Moyennes, \$2.46) (Grandes, \$2.54) **2.27**

FROMAGE KRAFT
TRANCHE
16 ONCES POUR **89¢**

bas tous les jours

COMPAREZ

TARTE AUX PACANES
FARM HOUSE
BTE 18 OZ **1.14**

TARTE
FRAISES - RHUBARBE
FARM HOUSE PQT 24 OZ **64¢**

MARGARINE COLOREE
BLUE BONNET, EN QUARTS
PQT 2 LB **75¢**

SIROP DE TABLE
HABITANT
BOUT. 32 OZ **47¢**

FROMAGE TRANCHE
STEINBERG, TRANCHES IND.
PQT 1 LB **78¢**

FROMAGE TRANCHE
CANADIEN KRAFT
PQT 1 LB **89¢**

ARACHIDES MELANGEES
PLANTERS
BTE 13 OZ **83¢**

SAUCE A LA VIANDE
CATELLI
BTE 14 OZ **32¢**

DINER KRAFT
PQT 7 1/4 OZ **17¢**

bas tous les jours

COMPAREZ

BEURRE DE CAMEL
GRENACHE
CONT. 28 OZ **57¢**

SARDINES DANS L'HUILE
MILLIONNAIRE
BTE 3 1/2 OZ **43¢**

FEVES HEINZ
AVEC SAUCE TOMATE
BTE 14 OZ **29¢**

MELANGE NESTEA
POUR THE GLACE
POT 13 OZ **82¢**

THON ALBACORE
CLOVER LEAF
BTE 3 1/4 OZ **51¢**

POINTES D'ASPERGES
DE FANTAISIE ORCHARD KING
BTE 12 OZ **59¢**

MAIS A GRAINS
ENTIERES, DE FANTAISIE
ORCHARD KING BTE 12 OZ **21¢**

POIRES BARTLETT
DE CHOIX ORCHARD KING
BTE 28 OZ **41¢**

COCKTAIL DE FRUITS
DE FANTAISIE ORCHARD KING
BTE 28 OZ **53¢**

bas tous les jours

COMPAREZ

ALIMENTS POUR CHIENS
CHAMPION DR. BALLARD
BTE 15 OZ **19¢**

ALIMENTS POUR CHATS
DR. BALLARD
BTE 25 1/2 OZ **27¢**

SHAMPOOING
SILVIKIRIN
BOUT. 7 OZ **77¢**

TAMPONS
PLAYTEX
PQT DE 30 **1.59**

BULLES POUR LE BAIN
LIQUIDE MR. BUBBLE
BOUT. 32 OZ **1.02**

ESSUIE-TOIT
KLEENEX, COULEURS VARIEES
PQT 2 ROUL. **55¢**

BRIQUETTES
DE CHARBON STEINBERG
SAC 20 LB **1.49**

SACS A SANDWICH
BAGGIES
PQT DE 50 **38¢**

ENDUST
BTE 6 1/2 OZ **84¢**

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

SEVEN UP
6 ONCES
6 BOUT. POUR **55¢**

BAS TOUS LES JOURS

EAUX GAZEUSES
ICE CASTLE
SAVEURS VARIEES
CAISSE DE 24
BTES 10 OZ **1.92**

BAS TOUS LES JOURS

BISCUITS
PEEK FREANS
SAVEURS VARIEES
SAC
14 OU 15 OZ **54¢**

BAS TOUS LES JOURS

DETERSIF
FAB
BTE
5 LB **1.54**

LUNDI, 25 JUIN

FERME
TOUTE LA JOURNEE
(ST-JEAN BAPTISTE
— 24 JUIN)

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

ROTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE
89¢ LA LB

ROTI DE COTES CROISEES
LA LB **1.09**

POULETS 2 à 4 LB
CONGELES
CANADA CATEGORIE "A"
55¢ LA LB

EPAULE DE PORC
FUME
GENRE PICNIC
67¢ LA LB

SAUCISSES FUMEEES
SANS PEAU
STEINBERG PQT 1 LB **79¢**
SWIFT PREMIUM PQT 1 LB **1.39**

BIFTECK DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE
Jeune boeuf vieilli naturellement
LA LB **99¢**

BOEUF HACHE
FRAIS
LA LB **97¢**

GIGOT D'AGNEAU
ENTIER
DE NOUVELLE-ZELANDE LA LB **1.09**

LONGES DE PORC
MAIGRES, FRAICHES
BOUT DES COTES, ENV. 3 LB LA LB **89¢**

FOIE DE PORC
TRANCHE, CONGELE
LA LB **67¢**

BACON TRANCHE
SANS COUENNE
STEINBERG PQT 1 LB **99¢**

PIZZA AUX CHAMPIGNONS
FRAICHE, STEINBERG
PQT 1 LB 8 OZ **1.09**

CUISSES DE POULET
CONGELEES LEGRAD
BTE 5 LB **3.79**

POITRINES DE POULET
CONGELEES LEGRAD
BTE 5 LB **4.39**

EGG ROLLS
BILOPAGE
BTE DE 6 **71¢**

SAUCISSES FUMEEES
TRANCHES SWIFT PREMIUM
POUR LE DEJEUNER PQT 1 LB **99¢**

SMOKED MEAT
TRANCHE HER-PAK
4 ENV. 2 OZ **99¢**

FILET DE SOLE
HIGH LINER
PQT 1 LB **1.25**

FILET D'AGLEFIN
AVEC PEAU, CONGELE
SAC POLY 3 LB **3.49**

pâtisseries

BEIGNES au SUCRE
STEINBERG
PQT DE 12 **28¢**

TARTE AU SUCRE
A LA CREME
STEINBERG
14 OZ-8" CH. **49¢**

PAINS A HOT DOG
OU A HAMBURGER
STEINBERG PQT DE 12 **39¢**

ROULE AU CITRON
OU AU CHOCOLAT
STEINBERG 10 OZ **29¢**

GATEAU ETAGE
MOKA, STEINBERG
CREME AU BEURRE 16 OZ **55¢**

GATEAU AUX DATTES
STEINBERG 14 OZ **37¢**

BRIQUES SUCREES
ERABLE ET NOIX
STEINBERG PQT DE 12 **39¢**

articles divers

GLACE ARTIFICIELLE
RE-UTILISABLE
GROS PAQUETS
TASSES A CAFE CH. **99¢**

ENSEMBLE A CAMPING
16 MORCEAUX
EN PLASTIQUE CH. **3.97**

fruits et légumes

BANANES
DOREES ET MURES
VARIETE PREMIUM
PETITES ET GROSSES **15¢** LA LB

CERISES BING
WASHINGTON, CANADA No 1
BTES DE 12 1/2 RANGEES ET PLUS
LA LB **59¢**

MAIS SUCRE
DE FLORIDE
CANADA No 1 **5/59¢**

CONCOMBRES
SUPER SELECT
DE CALIFORNIE, GROSSEUR 85 CH. **19¢**

MELONS DE MIEL
DU TEXAS
GROSSEUR 8 **69¢**

ORANGES SUNKIST
DE CALIFORNIE, GROSSEUR
163 VARIETE VALENCIA **24/1.09**

Une femme en orbite

NEW YORK (P.A.) — Des couturiers de grande classe comme Balenciaga ne sont pas légion.

Les créations de ce modéliste espagnol qui connut une renommée à Paris, pourraient éventuellement devenir des pièces de collection haute couture dans son pays d'origine.

Une rétrospective de ses créations est en montre jusqu'à la fin de juillet au Metropolitan Museum of New York.

Les 150 costumes évoquent les 31 années de carrière de Balenciaga qui avait abandonné ses activités en 1968.

Certains modèles de la collection datent de la fin des années 1930.

Des clientes du célèbre couturier disent qu'il donnait aux femmes le sentiment d'être belles et élégantes.

Mme Paul Mellon, de Washington, qui s'habillait chez Balenciaga jusqu'au moment de la fermeture du salon, a donné 17 créations haute couture portant la griffe du couturier pour la présentation au musée. Son ensemble imperméable et bottes, qui date du début des années 1960, indique que l'élégance des vêtements portés sous la pluie a pris naissance par Balenciaga.

TORONTO (P.C.) — Le Conseil national des femmes du Canada suggère la création d'un comité de recherche portant sur l'expansion démographique au pays.

On a tendance à croire que le Canada, à cause de ses vastes espaces inhabités, ne connaît pas le problème de surpopulation, indique la motion adoptée au congrès tenu la semaine dernière à Toronto.

Les délégués ont également approuvé une résolution visant à la protection des enfants maltraités par leurs parents. Ces derniers devraient suivre des programmes de réhabilitation qui seraient établis par les services de santé et de bien-être, afin de combattre cette impulsion qui les porte à frapper leurs enfants.

Certaines motions seront présentées par une délégation canadienne au Conseil international des femmes qui tiendra une réunion le 25 juin, à Vienne.

Les groupements féminins prendront sans doute de l'importance, considérant les changements qui s'opèrent en faveur de la condition de la femme, a déclaré Mme Gordon Armstrong, de Toronto, la nouvelle présidente du Conseil national.

Cette association, fondée il y a 80 ans, représente quelque 750.000 femmes réparties dans différents groupements.

"Les femmes ont aujourd'hui de plus grandes possibilités. Le public, les autorités gouvernementales et le milieu de l'industrie reconnaissent que les femmes sont capables de proposer de nouvelles idées", a commenté Mme Armstrong.

Les femmes doivent s'intéresser à toutes les grandes questions et, comme l'ensemble des citoyens, conseiller les gouvernants sur ce qu'elles croient nécessaire pour le pays.

A l'assemblée qui terminait vendredi le congrès de cinq jours, Mme Armstrong a exprimé l'espoir que des changements efficaces seront apportés au sein de l'association qu'elle présidera pour un mandat de trois ans.

Selon Me Georges-O. Langlois

Il faudrait associer plus de femmes à la direction des Caisses populaires

par Thérèse DALLAIRE

"Il est souhaitable d'associer plus étroitement et plus équitablement à la vie et à la direction des Caisses populaires, certains éléments de notre population qui n'y ont occupé jusqu'ici qu'une portion congrue, c'est-à-dire l'élément féminin et l'élément jeunesse".

C'est en substance ce que remarquait Me Georges-O. Langlois, notaire, président de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Selon Me Langlois, les

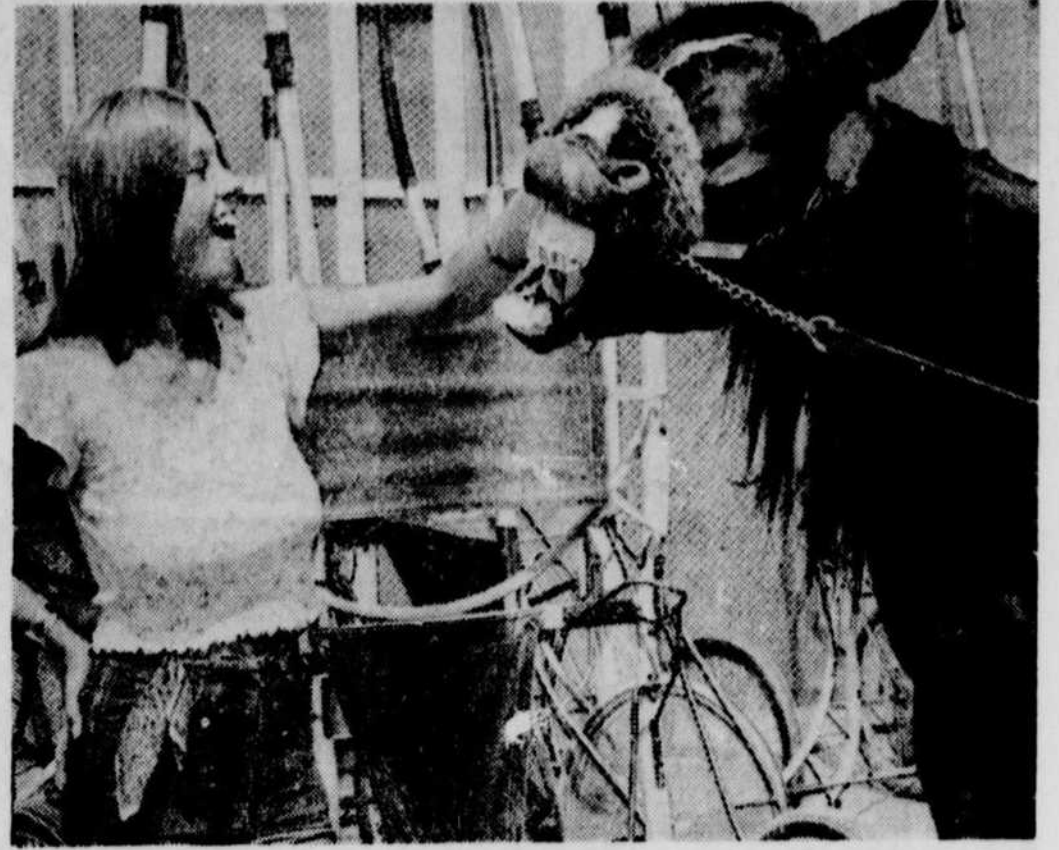
femmes qui sont associées étroitement à l'administration quotidienne du foyer, n'ont au sein des Caisses populaires qu'une représentation marginale. Quant aux jeunes, dit-il, "leur dynamisme serait un apport bénéfique à notre mouvement".

Progrès remarquable :

L'année 1972-73 a été qualifiée de "remarquable" tant sur le plan financier que social par M. Jean-Marie Ouellet, directeur général de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires. L'actif de l'Union régionale a atteint les \$215,403,000. Ce qui constitue une augmenta-

tion de \$92,688,410 sur l'année précédente. Cette importante augmentation s'explique par la création d'un "Fonds commun de gestion de portefeuille. L'Union régionale de Québec compte 343 Caisses populaires affiliées dont l'actif dépassait les \$850,000,000 à la fin de l'exercice financier d'avril dernier.

Au cours des assises de l'assemblée générale annuelle, les 800 délégués se sont prononcés sur des modifications au règlement de régie interne et sur la désignation officielle qui sera désormais : L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins.



Un beau sourire pour Nicole!... Ce jeune trotteur de trois ans semble vouloir échanger un large (!) sourire avec la jeune demoiselle avant de s'aligner pour le départ. Ainsi encouragé... comme ne pas avoir remporté la victoire?...

Le domaine culturel aux Jeux du Québec de Rouyn-Noranda

Le comité organisateur des Jeux du Québec à Rouyn-Noranda qui se dérouleront du 15 au 23 août, a prévu une série d'activités socio-culturelles qui viendront compléter les compétitions sportives. Concentrées principalement au Village des Jeux, "Le Campement", ces manifestations serviront à récréer les athlètes et les visiteurs qui se rendront en Abitibi - Témiscamingue en août prochain. En plus des activités populaires, des événements proprement culturels sont prévus au programme de ce secteur.

Diverses expositions artis-

tiques, historiques et scientifiques seront montées dans les kiosques aux abords du "Campement". Grâce à la collaboration d'artistes de la région, de la Société historique de l'Abitibi-Témiscamingue et d'organismes regroupant divers intérêts, les visiteurs pourront ainsi se détendre en admirant certaines œuvres représentatives du Nord-Ouest.

Pour ce qui est de la musique, différents concerts de chant chorale et d'ensembles musicaux, seront présentés. Ce sera l'occasion de retrouver la tranquillité d'esprit et

le calme qui céderont la place à l'énervement et l'entraînement durant les compétitions. Des démonstrations de danses folkloriques et possiblement de ballet-jazz viendront compléter cette partie des activités culturelles.

Un deuxième bloc d'intérêt sera centré sur le théâtre. Plusieurs troupes de la région mettront en scène les différents spectacles qu'elles ont déjà eu l'occasion de jouer. On n'a qu'à se rappeler l'immense succès du dernier festival de théâtre amateur pour être assuré de

la valeur de ces représentations. Notons tout de suite qu'avec le Centre dramatique de Rouyn, les principales troupes viendront de Val d'Or, La Sarre et Amos.

C'est au Théâtre du Cuvire, le centre culturel des Villes-sœurs, qu'auront lieu les spectacles.

Le comité organisateur des Jeux espère, en organisant ce type d'activités, plaire de toutes les façons possibles aux nombreux visiteurs que l'Abitibi - Témiscamingue accueillera bientôt. Mouska vous souhaite déjà la bienvenue.

Le festival: "La Femme et le Film"

Dates et Horaire : 28-30 Juin de 13h.00 à 24h.00.
Lieu : Le Théâtre de la Cité Universitaire
But : Faire connaître la production cinématographique de la femme.

PROGRAMMATION

29 JUIN — VENDREDI

14h.00 — *La Fiancée du Pirate*, France '69. Nelly Kaplan. Premier long métrage d'une femme qui avait jusqu'à la réalisé plusieurs documentaires. Une gitane orpheline, devient la prostituée d'une petite ville française de province. Fixant arbitrairement ses tarifs, elle contribue à saper l'économie et l'autorité de la ville.

16h.30 — *Daisies (Les Petites Marguerites)*, Tchéc. '66. Vera Chytilova. Jeunes filles, (les marguerites) font l'apprentissage de la vie en se moquant éperdument des hommes, de l'avenir... Ce film plein d'humour est offert en version anglaise.

19h.00 — *Sambizanga*, Angola '72. Sarah Maldoror. Drame de l'Angola, pays placé sous la tutelle coloniale, se dessine à travers le délire d'une femme (Maria) qui part à la recherche de son mari (Domíngos) emprisonné pour ses activités politiques. L'Afrique y apparaît à travers ses rites et ses fêtes.

22h.00 — *Le Village du Pêcheur*, Russie '27. Muet. Olga Proebrajskaia. Ce film est dédié à la paysannerie du district de Ryazan. Les personnages sont tour à tour robustes, comiques ou émotifs. Un film d'une étonnante vitalité malgré ses 45 ans.

14h.00 — *Les Créatures*, France '66. Agnès Varda. La plus célèbre réalisatrice française ("La Pointe Courte", "Cléo de cinq à sept", "Le Bonheur") a mis en scène une histoire belle et mystérieuse dont les protagonistes sont la vie et la mort. Cette histoire est admirablement servie par les grands interprètes que sont Piccoli et Deneuve.

SAMEDI, le 30 juin

16h.30 — *Kashima Paradise* (1) France/Japon '73. Beni Deswantes et Yahn Le Massou. — Dans la campagne japonaise, une puissante société tente d'acheter des terres pour construire un aéroport. La population locale réagit à cette intrusion dans son environnement.

19h.00 — *La Vie Révée* — Canada '72. Mireille Dansereau. Deux filles, Virginie et Isabelle, tentent en s'amusant et en amusant le spectateur d'échapper à l'imagerie publicitaire qui vend l'amour, la séduction, la liberté, à coup de beauté stéréotypée. Leur amitié devient l'instrument d'une prise de conscience des effets du système de consommation sur l'autonomie des individus.

22h.00 — *Respiration Profonde* (1) — Hongrie '73 — Marta Meskars. Une jeune fille de milieu ouvrier tente de s'introduire dans l'univers bourgeois avec la complicité de celui qu'elle aime. Cet affrontement les entraîne dans des situations loufoques. Elle parvient dans un grand soulagement à s'en libérer.

(1) Film présenté au Festival de Cannes en mai 1973. Première Mondiale au Québec.

COURTS METRAGES :

La Cigale et la Fourmi de Lette Reiniger, Allemagne
Romanence de Marie-Claire Patrice, France
L'Opéra Mouffe de Agnès Varda, France
Père Noël USA de Lise Labrecque, Québec
Gaspésie où l'écoute de Aimée Danis, O.F.Q. etc.

MACHINES A COUDRE

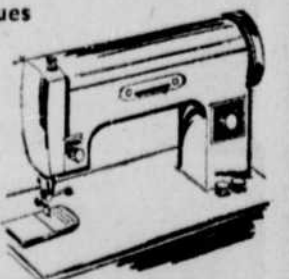
Réparation de toutes marques

Estimation gratuite dans Québec et banlieue

Agent autorisé "NECCHI"

AUSSI EN MAGASIN :

Laine — Tissus — Draperies et accessoires.



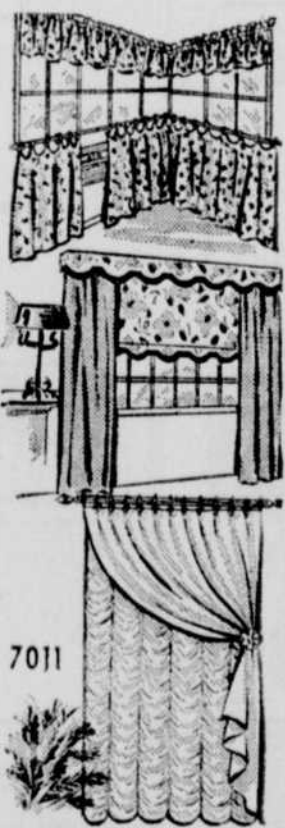
L'AIGUILLE D'OR

1517, d'Estimauville — Tél.: 667-3347 (PRES DU MAGASIN LASALLE)

confectionnez-les vous-même!

Tout nouveau!

Rafraichissez vos fenêtres!



Alice Brooks

Sauvez une fortune! C'est facile de redécorer vos fenêtres. Rafraichissez vos fenêtres avec des rideaux-caté, des valances, des toiles, rideaux australiens drapés ou non.

Demandez le patron No 7011. Instructions faciles à suivre.

9191 TEEN 10-16
Marian Martin
C'est la mode! C'est la robe dans laquelle vous aimerez être vue le jour comme le soir. C'est la grande mode!

Demandez le patron No 9191 — grandeurs pour juniors: 10, 12, 14, 16 — grandeur 12 (busse 32) prend 134 verge d'un tissu de 45" de largeur.

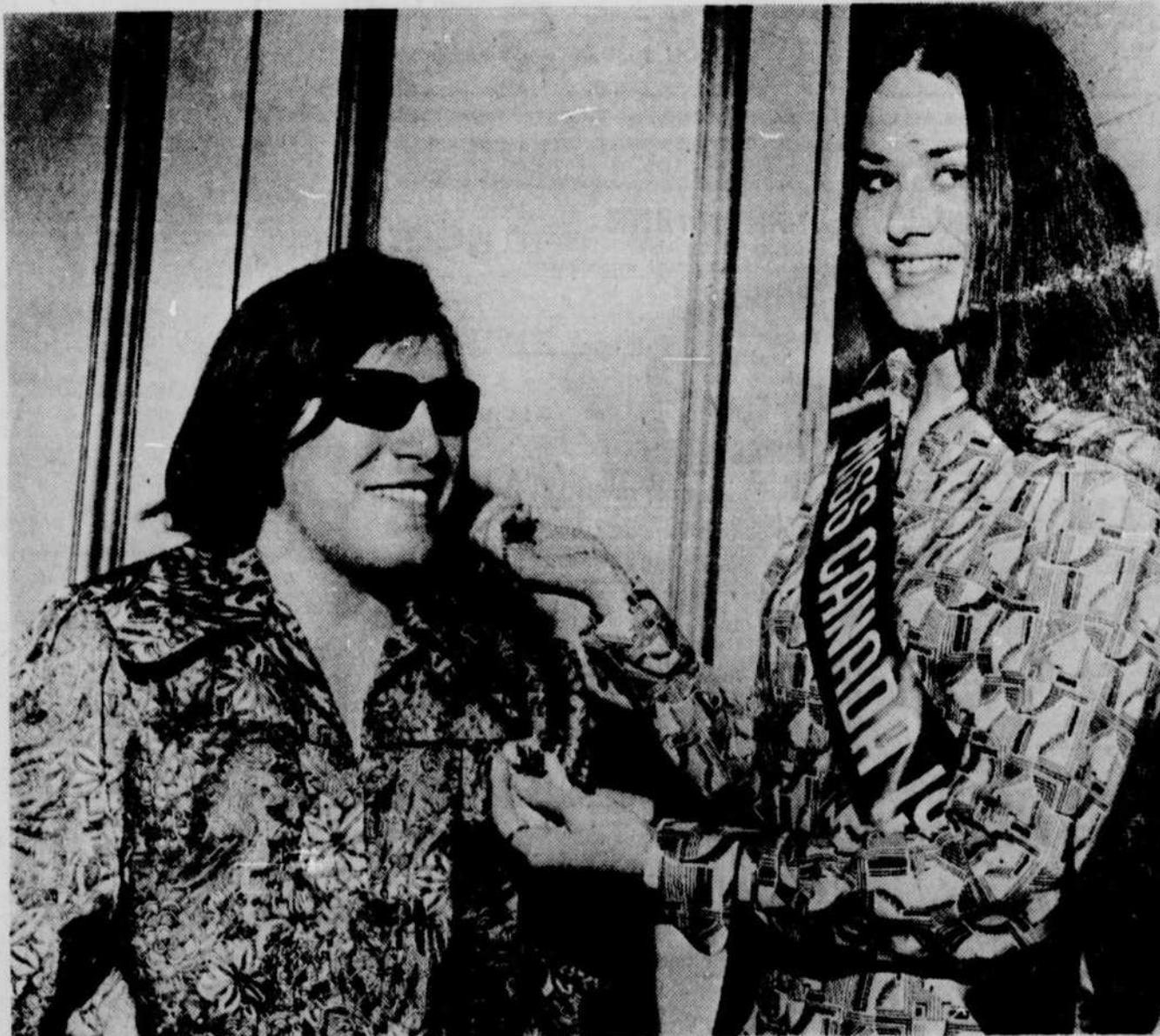
Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons,
L'Action-Québec,
60 Ave Progress,
Scarborough, Ont.
M1T 4P7
Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Glissez \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : Tailles :
Patron no : Tailles :
Nom :
Adresse :



Une broche argentée en forme de feuille d'érable portant le symbole de la paix fut créée par SARAH COVENTRY pour représenter le Canada et être décernée à chacune des cinquante concurrentes au Pageant Miss Paix Universelle qui aura lieu à Londres, Angleterre, en juillet 1973. L'on croit que l'espoir de la paix universelle dépend de la jeunesse et le but du pageant est d'améliorer les communications et la compréhension entre les peuples pour l'héritage de chacun, sa culture, son honneur et sa fierté nationaux. Puisque la musique a toujours su franchir toutes frontières nationales, Miss Canada 1973, Gillian Regehr, qui représentera le Canada au Pageant, présentera le premier médaillon à l'artiste et compositeur international José Feliciano qui était récemment de passage à Toronto pour une simple performance à Massey Hall.

Un dessert estival: la crème glacée

Il n'y a pas si longtemps, les dimanches après-midi d'été se passaient autour de la sorbetière. Si le travail était long et ardu, les résultats ne laissaient personne indifférent. Les choses ont bien changé depuis et de

nos jours, la crème glacée commerciale nous est offerte dans une variété de formats et de parfums, permettant de satisfaire les plus exigeants.

La crème glacée est faite de solides du lait, de sucre

et elle est aromatisée d'essences diverses. Cette préparation est ensuite pasteurisée, homogénéisée, fouettée et congelée. Un stabilisateur peut être ajouté pour donner plus de corps à la crème glacée; pour la rendre plus veloutée, en

empêchant la formation de gros cristaux et afin qu'elle fonde moins rapidement. Les lois et règlements concernant la crème glacée sont assumés par la direction des Aliments et Drogues. Ces règlements indiquent que la crème glacée doit contenir 10 pour cent de matières grasses et 36 pour cent de solides du lait. Le lait glacé doit contenir un minimum de 3 pour cent de matières grasses et 33

pour cent de solides du lait. Pour conserver ce produit de façon idéale, il est bon de l'entreposer à une température de 0°F ou moins. Une fois le contenant ouvert, il est important de placer à la surface du papier d'aluminium, ciré ou transparent. Ceci permet d'éviter la formation d'une couche collante sur le dessus de la crème glacée. Elle se conserve six semaines au congélateur à 0°F.



LA CREME GLACEE UN DESSERT ESTIVAL

De la crème glacée servie telle quelle ou simplement garnie de fruits et de noix, constitue toujours un dessert délicieux et apprécié des petits et des grands. Les services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada vous proposent deux nouvelles recettes de sauces: la "Sauce au rhum et aux raisins" et la "Sauce aux fruits". Elles sont idéales pour rehausser la délicieuse saveur de la crème glacée.

SAUCE AU RHUM ET AUX RAISINS

- 1/2 tasse de raisins secs, épinés
- 1/2 tasse de rhum
- 1/2 tasse de sucre
- 1/4 tasse d'eau
- 1/4 c. à thé de cannelle
- 1/2 c. à thé de zeste d'orange râpé
- 1/2 c. à thé de zeste de citron râpé
- 1/4 tasse de noix hachées

Faire tremper les raisins dans le rhum jusqu'à ce qu'ils soient gonflés (environ 2 heures). Incorporer

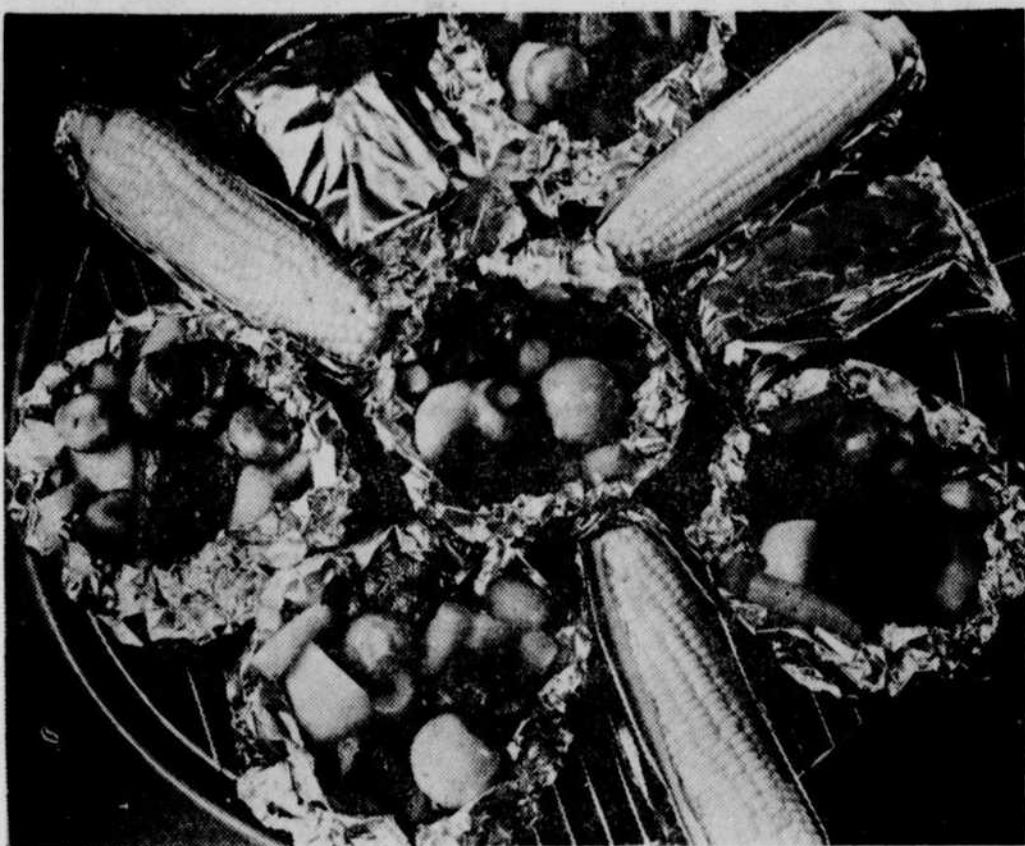
SAUCE AUX FRUITS

- 2 c. à thé de zeste d'orange râpé finement
- 1 c. à thé d'amidon de maïs
- 1/3 tasse de sucre
- 1/4 c. à thé de gingembre
- 1/2 tasse de jus d'orange
- 2 c. à table de beurre
- 1 c. à thé de jus de citron

- 1 boîte (14 onces) de moitiées de pêches, égouttées
- 1 boîte (14 onces) de moitiées de poires, égouttées

Crème glacée à la vanille

Mélanger zeste d'orange, amidon, sucre, gingembre et incorporer au jus d'orange. Cuire en remuant jusqu'à ce que lisse et épais, puis ajouter beurre, jus de citron et fruits. Couvrir et refroidir. Servir sur de la crème glacée à la vanille. Quantité: environ 3 tasses, 6 portions.



IL EST REVENU LE TEMPS DU... BARBECUE

Avec les papillons, les fleurs et les beaux jours est revenu le temps du barbecue. Plus n'est besoin de chanter les mérites de cette cuisson sur le gril; tous la connaissent et tous en profitent durant l'été. Il semble que la tendance soit à se servir de volaille, de viande fumée ou de coupes de bœuf pour la cuisson au barbecue. Pourtant, il est grand temps de rendre à la viande hachée la place qui lui revient dans la cuisine en plein air. Après avoir dégusté, ne serait-ce qu'une fois, des rouelles de dinde, de porc ou de bœuf haché, vous verrez à ce qu'elles occupent souvent une place de choix dans vos menus. Et quelle saveur! Rien que d'y penser l'eau vous en vient à la bouche! Et ce n'est pas tout; accompagnées de pommes de terre et de maïs en épis cuits sur le gril, de tomates et d'une salade croustillante, ces rouelles feront un festin du plus simple repas. Donc, avec l'été à nos portes, n'hésitez pas à multiplier les séances de cuisson en plein air. Des "hamburgers" préparés avec différentes sortes de viande hachée, des suggestions de garnitures, telles sont les recettes proposées par les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada. N'est-ce pas merveilleux qu'il soit revenu le temps du... barbecue!



Pour régaler la famille et en même temps les voisins invités à un petit goûton sur la plage... c'est une excellente idée de servir des croquettes au saumon, des pains de type hamburger.

Venez les chercher chez DOMINION!

Les feuillets hebdomadaires de la série

"SAVOIR S'ALIMENTER"

par Louis Desautels



C'EST SURTOUT A CAUSE DE LA VIANDE!
BOEUF BOUVILLON "QUALITE SELECTIONNEE"
Viellissement naturel, inspecté par le gouvernement

JAMBON DANS LA FESSE
Maple Leaf - Tendersweet - Sans couenne - Prêt-à-manger - Entier ou moitié lb **.83**

ROULES COTTAGE
Maple Leaf - Désossés - Fumés - Midget lb **1.29**

EPAULE DE PORC
Fumée - Picnic - Marque populaire lb **.65**

DINDES CONGELEES
Catégorie "A" - Jeunes - Tendres - 8 à 10 livres lb **.63**

POULET A ROTIR
Congelés - Cat. "A" 2 à 4 lb lb **.53**

ROTI DE PALETTE
Tendon dorsale sauté lb **.89**

ROTI COTES croisées
Prêt pour le four lb **1.09**

BIFTECK DE PALETTE
Coupe du centre - Pour B.B.Q. lb **.99**

BIFTECK DE PALERON
Frais haché lb **1.07**

HAMBURG
Frais haché lb **.95**

BACON sans couenne
Marque Jubilee Pqt 1 lb **.87**

SAUCISSES FUMÉES
Maple Leaf Paquet 1 lb **.83**

PAIN DE POULET
ou viande et olive - Maple Leaf Paquet 6 oz **.39**

BOLOGNE MIDGET
Maple Leaf 24 oz **1.19**

JAMBON CUIT
Tranché - Maple Leaf Pqt 6 oz **.79**

SMOKED MEAT
Coors - Format sandwich 4 oz **1.09**

SAUCISSES FUMÉES
Coors - Pour B.B.Q. Pqt 1 lb **.85**

TETE FROMAGEE
Bilopage - Contenant 10 oz **.61**

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...

Le Fournil

PETITS PAINS
Scone - Au lait - Frais et savoureux Doux **.33**

GATEAU ETAGE
Au chocolat, fudge - Le favori de tous! ch. **.79**

CORNES DANOISES
Au beurre - Délicieuses Pqt de 6 **.55**

PRIX COUPES A PLEIN!

GAUFFRES AUNT JEMIMA
A l'ancienne ou lait de beurre - Congelées Pqt 9 oz **.44**

COFFEE RICH "Rich"
Congelé - Pour thé ou café Pqt 16 oz **.29**

POISSON Bâtonnets
Blue Water - Congelé - Emball. économique 32 oz **1.54**

FRAISES ENTIERES
Sans sucre - Dominion Pqt 20 oz **.74**

LIMONADE Dominion
Rose ou blanche - Congelé Bte 12 oz **.23**

LEGUMES MELANGES
Dominion - Congelés Sac 2 lb **.59**

POMMES DE TERRE FRITES
Dominion - Congelées Pqt 9 oz **.19**

BREUVAGES Assortis
Grand Prix - Rég. ou diététique Bte 10 oz **.09**

CAFE INSTANTANE
Domino Pqt 8 oz **1.08**

ALIMENT pour chats
Dr. Ballard - Assorti Bte 15 oz **.23**

PATES Alimentaires
Assorties - Gattuso Pqt cello 2 lb **.48**

OLIVES QUEEN
Ordinaire - Gattuso Pqt 20 oz **.89**

KETCHUP HEINS
Aux tomates Bout. 25 oz **.56**

FEVES AU LARD
Libby - Dans sauce tomate Bte 8 oz **.20**

JUS de pamplemousse
De concentré - Sans sucre Libby Bte 48 oz **.67**

NESTLE QUICK
Chocolat instantané Bte 1 lb **.59**

JUS DE TOMATE
Heinz - De fantaisie Bte 19 oz **.22**

FRUITS et LEGUMES FRAIS!

CERISES BING
de Washington, E.-U. Can. No 1 sucrées et juteuses **.59**

BLE D'INDE
en épis, de Floride, Canada No 1 Jeunes et tendres à 5 pour **.59**

BANANES MURES
Importées - Savoureuses lb **.15**

PRUNES "BEAUTY"
de Californie, E.-U. Rouges, délicieuses lb **.49**

ORANGES OUTSPAN
De l'Afrique du Sud - Nouvelle récolte Grosseur 88 Doux **.98**

CONCOMBRES
de Floride, Canada No 1 longs, verts, grosseur 84 2 pour **.38**

SUPER-AUBAINES DE LA SEMAINE

NESTLE QUICK
Chocolat instantané Bte 2 lb **.85**

JUS DE TOMATES
Aylmer de fantaisie Bte 48 oz **.33**

MARGARINE MOLLE
Kismet (Bol à salades) 1 lb **.29**

PATATES CHIPS
Humpty Dumpty - Ordinaires Baril 1 lb **.79**

PRIX COUPES A PLEIN

BATONNETS AU FROMAGE
Cheddarin - Hump. Dumpty Sac 5 1/2 oz **.39**

CREME GLACEE
Sealtest - Saveurs assorties - Naturelles Cont. plastique 3 chop **1.26**

TARTE aux pommes
Richmello Tarte 24 oz **.39**

CAFE INSTANTANE
Chase & Sanborn - Double mélange (10 oz... \$1.97) Pqt 6 oz **1.33**

ARACHIDES Mondées
Salées - Mutsweet Sac 16 oz **.63**

GELEE EN POUDRE
Royal - Assortie Pqt 3 oz **.10**

PAINS A HOT DOG
ou Hamburg. - Richmello Pqt de 12 **.39**

JAVELLE
Domino - Concentrée Cruche 64 oz **.34**

PAPIER de TOILETTE
Moderne - Couleurs - Assorties Pqt 2 roul. **.33**

ESSUIE-TOUT Royale
Blanc - Jaune ou citrouille Pqt 2 roul. **.59**

"HANDI-WRAP"
Film à emballer Roul. 100 pl. x 12 po. **.39**

ROYALE
Tissus faciaux - Format pour hommes Bte de 40 **.24**

COUCHES
Flush-A-Byes - Grandes Pqt de 60 **2.54**

COLGATE
Crème dentifrice Tube 50 ML **.63**

BRIGHT SIDE
Shampooing à cheveux Bout. 6 oz **.90**



Prix coupés à plein tous les jours

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A LA FERMETURE, MARDI LE 26 JUIN 1973. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES! DOMINION STORES LIMITED

POUR CELEBRER LA ST-JEAN-BAPTISTE - FERME TOUTE LA JOURNEE, LUNDI 25 JUIN - APPROVISIONNEZ-VOUS DE PAIN ET DE PRODUITS LAITIERS

Mme Gandhi séjourne au Canada dans le but de sensibiliser davantage Ottawa aux "graves" problèmes de l'Inde

Par André Bellemare

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, séjourne au Canada dans l'espoir de sensibiliser davantage le gouvernement d'Ottawa aux graves problèmes qui assaillent son pays, principalement une pénurie d'aliments.

Le chef du gouvernement indien souhaite en même temps que le Canada accroisse son aide, par le biais d'accords commerciaux si possible, en fournissant plus de blé et d'autres denrées alimentaires pour soulager la misère et la faim dans ce pays membre du Commonwealth.

C'est le sens du message qu'elle a livré, mardi à Ottawa, dans une intervention devant les députés et sénateurs dans la Chambre des Communes ainsi que pendant une rencontre avec la presse.

Mme Gandhi a parlé surtout de paix, de co-existence pacifique dans le monde et des problèmes de son pays et de l'aide qu'elle compte bien recevoir de l'extérieur.

Le premier ministre de l'Inde est arrivé au pays dimanche dernier pour une visite officielle d'une semaine sur invitation du gouvernement canadien.

Hier matin, elle s'est entretenue avec le premier ministre

Trudeau et le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, ainsi que d'autres dirigeants du gouvernement avant de prendre la parole devant les deux Chambres réunies.

Dans l'après-midi, elle a visité la Galerie nationale et le Centre national des arts, dans la capitale.

En soirée, elle a été reçue par le haut-commissaire de l'Inde et Mme Gandhi a offert un dîner officiel à ses hôtes.

Aujourd'hui, le premier ministre indien se rendra à Toronto et demain, jeudi, elle visitera Montréal où elle sera l'invitée, notamment, du gouvernement du Québec à un banquet officiel suivi d'un spectacle des "Feux Follets", une troupe de danseurs de folklore.

Manifestations

Dans la plupart de ses déplacements, Mme Gandhi se heurte

à l'hostilité d'un groupe d'environ 50 à 75 ressortissants indiens et pakistanais qui protestent contre l'emprisonnement des quelque 93.000 Pakistanais en Inde à la suite de la guerre entre le Pakistan et le Bangladesh qui s'est terminée en 1971, par l'indépendance de cette ancienne partie est du Pakistan.

D'autres, par ailleurs, manifestent contre l'emprisonnement de P.R. Sarkar, le chef spirituel du mouvement "Ananda Marga" en Inde également.

Les pourparlers La visite de Mme Gandhi en terre canadienne en est une de courtoisie et les discussions entre le premier ministre indien et son homologue canadien ont porté sur des généralités, sur la situation dans le monde et l'état des relations entre l'Inde et le Canada.

Des hauts fonctionnaires des deux pays se sont également

rencontrés et Mme Gandhi a dit que les pourparlers ont été "fructueux".

On ne s'attend pas qu'un accord quelconque soit signé pendant le séjour du premier ministre indien, la première visite officielle de Mme Gandhi au Canada depuis qu'elle occupe ce poste.

Son père, l'ancien premier ministre Nehru, s'était adressé également aux sénateurs et députés en Chambre en octobre 1949.

Mme Gandhi n'assistera pas à la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui doit se tenir à Ottawa du 2 au 10 août, étant donné qu'elle ne pourra quitter son pays à cette époque de l'année.

Au sujet des prisonniers pakistanais détenus en Inde, le premier ministre ne voit pas pourquoi "il faut se soucier d'eux, car ils ne sont nullement en danger".

La Croix-Rouge internationale veille à ce qu'ils soient traités avec justice et humanité, a-t-elle ajouté.

Elle a expliqué qu'il n'appartient pas à l'Inde seule de décider du sort de ces prisonniers d'une guerre qui a opposé les deux parties du Pakis-

tan et la décision doit venir du Bangladesh lui-même.

Quant au chef spirituel Sarkar, "il a été arrêté pour différentes raisons et il est assuré d'être jugé justement", a-t-il encore déclaré.

Au sujet des relations avec le Pakistan, le premier ministre de l'Inde a signifié que son pays fait tout en son pouvoir pour les normaliser et faire bon voisinage.

Les intérêts de ces deux pays sont complémentaires et non contradictoires et il vaut mieux oublier le passé et travailler ensemble pour tâcher de résoudre nos problèmes communs, a ajouté Mme Gandhi.

Même si l'Inde a réussi à doubler sa production de blé pour atteindre 100 millions de tonnes, il en manque encore beaucoup par suite, notamment, des grandes périodes de sécheresse et des autres intempéries dont a été victime ce pays l'an dernier.

Mme Gandhi a même raconté qu'un Etat indien est privé d'eau depuis sept ans. "C'est terrible, vous vous imaginez un enfant de sept ans qui n'a jamais vu la pluie tomber?", a-t-elle demandé.

L'Etat a consenti des prêts agricoles pour \$56.2 millions

OTTAWA (PC) — Entre le 1er janvier et le 31 mars 1973, le gouvernement a consenti, en vertu de la loi sur les prêts agricoles, une somme de \$56.2 millions, comparativement à \$35.6 millions à la même époque en 1972.

Un total de 13.854 prêts ont été approuvés, dont 43 au Québec, pour une somme de \$169,705 aux agriculteurs québécois.

On sait que le gouvernement du Québec possède son propre système de prêts agricoles. Plus de tiers des prêts ont été versés à des cultivateurs ou exploitants agricoles de la Saskatchewan, soit 4.831 représentant un montant de \$21 millions.

Au Nouveau-Brunswick, 76 demandes ont été acceptées et la somme des prêts s'est élevée à \$271,325.

Terre-Neuve a été la seule province canadienne à ne pas profiter de cette loi pendant les trois premiers mois de l'année en cours.

La loi permet d'emprunter jusqu'à \$15,000 pour acheter de nouvelles terres et jusqu'à \$15,000 pour diverses autres fins, sous réserve, toutefois, d'une limite de \$25,000 de créance globale en cours.

Petites entreprises

Par ailleurs, pendant les trois premiers mois de 1973, le gouvernement a prêté \$7.6 millions en vertu de la loi sur

les prêts aux petites entreprises, comparativement à \$5.4 millions l'an dernier.

Ce sont les petites entreprises du Québec qui ont bénéficié de la plus grande partie de ce montant, soit \$3.3 millions répartis entre 308 entreprises.

En Ontario, 130 prêts ont été consentis pour une valeur de \$1.2 million, tandis que 15 entreprises du Nouveau-Brunswick se sont partagées \$203,008.

Cette loi autorise le gouvernement à garantir les prêts que les banques à charte et autres prêteurs désignés consentent aux entreprises pour des fins diverses.

Jusqu'à \$25,000 peuvent être empruntés ainsi en une seule et même fois, et le délai pour le remboursement ne doit pas dépasser 10 ans.

Opérations de pêches

Enfin, la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche a permis à 314 entreprises de pêches de bénéficier de prêts totalisant \$3 millions. Pendant la période correspondante en 1972, la somme des prêts s'élevait à \$1.9 million.

Les exploitants d'entreprises de pêches peuvent emprunter jusqu'à \$25,000 du même coup et rembourser le prêt sur une période de 10 ans.

Un seul prêt a été consenti au Nouveau-Brunswick et il était de \$3,000.

Au Québec, le gouvernement administre son propre programme d'aide aux pêcheurs et aucun d'eux n'a emprunté du fédéral de janvier à mars 1973.

D'avril 1972 à mars 1973, 894 pêcheurs se sont partagés des avantages de cette loi et se sont partagés \$6.9 millions, dont \$4.7 millions à des entreprises de la Colombie-Britannique.

CARE

Un dollar donné à CARE devient la nourriture de l'affamé, le toit du sans-abri, de l'eau pour l'assouffir. Envoyez vos dons à...

CARE Canada, 1000, 4^e rue Sparks, Ottawa K1P 5A6

A travers le pays

Glace

OTTAWA (PC) — Le comité des pêcheries des Communes a entamé hier l'étude du projet de loi prévoyant des subventions fédérales pour la construction de fabriques de glace dans les ports de pêche canadiens.

Cette mesure s'impose, a expliqué le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, car chaque année, faute de glace, nous perdons quelque 100 millions de livres de poissons, évalués à près de \$25 millions.

Pétrole

Depuis l'entrée en vigueur, vendredi dernier, des restrictions sur les exportations de produits pétroliers canadiens, le Conseil national de l'Energie a approuvé la plupart des demandes de permis d'exportation. Les autorisations données portent sur 431,000 barils d'essence et 269,000 barils d'huile de chauffage. Il s'agit surtout de l'exécution de contrats antérieurs aux restrictions et non d'une application en peut trop libérale des restrictions.

Subventions

Le gouvernement fédéral a accordé des subventions totalisant \$1,144,036 à 135 projets dans le cadre du programme Horizons nouveaux. Près de 19,000 personnes au Canada en bénéficient, a déclaré hier M. Marc Lalonde, ministre fédéral de la Santé.

Le NPD

M. Wally Firth, NPD et unique député des Territoires du nord-ouest, a soumis hier aux Communes un bill privé prévoyant la création de trois circonscriptions électorales dans ces territoires, qui seraient alors représentés par deux députés.

Les T.N.O., dit-il, sont trop vastes pour être adéquatement représentés, comme ils le sont actuellement, par un seul député.

Le projet n'a de chance de passer que s'il obtient l'appui du gouvernement.

Exportations

Au cours des cinq premiers mois de cette année, les exportations canadiennes se sont élevées à \$9.8 milliards, soit une augmentation de \$1.9 milliard ou 25 p.c. sur la période correspondante de l'année 1972.

Pour le seul mois de mai, le Canada a exporté pour \$2.24 milliards, soit 16 p.c. de plus qu'en mai 1972. Ces chiffres ont été fournis hier par Statistique Canada.

Prêts

Le prix de révision des prix des aliments s'est présenté hier devant le comité des aliments des Communes et s'est fait "taper sur les doigts", pour s'être déclaré publiquement hostile à un contrôle des prix.

A M. Harold Danforth, député conservateur de Kent, Essex, qui lui reprochait cette attitude, Mme Beryl Plume, présidente du conseil et ancienne présidente de l'Association des consommateurs du Canada, a répondu que l'expérience du contrôle des prix aux Etats-Unis n'avait pas démontré l'efficacité de telles mesures.

Félicitations

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a invité tous les députés des Communes, mardi, à se joindre à lui pour féliciter Mlle Jocelyne Bourassa, d'avoir gagné le tournoi de golf "La Canadienne".

Mlle Bourassa est originaire de Shawinigan et M. Chrétien est député de St-Maurice aux Communes, circonscription incluant cette ville.

La plupart des députés ont applaudi à l'initiative.

Caouette

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, s'est exprimée dans les deux langues officielles du Canada mardi matin en s'adressant aux députés et sénateurs réunis dans la Chambre des Communes.

La maîtrise quasi parfaite de la part de Mme Gandhi de l'anglais et du français a paru impressionner le chef du Crédit social, M. Réal Caouette.

Au cours de la période des questions en Chambre, hier après-midi, le leader créditiste a demandé, en se référant au discours de Mme Gandhi: "Est-ce que le gouvernement, et remarquez bien que le premier ministre de l'Inde n'est ni français ni anglais mais elle est indienne, elle n'a pas notre culture à nous, elle a la sienne, M. le président, j'en arrive à ma question, est-ce que le gouvernement a l'intention de suggérer à certains députés d'espérer au Parlement d'apprendre au moins les deux langues officielles de notre pays?"

La question de M. Caouette, comme il fallait s'y attendre, a été jugée brève.

PLACE HENRI-BOURASSA
CENTRE D'ACHATS NEUFCHÂTEL
PLACE ST-ROMUALD
BIENTOT ANCIENNE-LORETTE

PETIPRI

JOYEUSE FÊTE DE LA SAINT-JEAN À NOTRE DISTINGUÉE CLIENTÈLE

VIANDE DE QUALITE SOIGNEUSEMENT PREPAREE

FESSE DE JAMBON Laitier, dégraissé sans os, Canada catégorie A. jarret, LIVRE .79 partie du LIVRE .69	ROTI DE PALETTE coupe ordinaire, marque rouge, LIVRE .85	POULETS CONGELES jeunes et tendres, Canada catégorie A, 3 à 4 lbs LIVRE .49	BOEUF HACHE maigre et frais, LIVRE .95	BACON MAPLE LEAF tranché sans os, LIVRE .95
SAUCISSON FEDERAL frais, en morceaux, LIVRE .55	SAUCISSE FUMEE Swift Premium, dégraissée, 1 LIVRE .75 (Paquet de 2 livres \$1.39)	PAS D'ERREUR, C'EST TOUJOURS DES PETIPRI	BIFFECK DE PALETTE marque rouge, pour B.B.Q., LIVRE .95	BIFFECK DE ROTONDE ou rôt de croupe, marque rouge, LIVRE 1.63
STEAK HACHE maigre et frais, LA LIVRE 1.15	BIFFECK DE COTE marque rouge, pour B.B.Q., LIVRE 1.89	SALADE DE CHOIX tranche et juteuse, 16 ONCES .89	ROTI DE LARD sans os, bon filet, LIVRE .89	EGGS ROLLS BILOPAGE BOITE DE 6 .69
CONCOMBRES frais et verts, Produit des Etats-Unis, Cat. Canada No 1. CHACUN .19	PECHES juteux et sucrés, Produit des Etats-Unis, Cat. Canada No 1 — LA LIVRE .45	EPAULE DE JAMBON fendue, Laitier, sans jarret, LIVRE .65	TETE FROMAGEE frais, BiloPage, 10 ONCES .61	JAMBON CUIT TRANCHE fédéral, 6 ONCES .87
CERISES BING sucrées et juteuses, produit de Washington, catégorie Canada No 1, LA LIVRE .59	CHOUX de Bruxelles, frais et verts, produit des E.-U., Cat. Canada No 1 CASSEAU 8 ONCES .49	RHUBARBE tendre et rouge, produit du Québec, cat. Canada No 1 6 PAQUETS DE 3 BATONS .48	UN SPACIEUX RAYON D'EPICERIE BIEN SELECTIONNE	
Beurre d'Arachide SCHWARTZ jarret 2 livres .95	Crème glacée REGAL 3 chopines carton .58	Jus de tomate HEINZ 19 onces .19	Tartes MEILLEUR choix de saveurs 16 onces 3/.89	Arachides sur écaille P.H. Cello 14 onces .53
PAPIER de vaisselle, 2 rouleaux couleurs assorties .33	NESTLE QUIK bruvage au chocolat 2 LIVRES .88	PRESIDENT mélange de saucisses, sauté, 3 1/2 onces .09	CONFITURE Carnegie, fraise ou framboise, jarret 24 ONCES .55	PAIN HOT DOG Dupont, inde, PAQUET 12 .39

QUALITÉ-PETIPRI-SERVICE

Fromage à tartiner Kraft, choix de 3 saveurs, 8 onces .55	Cristaux à l'orange Grad, 1 1/2 onces .15	Sauce B.B.Q. Case, 14 onces .32	Soupe Habitant pâté au légumes, 28 onces .26
Liqueurs Grad cognac, choix de saveurs, 1 1/2 onces .10	Mayonnaise Miyado Whip, 16 onces .46	Thon en morceaux Oscar Lot, boîte de 7 onces .51	Couches Flush a Byes médium, grandeur 60 .24
Lait en poudre Crisco, 3 livres 2.05	Marinades sucrées Miyado, 24 onces .58	Poulet à la King Carnegie, 10 onces .41	Pâte dentifrice Crest régénère le maillage, format grand .57
Lait évaporé Crisco, 15 onces .22	Beurre de caramel Shirley, 25 onces .53	Céréales Rice Krispies de Kellogg, 8 onces .37	Papier aluminium Alcan, 18" x 25' .75
Café décaféiné Taster Choice, 4 onces 1.43	Gelée de pomme OKA, 9 onces .31	Blé soufflé Quaker sans sel, 8 onces .56	Poli à meubles Eclair, 6.5 onces .84
Fèves au lard Libby's brun tendre, format 19 onces .34	Pouding Nestlé saveurs assorties, 15 onces .33	Délice au boeuf Shirley, choix de saveurs, 6 onces .57	Eau de javel Grad, format 12.5 onces .58
Macedoine La Fontaine, format 19 onces .27	Patate instantanée Shirley, 6 onces .35	Pâte alimentaire Grad, 2 livres .35	Assiettes plastiques, aliments chauds, paquet de 5 .35
Pêches en demi Austral qualité familiale, format 25 onces .53	Mélanges à pouding Robin Hood, choix de saveurs, 9 onces .34	Sauce à Pizza Guthrie, plain, 8 onces .19	Biscuits Ritz de Christie, 8 onces .36

4e DEPART



L'abbé Carol Bernard, prêtre des Missions Étrangères, est reparti, malgré une santé ébranlée, vers les Philippines, où il est missionnaire depuis bientôt 20 ans. Il bosnera encore 5 ans, dans la paroisse de Bunawan, qu'il a entièrement fondée, et qui compte près de 50,000 âmes. Il salue et remercie tous ceux qui veulent bien soutenir son apostolat. Ce missionnaire est le fils de M. et Mme Noël Bernard, de St-Victor, Beauce. Nos meilleurs vœux accompagnent ce valeureux missionnaire.

(Publi-Inf.)

Carrières et professions

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION SCOLAIRE JOUTEL-MATAGAMI

est à la recherche :

- 1 — D'UN PRINCIPAL qui sera aussi directeur général
- 2 — D'UN PRINCIPAL-ADJOINT qui assumera les responsabilités surtout pédagogiques (voir à l'implantation du progrès continu...)

Les documents 1 et 3 de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation énumèrent les fonctions rattachées à ces postes.

ENDROIT: Ecole Galinée de Matagami, niveau élémentaire catholique.

CRITERES: • Scolarité 15 ans. Cette scolarité s'accompagne d'un certificat d'aptitude à la Direction; ou Etudes spécifiques en administration sanctionnées; ou • Expérience pertinente à la fonction, démontrant des habiletés à résoudre des problèmes d'ordre administratif, pédagogique, disciplinaire. • 5 années d'expérience à la Direction ou dans l'enseignement, à l'élémentaire de préférence. • Connaissance suffisante des méthodes nouvelles préconisées à l'élémentaire. • Toute expérience valable, indépendamment des critères ci-haut mentionnés pourrait être considérée. • "Leadership" c'est-à-dire, capacité réelle de diriger une équipe de professeurs et une école avec dynamisme. • Bonne santé; certificat d'un médecin et d'un psychologue. • Bonne réputation et comportement exemplaire.

AVANTAGES: Avancement professionnel et salarial. Responsabilité accrue au niveau des comportements et décision d'ordre scolaire, tout en répondant de son mandat.

ENTREE EN FONCTION: Immédiatement, suite à l'acceptation par la Commission Scolaire.

DEMANDE ECRITE: Adressée à la Commission Scolaire Joutel-Matagami Case Postale 190, Matagami.

Jean Verville
secrétaire général

LES SPORTS

La famille Howe à Houston

Gordie signe un pacte de quatre ans pour \$1 million

HOUSTON — (P.A.) — Les Aeros de Houston, de l'Association mondiale de hockey, ont annoncé hier que Gordie Howe avait signé avec l'équipe un contrat de quatre ans, lui assurant un salaire approximatif de \$1 million.

En annonçant la nouvelle, Jim Smith, le président des Aeros, a couronné plusieurs semaines de négociations avec l'ancien joueur étoile des Red Wings de Détroit, de la ligue Nationale.

Howe avait déclaré la semaine dernière avoir reçu une offre de \$1 million. Smith n'a pas dévoilé les termes du contrat mais il a reconnu que l'entente se chiffrait aux environs de ce montant.

Howe, un ailier droit élu au Temple de la renommée de la LNH en 1972, a porté les couleurs des Red Wings pendant 25 ans et a établi bon nombre de records.

Il a terminé sa carrière avec une fiche de 1,809 points, dont 786 buts, en 1,687 matches réguliers. En 154 rencontres en séries éliminatoires, il a enfilé 87 buts et récolté 91 passes.

Après avoir démissionné la semaine dernière de son poste

de vice-président des Red Wings, il a déclaré que ses chances de signer avec les Aeros étaient de 90 pour cent et qu'il pourrait ainsi voir se réaliser un rêve qu'il caresse depuis longtemps: jouer avec ses deux fils pour une équipe professionnelle.

A Montréal, le président de la LNH, Clarence Campbell, s'est dit déçu par la décision de Howe de se joindre à un circuit rival.

"Mais il a fait son choix et il n'y a aucun doute qu'il n'était pas heureux à Détroit."

"J'espère qu'il ne sera pas victime du destin qui s'abat sur ceux qui ont joué pendant trop longtemps. Je serais fort déçu si au lieu d'être applaudi il était hué. Je n'aimerais pas le voir dans cette situation."

Campbell a déclaré par ailleurs que la LNH avait offert \$500,000 à Howe pour qu'il ac-

cepte un poste d'ambassadeur aux relations publiques pour les cinq prochaines années.

"J'estime que nous lui avons fait une offre généreuse, qui n'égale pas celle de Houston, mais généreuse".

Au cours d'une entrevue téléphonique, Howe a déclaré avoir appris que les Aeros entreprendraient la construction d'un nouveau stade, et a annoncé qu'il avait accepté de participer au match inaugural de la saison 1974-75 dans ce stade.

Il a ajouté que sa femme, Colleen, fera partie de l'organisation des Aeros à titre de conseillère, probablement dans le domaine du hockey amateur.

Il a dit espérer jouer en même temps que son fils Mark, un ailier gauche, en 1973-74. Son autre garçon, Marty, est défenseur.



Le temps est un grand guérisseur. Cette photo de Gordie Howe a été prise quand les Red Wings de Détroit avaient retiré le chandail du célèbre joueur de hockey. Maintenant il vient de quitter cette organisation pour les Aeros de Houston et Association Mondiale et il n'a pas dû verser de larmes. On reconnaît, Mark le père de Gordie; le vice-président des États-Unis, Spiro Agnew; Colleen, l'épouse de Gordie; Ted Lindsay, un ancien coéquipier; et Gordie.

Coquetel sportif

CALGARY (PC) — Al Balding, de Toronto, a remporté l'Omni-um de l'Alberta avec un total de 214, deux sous la normale, pour 54 trous. Dan Talbot, de Beloeil, a été le meilleur Québécois avec 222, suivi de Duke Doucet, de Windsor Mills, avec 230, tandis que Don Rioux, d'Ottawa, roulait 224.

LOS ANGELES (PA) — Butch Goring a signé un contrat d'un an hier avec les Kings de Los Angeles, de la LNH. Il a récolté 24 buts et 21 aides l'an dernier en dépit d'une longue absence causée par une grave blessure à une jambe, nécessitant 59 points de suture.

LONDRES (PC) — Trois Canadiennes ont remporté hier leur premier match de qualification en vue du tournoi de Wimbledon. Vicki Berner, de Vancouver, a triomphé 6-3, 6-1, aux dépens d'une Sud-Africaine; Janice Tindie l'a emporté 6-4, 6-3, sur une Américaine et la Torontoise Barbara Branovsky a vaincu une Australienne 7-5, 6-8, 7-5.

Par contre, Don McCormick et Guy Tytherleigh, de Vancouver, ont subi des échecs.

BOSTON (PA) — Les Bruins de Boston, de la LNH, ont embauché leur choix au repêchage amateur, le centre Doug Gibson, des Petes de Peterborough, de la LJO.

TOKIO (Reuter) — Le Thaïlandais Chatchai Chionoi, champion du monde des poids-mouche, version World Boxing Association, défendra son titre le 15 septembre à Bangkok ou Yokohama contre le Japonais Summu Mangata, a annoncé, lundi, le gérant de ce dernier.

HALIFAX (PC) — L'Association canadienne de ski tiendra sa convention annuelle à Ottawa du 21 au 24 juin alors qu'on attendra plus de 200 délégués canadiens, plus des représentants américains et autres.

L'appel de Pilic rejeté, Wimbledon sera boycotté

LONDRES (Reuter) — L'Association des joueurs de tennis professionnels a engagé hier ses adhérents à boycotter le tournoi de Wimbledon pour protester contre la suspension d'un mois qu'a imposée au Yougoslave Niki Pilic la fédération internationale.

Réunis à Londres hier soir, les responsables de l'association ont pris leur décision quelques heures après que Pilic, qui avait intenté un recours contre cette suspension, ait été débouté par la justice britannique.

Les 16 joueurs figurant en tête du tableau des simples-messieurs du tournoi de Wimbledon sont tous affiliés à l'Association des joueurs professionnels.

Le joueur sud-africain Cliff Drysdale, président de l'association, a déclaré que ses membres devraient se retirer de tout tournoi qui serait interdit à Pilic.

"Nous avons entièrement confiance en notre cause. Nous regrettons profondément que cette confrontation survienne juste avant le tournoi de Wimbledon, mais nous n'avions pas d'autre choix", a dit Drysdale.

"Nous pensons que près de 90 pour cent des 90 joueurs affiliés à l'association se soumettront à notre décision", a-t-il ajouté.

Pilic, d'abord suspendu pour neuf mois par la fédération yougoslave après avoir refusé de jouer pour son pays en coupe Davis, avait vu sa suspension réduite à quatre semaines par la fédération internationale.

L'Américain Stan Smith, vainqueur l'an dernier à Wimbledon, avait déclaré dans la journée: "J'ai été surpris d'apprendre que Pilic a été débouté dans son recours. C'est vraiment quelque chose de décevant à Wimbledon et je suis désolé que la fédération internationale ait choisi ce tournoi pour mettre ce différend sur le tapis".

Titre conservé

TOKYO (Reuter) — Le Japonais Kunikida Shibata a conservé hier son titre de champion du monde des super-plumes (version World Boxing Association) en battant aux points l'Argentin Victor Echegaray qu'il a envoyé par deux fois au tapis à la dernière reprise après s'être tenu sur la défensive au cours des 14 précédentes.

La victoire aux points du Japonais a paru aux spectateurs plus étriquée que ne l'aurait été celle accordée à l'arbitre et l'un des juges, l'arbitre Yusaku Yoshida l'a donné vainqueur 73-70 et le juge Mkorita 72-68. Le deuxième juge, Takeo Ugo, a réduit l'écart à un point: 72-71 en faveur du champion du monde.

Ancien champion du monde des poids plumes, Shibata défendait son titre des super-plumes pour la première fois depuis qu'il l'a ravi au Philippin Ben Villaflores en mars dernier.

Prié de dire s'il existe un moyen pour les joueurs de l'association de participer en fin de compte au tournoi, Drysdale a répondu: "Seulement si la suspension de Pilic est levée. Pour rien au monde, les joueurs ne voudraient renoncer à Wimbledon, mais j'ai l'impression que la fédération internationale mettrait ce tournoi pour nous faire mettre bas les armes".

Onze des 13 membres du bureau directeur de l'Association des joueurs professionnels ont assisté à la réunion d'hier soir. Sept ont voté en faveur du boycottage, un contre et deux autres se sont abstenus. Pilic n'a pas voté.

La décision de l'association a placé plusieurs joueurs dans l'embarras. L'Australien Ken Rosewall a dit: "Je suis arrivé dimanche et il semble que j'ai fait le voyage d'Australie en vain".

Le Roumain Ilie Nastase, le meilleur tennisman de la saison, finaliste l'an dernier à Wimbledon, a déclaré l'air ennuyé: "Je suis dans une sale position. En tant que membre de l'association de devrait me conformer à ses décisions mais d'un autre côté, ma fédération m'a formellement demandé de participer au tournoi de Wimbledon. Je ne sais que faire".

Drysdale a conclu: "Tout cela est bien triste, mais je vous assure que nous n'avons pas pris notre décision à la légère. Pour en arriver là, beaucoup de facteurs ont joué, croyez-moi".

Aucun contact Plante - Béliveau

Par Jean POULIOT

Jean Béliveau n'a pas eu d'autres nouvelles de Jacques Plante depuis que le gérant des Nordiques lui a annoncé au tournoi des célébrités de "La Canadienne" mercredi dernier qu'il avait été placé sur la liste de l'équipe de Québec dans l'AMH. "Je l'ai alors remercié de cette marque de confiance, de me dire le gros Bill au téléphone hier soir, mais il n'y a pas eu de date d'entrevue de prévue, ni d'autres contacts établis depuis lors".

SURPRISE? Comme je disais à Jean que Plante avait été surpris que la nouvelle s'ébruite, il a répondu: "Je ne vois pas d'où cela a pu venir à part de lui. Un journaliste m'en a parlé sur le terrain avant

même que Plante ne m'en parle. Le jeudi, j'avais un appel du réseau anglais de Radio-Canada et samedi de Gilles Blanchard, même si je n'en avais parlé à personne".

Béliveau a renchéri: "Mieux qu'un appel, hier lors d'une conférence de presse du tournoi Béliveau-Perreault, un photographe m'a même mentionné le montant que les Nordiques étaient supposés m'offrir".

Je me suis rendu au bureau des Nordiques hier matin pour avoir les commentaires de Plante, mais il était enfermé dans son bureau en réunion importante. Personne ne doute qu'il aura des explications convaincantes à fournir à la prochaine conférence de presse.

Stasiuk, Bordeleau, Cournoyer, etc.

ST-LOUIS (PA) — Vic Stasiuk, qui a été congédié par les Canucks de Vancouver, a été nommé hier instructeur adjoint des Blues de St-Louis.

Stasiuk, qui est âgé de 44 ans, a piloté les Canucks pendant une saison après avoir été instructeur des Golden Seals de la Californie pendant un an et des Flyers de Philadelphie pendant deux ans.

Il remplacera l'ancien instructeur adjoint Bob McCord, qui a été nommé instructeur en chef des Spurs de Denver, de la Ligue de l'Ouest.

VANCOUVER (PC) — Les Canucks de Vancouver ont annoncé hier que leur choix de deuxième ronde au repêchage amateur, Paulin Bordeleau, a signé un contrat avec l'équipe. Bordeleau, qui a déjà porté les couleurs du Canadien junior, a enfilé 54 buts et récolté 43 passes la saison dernière avec les Marlboros de Toronto.

Les termes du contrat n'ont pas été dévoilés.

TORONTO (PC) — Les hockeyeurs suédois Borje Salming et Inge Hammarstrom ont signé des contrats de deux ans avec les Maple Leafs de Toronto, a-t-il été annoncé hier.

Le directeur général Jim Gregory a conclu une entente avec les deux joueurs après que l'équipe nationale de la Suède leur eut donné congé.

Salming, un défenseur de 182 livres, a été sélectionné sur la première équipe d'étoiles à l'issue du tournoi international de hockey qui s'est déroulé plus tôt cette année. Hammarstrom, qui pèse 176 livres, peut évoluer aussi bien à l'aile gauche qu'à l'aile droite.

distingué par son travail acharné et incessant tout au long des dernières séries éliminatoires et de la conquête de la coupe Stanley. Cournoyer mérite d'être nommé joueur qui lui sera attribué jeudi prochain lors du dîner mensuel du Club Médaille d'Or.

Par ailleurs, le Club Médaille d'Or rendra également hommage à l'athlète du mois de mai à la Palestre Nationale qui est Michel Brière, qui s'est distingué à la boxe, en remportant le championnat Nord-Américain.

PITTSBURGH (PA) — Les Penguins de Pittsburgh de la ligue nationale de hockey, ont annoncé hier que l'ailier droit Lowell MacDonald avait accepté un contrat de trois ans commandant une "hausse considérable de son salaire".

MacDonald a enfilé 34 buts la saison dernière et s'est vu remettre le trophée Masterton à titre de joueur ayant le plus

Trois victoires de Réjean Genois

(R.L.). Réjean Genois participe actuellement au championnat de la NCAA aux États-Unis et il a atteint la quatrième ronde, soit celle où il reste seulement 32 joueurs. Plus de 250 participants prenaient part à ce tournoi groupant les meilleurs tennismen des universités et collèges américains. Dans la première ronde, l'athlète québécois a eu raison de Mike Brown, de St. Joseph College par les pointages de 6-4, 6-0.

Il est sorti vainqueur de la deuxième ronde en disposant du semé No 13, Jorge Andrew, de l'Université Corpus Christi. Le pointage a été de 7-5, 7-6 en faveur de Genois. Pour la troisième ronde, il a eu plus de difficulté à vaincre le joueur numéro un de l'Université de Cincinnati, Mike Czarferki. Il a perdu le premier set 3-6, puis il a remporté le second set 7-6 après avoir vu son rival prendre les devants 3-0 dans le bras d'égalité, et il a gagné le troisième set 6-3.

Dans la quatrième ronde, Réjean affrontera Willie Blocker. Du 22 au 30 juin il participera ensuite au Southern Championship, en Caroline du Nord.

AVIS

Dernière séance d'inscription pour les jeunes qui veulent fréquenter les loisirs N-Dame de Lorette Inc. Cette séance se tiendra jeudi le 21 juin de 19h. à 21h. au grand chalet des loisirs.

Dr Robert Cloutier S.A. O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMENS DE LA VUE - VERRES DE CONTACT
Polyclinique (Pharmacie Lacroix) 1413 Notre-Dame
ANCIENNE-LORETTE
Tél.: 872-7832
Ouvert tous les jours.
Le soir: Les lundis, mercredis et vendredis

Plus de 400 participants au tournoi de golf "J.C. Tremblay"

PARCOURS ROYAL

- 7.00 J.-A. Hamel, A. Hamel, Cl. Bernier, Cl. Harms;
- 7.06 Jean Bernier, J. G. Bertov, Claude Goulet, R. Villeneuve;
- 7.14 Pierre Labelle, Denis Nadeau, J. Plante, Lucien Deschênes;
- 7.24 Lundy Giguère, Bob Laforce, Louis Chassé, Le Paddock;
- 7.32 Réal L'Abé, Fernand Lemelin, Brad. Can. (INV), Y. Côté;
- 7.40 Joe. Bourque, Réjean Pouliot, Guy Ruel, Cl. Boivin;
- 7.46 Larry Boulay, E. Bilodeau, J. B. Trempe, Paul Barbeau;
- 8.04 M. Taschereau, M. Bédard, John Dacres, Bob Dagenais;
- 8.12 Pierre Châtel, Léon Paquin, Gas. Plamondon, R. Bourdeau;
- 8.20 Claude Bellet, Pierre Leblanc, Jac. Bégin, J.-P. Drouin;
- 8.28 Rodrigue Huot, René Cloutier, Paul Pouliot, Marc Gendron;
- 8.36 Bob Gallant, Geo. Larouche, Fr. Mercier, Fernand Caron;
- 8.42 J.-Guy Hébert, Geo. Gauthier, J.-G. Oulmet, René Lacasse;
- 8.50 J.-C. Houde, Benoît Gagné, Guy Hardy;
- 8.58 Frs. David, Roger Robitaille, Guy Labrie, Ilen Deschênes;
- 9.06 Guy Boutet, Michel Robert, Gaston Drapeau, Michel Groulx;
- 9.14 Frank Fontaine, J.-C. Gervais, B. Lalancette, L'avis Paineaud;
- 9.22 Roland Champagne, Jac. Bégin, Ludger St-Pierre, Paul Fortier;
- 9.30
- 9.40 Ray. Marcoux, M. Blanchard, G. Abrahams, P. Hakim;
- 9.48 Yvon Pedneault, L. Giguère, M. Martel, J. Pavette;
- 10.04 Michel Bérubé, Gilles Gilbert, J.-M. Bilodeau, P. Tremblay;
- 10.12 K. Desjardins, Adj. Guay, J.-P. Simard, Ray. Simard;
- 10.20 Rodrigue Gilbert, J.-P. Giguère, Rol. Dubois, Gilles Guite;
- 10.28 Ronald Guérrette, Jac. Olivier, Rog. Lamarre, Serge Savard;
- 10.36
- 10.44 Ger. Lavendière, René Paquet, Jean Crevier, M. Archambault;
- 10.52 Dr. Crutfield, Rod. Fisher, Michel Rouleau, Tim Burke;

PARCOURS QUÉBEC

- 7.06 Paul Giguère, Claude Blouin, André Gagnon, C. Rodrigue;
- 7.16 M. Fillon, Y. Lortie, C. Samson, G. Ross;
- 7.24 Denis Mathieu, Marcel Talbot, Marcel Lavergne, Y. Filibotte;
- 7.32 H.-P. Lepage, René Labrie, P. Méthivier, M. Veinias;
- 7.40
- 7.48 Ens. Tétu, Ens. Tétu, Y. Langlois, Jos. Roussel;
- 7.56 Michel Samson, D. Mailloche, Rog. Giguère, Guy Dufour;
- 8.04 Peter Donnelly, J. Bertrand, Louis Lavigne, Rémi Langvin;
- 8.12 Cl. Morin, M. Cabana, Lau. Dumont, Geo. Turgeon;
- 8.20 Gilles Blanchard, Bob. Lessard, James Racine, Emile Laroche;
- 8.28 Michel Guillot, J.-G. Oulmet, J.-P. Bruneau, Denis Beaumont;
- 8.36 Paul Ballargeon, J.-Y. Doyon, Ger. Gagnon, Geo. Bilodeau;
- 8.44 PSN, PSN, PSN, PSN;
- 8.50 Marc Chantal, Rol. Chartrand, Claude Page, Richard Poulin;
- 8.58 J.-P. Gagné, Marcel Lemieux, Louis Boudreau, Jules Blais;
- 9.06 J.-C. Gravel, L.-J. Tremblay, J.-M. Paquet, Gast. Langlois;
- 9.14 Paul Jobin, Louis Blais, Jean Blais, Benoît Boulet;
- 9.20
- 9.28 J.-P. Bordeleau, Ray. Laroche, Gaston Senéchal, Abd. Pouliot;
- 9.36 Bob Morency, Rob. Guindon, J.-A. Pouliot, P. Chamberland;
- 10.04 Jac. Pouliot, Ron Ward, Gérard Potvin, André Royer;
- 10.12 Vaughn Tweedell, Simon Nolet, Laurent Labege, G. Nolet;
- 10.20 Paul Maheu, Gilles Melache, Fern. Gagnon, Cl. Pedneault;
- 10.28 M. Bergeron, Léon Rochefort, M. Tremblay, C. Bélanger;
- 10.36
- 10.44 Marc Tessier, Geo. Michaud, Rudy Stefank, Frs. Lacombe;
- 10.52 Guy Lafrance, R. Groux, Claude Simard, Michel Simard;
- 11.00 Guy Poirier, J.-C. Lise, Doris Lusier, Benoît Cyr;

PARCOURS QUÉBEC

- 11.00 Stan Welch, L. J. Cousineau, Bob Laframme, Gil. Perreault;
- 11.08 Serge Bernier, Elz. Turcotte, Marquis Fortier, Butch Houle;
- 11.16 André Lacroix, Bill Johnson, Tony Simard, Roger Groulx;
- 11.24 Rob. Côté, Cl. St-Pierre, Jor. Langvin, Serge Aubry;
- 11.32 Pierre Roux, M. Legendre, R. Lavoie, Guy Lemieux;
- 11.40
- 11.48 Gérard Johnson, Rol. Sabourin, Chris. Bordeleau, L. Labé;
- 11.56 Maurice Giguère, Jac. Guay, R. Bourdeau, Léo Lorrain;
- 12.04 Carol Vadnais, (INV), (INV), (INV);
- 12.12 Yves Simard, Michel Taché, H. Sellakwe, D. Sanderson;
- 12.20 Ray. Vermette, M. Deschênes, Norm. Lahale, L. Bourgeois;
- 12.28 P. Brousseau, Cl. St-Martin, C. Tremblay, Alain Caron;
- 12.36
- 12.44 Gérard Boulet, Gérard Allaire, Ger. Brochu, Michel Harvey;
- 12.52 Marcel Demers, Gervais Jacques, Ray. Robitaille, Roger Potvin;
- 1.00 J.-Guy Hébert, René Lacasse, Robert L'Égare, J.-Guy Gendron;
- 1.08 Guillaume Plette, P. Berthiaume, Alph. Proteau, Gabriel Gilbert;
- 1.16 Dr. Jean Marcoux, Pierre Carreau, Jac. Richard, Denis Filion;
- 1.24 An. Turgeon, (INV), (INV), (INV);
- 1.32 André Huot, Jac. Marcoux, Claude Parent;
- 1.40
- 1.48 Gérard Duplain, Dick Cantin, André Cases, Phil. Groulx;
- 1.56 Claude St-Jean, (INV), (INV), (INV);
- 2.04 Chs-H. Fournier, Pierre Lessard, Serge Bernier, Jac. Barette;
- 2.12 Maurice Beaudet, Jules Bruyère, Serge Savard, Gilles Vaudry;
- 2.20 R. Corey, J.-L. Lassier, Clément Poirier, R. Normandeau;
- 2.28 Rob. Rousseau, Geo. Labrecque, Marcel Lacroix, Rol. Lacroix;
- 2.36
- 2.44 Sim. Lefort, Claude A. Savard, Gérard Grenier, André Marcoux;
- 2.52 F. Houle, Marc Quenivill, Gilbert Moffet, Paul Desruisseaux;
- 3.00 Rodolphe Boud, G. Lamentagne, J.-Cl. Tremblay, Claude Côté;

PARCOURS QUÉBEC

- 11.08 Geor. Maranda, S. Lamarre, Flo. Potvin, S. Senéchal;
- 11.18 Bob Bissou, Robillard, (TVA), Moreau (TVA), R. Bergeron;
- 11.24 Bob Paré, Inv., Inv., Inv.;
- 11.32 M. Pinsonneault, Inv., Inv., Inv.;
- 11.40
- 11.48 C. Comerford, J.-Y. Gauthier, Marius Lessard, Ted Blackman;
- 11.56 Tony Dissio, Inv., Inv., Inv.;
- 12.04 J. Massicotte, André Jolicoeur, André Gaudette, L. Marquis;
- 12.12 Victor Paquet, J.-Y. Gauthier, Jacques Plante, Nordiques, Char. Fortier;
- 12.20 Jac. Dionne, Guy Lévesque, Ray. Gagné, J.-G. Roussy;
- 12.28 Benoit Vachon, L. Turmel, Michel Parizeau, Jac. Durois;
- 12.36
- 12.44 P. Vachon, J. Vachon, R. Robitaille, L. Michaud;
- 12.52 Robert Giguère, Léon Aubin, P. Marquis, P. Falardeau;
- 1.00 Geo. Hamelin, Cl. Tremblay, G. Tremblay, Ch. J. Sirois;
- 1.08 J. Litalien, P. Desmarais, P. Montigny, Ray. Leclerc;
- 1.16 B. Raymond, P. Simard, C. Poisson;
- 1.24 L. Morisset, F. Poulin, S. St-Pierre, Pierre Gobeil;
- 1.32 G. Beauséjour, D. Messier, P. Roy, Nor., René Tremblay;
- 1.40
- 1.48 A. Robert, J.-Paul Leblanc, Johnny Farago, Nic. Tremblay;
- 1.56 Guy Charro, Ray. Gauvin, Gaston Gagné, R. Gagnon;
- 2.04 J.-J. Côté, N. Fortier, P. Raymond, R. Dubreuil;
- 2.12 Marc Bougie, A. Leconte, R. Landry, M. Senéchal;
- 2.20 G. Perreault, C. Tremblay, J. Hamilton, D. Rajotte;
- 2.28 R. Gingras, P. Larose, Nor., R. Légaré, R. Trépanier;
- 2.36
- 2.44 Ed. Villeneuve, G. Gauthier, Inv., Inv., Inv.;
- 2.52 Frs. Drapeau, J. Couture, J. Giguère, Bob Fugère;
- 3.00

Revanche de Gervais

Le Québécois Marc Gervais a livré le plus brillant combat de sa carrière à Hull hier soir en prenant sa revanche en dix rounds par décision partagée contre le boxeur de couleur Ray Rose. "Je ne comprends pas qu'il ne se soit pas agi d'une décision unanime, de dire Fernand Marcotte sr. Il a été décontracté et a boxé en véritable champion du début à la fin de ce combat spectaculaire qui a tenu la foule sur pied".

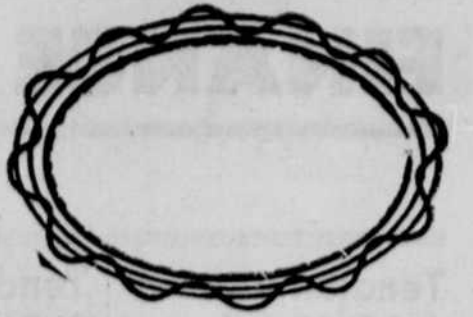
Karen devient pro

PARIS (APP) — Après la Canadienne Karen Magnussen, tenant du titre mondial de patinage artistique, le Tchèque Ondrej Nepela et l'Américaine Janet Lynn ont rejoint mardi les rangs professionnels. L'un des plus grands champions de tous les temps, Nepela, médaillé d'or aux Jeux olympiques de Sapporo Japon, trois fois champion du monde 1971 à 1973 et cinq fois champion d'Europe 1969 à 1973, avait décidé en mars dernier après avoir remporté sa cinquième couronne mondiale à Bratislava, sa ville natale, d'abandonner la compétition. Il sera désormais la vedette de la revue américaine Holiday On Ice qui effectuera une tournée en Europe à partir de septembre.

Avant à quatre reprises qu'il perdait des points pour ses tactiques illégales, Gérard Bouchard a perdu par décision contre Paul Osborne en six reprises. Enfin, Fern. Lagacé, de Chicoutimi, qui en était à son deuxième combat en autant de soirs, a livré un match nul de quatre rounds à Royal Boutin. C'était les débuts professionnels de Lagacé, qui avait remporté la victoire la veille dans sa ville à son dernier combat amateur.

Dans une bataille qui fut la plus intéressante de la soirée, Gosfield Thomas a perdu par décision partagée contre Jean-Yves Filion, également de Chicoutimi. Le poids lourd Marcel Godbout de l'écurie de Marcotte a remporté une décision unanime contre Bob Gagné, tandis que Jean-Guy Binette cédait également par décision partagée contre Fernand Lagacé.

Dans une bataille qui fut la plus intéressante de la soirée, Gosfield Thomas a perdu par décision partagée contre Jean-Yves Filion, également de Chicoutimi. Le poids lourd Marcel Godbout de l'écurie de Marcotte a remporté une décision unanime contre Bob Gagné, tandis que Jean-Guy Binette cédait également par décision partagée contre Fernand Lagacé.



PLUSIEURS

.25 .50
1.00 2.00
3.00

SPÉCIAUX SENSATIONNELS

SUR

POUR VOUS — POUR NOUS
POUR TOUS LES GOÛTS



LA GEÔLE (Selys) Par l'auteur de "Last Exit to Brooklyn". REGULIER: \$1.10 SPECIAL: 4.98



COLLECTION "R. Lalont Science." 17 titres disponibles: l'eau - le corps - l'acoustique - la croissance - la cellule - la mesure du temps - le vol spatial - les avions - les bateaux - les machines - les maladies - le climat - la matière - les planètes - les polymères - les mathématiques - l'énergie. REGULIER: 3.00 SPECIAL: 0.98



RAMPA Titres disponibles: Le troisième chandelle — Pour entretenir la flamme — Dictionnaire de Rampa l'Érudit. REGULIER: 3.00 SPECIAL: 1.98 3 POUR 5.55



LE PREMIER GUIDE DE L'AMOUR (Docteur Benjamin Speck) — L'auteur s'adresse ici à tous les adolescents. Les parents y apprendront comment l'on peut parler avec intelligence et générosité des sujets réputés jusqu'ici tabou. REGULIER: 5.60 SPECIAL: 3.98



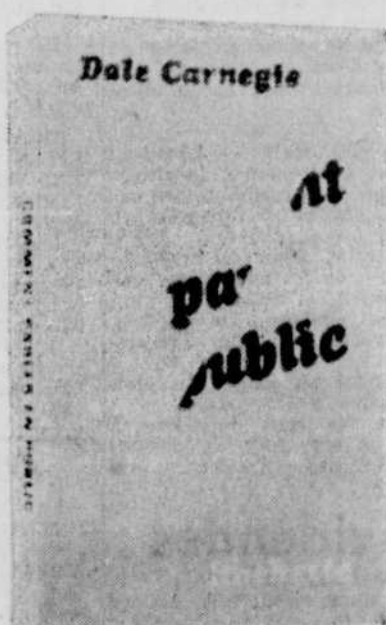
COMLOT (Irwing Wallace) Les jeux compliqués de l'amour et de la diplomatie. REGULIER: 6.75 SPECIAL: 4.98



AL CAPONE (John Kobler) L'époque des années folles. REGULIER: \$4.50 SPECIAL: 5.98



COLLECTION "Visage du Monde" Titres disponibles: Voyage en Chine — l'anne — Asie — l'Europe. REGULIER: 3.00 SPECIAL: 2.98



COMMENT PARLER EN PUBLIC (Dale Carnegie) Un véritable code de sang-froid dont chacun peut faire son profit. REGULIER: 3.00 SPECIAL: 1.98



LE PRINCIPE DE CATT Comment conserver son job avec la suite du principe de Peter. REGULIER: 6.00 SPECIAL: 4.25



MANOUCHE (Roger Peyrefitte) La vie de Germaine Germain, dite Manouche. REGULIER: 9.00 SPECIAL: 4.98



TON PERE HONORERAS (Gay Talese) Toute la vérité sur la Mafia. Plus extraordinaire que la fiction. REGULIER: \$4.85 SPECIAL: 5.98

CENTRE-VILLE SEULEMENT

A l'occasion de cette vente, notre librairie de Place Jean-Talon sera ouverte jusqu'à 9 heures p.m. jeudi et vendredi

Tendance à Montréal

MONTREAL (PC) — Les cours étaient hésitants hier à la Bourse de Montréal, dans une séance peu animée.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal, s'est inscrit à 898,400 actions, contre 1.13 million lundi.

Les Industriels ont pris 1.08 à 226.65; l'indice composé, 76 à 215.19; les bancaires, 53 à 255.12, tandis que les papiers cédaient 82 à 115.42 et les services publics, 22 à 151.47.

Aux Industriels, Algoma Steel Corp. s'est maintenu à 16 3-4 sur un volume de 47,300 actions. Dans les minières, Royal Agassiz Mines a pris 8 cents à 13.32, sur un volume de 131,930 actions.

A la Bourse de Montréal, le Crédit Foncier a progressé de 2 points à 103; International Nickel, 3-4 à 28 3-8 et Imperial Oil, 5-8 à 37 3-8, tandis que Fraser Companies Ltd. fléchissait de 1-4 à 1-2 et Texaco Canada, 1 à 1-2.

A la Bourse canadienne, Caplir Developments a reculé de 4 cents à 23 cents sur un volume de 39,000 actions.

Comportement des valeurs :

	Mardi	Lundi
Gains	86	61
Pertes	116	143
Inchangées	67	79
Total	269	283

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	Ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Agm. SUI	47300	17	16 1/2	16 1/2	+
Alcan	20000	145	140	145	+
Alcan. C. N.	12600	16 1/2	16 1/4	16 1/2	+
Ms. Ferg.	11548	18 1/2	18 1/4	18 1/2	+
Chrysler	11220	24 1/2	24 1/4	24 1/2	+
CP P. Ltd.	11040	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+
Dimitar	10514	21	20 3/4	21	+
Ginstar	8550	16 1/2	16 1/4	16 1/2	+
Hud. B. C.	8500	18 1/2	18 1/4	18 1/2	+
Imp. Oil	7500	37 1/2	36 3/4	37 1/2	+

MINES

Titres	Ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Ryl. Ag.	131500	132	128	132	+
Calpr.	29000	26	25	26	+
Dyn. R.	20754	23	21	23	+
Grand.	25000	14	10	14	+
N. A. Asb.	23500	30	28	30	+

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	Ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Alc. Al.	20128	28 1/2	28 1/4	28 1/2	+
Chrysler	20000	24 1/2	24 1/4	24 1/2	+
Int. Nck	19704	28 1/2	27 3/4	28 1/2	+
Domtr.	16470	21	20 3/4	21	+
Imp. Oil	16360	37 1/2	36 3/4	37 1/2	+

MINES

Titres	Ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Baty E.	50968	47	41	43	+
O. Bra.	35400	31	27	30	+
Martin	36000	46	43	44	+
Goulding	30420	225	210	220	+
Chimo G.	21600	159	151	153	+

PETROLES

Titres	Ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Albny Oil	23910	117	110	111	+
Int. Tch.	17500	50	44	49	+
Merind	14500	263	250	253	+
C. Harst.	11700	630	615	625	+
Calvt G.	11500	15	14	15	+

CHICAGO (P.A.)

Les contrats à terme des fèves de soja, de la farine de soja et du maïs ont enregistré des gains à la limite mardi, au marché des céréales de Chicago.

A la fermeture, les fèves de soja étaient en hausse de 30 cents, le maïs de 10 cents, le blé de six cents, tandis que l'avoine était en baisse de 1 3-4 cents.

Tendance à Toronto

TORONTO (PC) — Les cours étaient hésitants hier à la Bourse de Toronto, dans une séance peu animée.

L'indice des industrielles a pris 45 à 208.77; les aurifères ont cédé 8.57 à 299.19; les métaux de base, 16 à 99.44 et les pétroles de l'Ouest, 41 à 213.42.

Les analystes attribuent la forte chute des aurifères à la baisse du prix de l'or sur les marchés mondiaux.

L'indice des industrielles avait pris plus de 3-4 en début de séance, cédant du terrain par la suite. De l'avis des analystes, le marché subit généralement l'influence de New York, où le Dow Jones avait repris peu avant la clôture, après avoir connu une chute qui lui a fait perdre près de 10 points de ses gains antérieurs.

A Toronto, les pertes l'emportent sur les gains. Le volume s'est inscrit à 1.72 million d'actions, valant 114.85 millions, contre 1.82 d'actions d'une valeur de 133.80 millions, la veille.

Parmi les compartiments qui enregistraient des hausses on a pu noter les bancaires, les raffineries de pétrole, les industries minières et les sidérurgiques.

Par contre, les manufacturiers, les boissons, les communications et les matériaux de construction cédaient du terrain.

Slaters Walker Securities a perdu 40 cents à \$4.60, tandis que AGF Management progressait de 29 à \$4.

Montreal Trust a pris 1-4 à \$19; Cominco, 3-4 à \$29 1-8; Weldwood, 1-2 à \$14 7-8; Imperial Oil, 1-2 à \$37 1-8; Alcan, 1-2 à \$27 7-8 et Inco, 1-2 à \$28 1-8.

Grafton Group a reculé de 1 à \$30; B.C. Telephone, 1 à \$50; Acres, 5-8 à \$12 7-8; Asbestos Corp., 5-8 à \$15 et MacMillan Bloedel, 5-8 à \$29.

Camflo a lâché 55 cents à 91; Hudson Bay Mining, 1-2 à \$2 1-2 et Anglo-Eagle, 40 cents à 5.50. Preston a gagné 1 3-8 à \$12 5-8 et Gibraltar, 1-2 à \$13.

Quasar Pete a fléchi de 1 à \$9.75, tandis que Decca grimpait de 60 cents à \$6.10 et Western Decalita, 15 cents à \$4.95.

Comportement des valeurs

	mar	jun
Gains	206	152
Pertes	258	314
Inchangées	259	243
Total	723	709

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	Ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Alc. Al.	20128	28 1/2	28 1/4	28 1/2	+
Chrysler	20000	24 1/2	24 1/4	24 1/2	+
Int. Nck	19704	28 1/2	27 3/4	28 1/2	+
Domtr.	16470	21	20 3/4	21	+
Imp. Oil	16360	37 1/2	36 3/4	37 1/2	+

MINES

Titres	Ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Baty E.	50968	47	41	43	+
O. Bra.	35400	31	27	30	+
Martin	36000	46	43	44	+
Goulding	30420	225	210	220	+
Chimo G.	21600	159	151	153	+

PETROLES

Titres	Ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Albny Oil	23910	117	110	111	+
Int. Tch.	17500	50	44	49	+
Merind	14500	263	250	253	+
C. Harst.	11700	630	615	625	+
Calvt G.	11500	15	14	15	+

Evaluation

TORONTO (P.C.) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien, mardi, à \$2.639 l'once de Troyes.

Tendance à New York

NEW YORK — (A.F.P.) — La séance de mardi au New York Stock Exchange a été très irrégulière. Après une reprise d'environ 10 points, qui s'est produite au début et qui faisait suite à quatre séances consécutives de fortes baisses, l'indice a perdu quelque quatre points pour se relever graduellement par la suite et regagner, en clôture, la moitié de la perte qu'il avait subie lundi.

La légère amélioration du dollar sur les marchés des changes et le fait que l'enquête sur l'affaire Watergate a été ajournée d'une semaine, ont contribué au meilleur sentiment du début.

La situation technique du marché, que l'on considère comme "survenu", a attiré des acheteurs en quête d'abaisses. Toutefois l'incertitude qui continue à régner sur la situation économique à la suite des mesures de contrôle des prix de détail annoncées à la Maison Blanche la semaine dernière, continue à jeter une ombre sur le marché.

Les principales valeurs pétrolières terminent toutes en hausse d'une fraction, tandis que Standard Oil of California gagne 1 point. Il en est de même des ordinateurs, avec IBM qui gagne 4 points; des magasins, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Les compagnies aériennes, avec Sears en hausse de 1 1/2 et des compagnies de constructions électriques, parmi lesquelles Westinghouse gagne 1 1/2.

Les mines d'or sont en baisse parfois vive, notamment Dome qui perd 3/8. Parmi les papiers, Kimberley Clark cède 2 1/2, tandis qu'aux aciéries, généralement en perte d'une fraction, Republic Steel perd 1 1/2.

Valeurs industrielles hors-liste

	Offre	Dem.
AGT Data	1.50	1.75
Abbey Life	5.00	5.75
Autocron	1.75	1.25
Bodi Gard	1.35	1.05
CPI Common	13.25	14.00
Cdn Gas B wte	7.50	8.00
Carven pld	8.25	8.75
Cons Comp Inc	2.10	2.40
Con Research	2.50	3.00
Corporate Props	2.50	3.00
Creative Patents	2.75	3.25
Daniel Div	3.30	4.00
Dataline	4.75	5.50
Datapro	5.00	6.00
District Trust	13.00	15.00
Electronic Assoc	4.25	4.50
Extensicare Split	6.75	7.00
Extensicare wte old	5.00	6.00
Fathom	3.30	4.00
Fendos	1.05	1.30
Foremat	1.05	1.20
Foremat	1.05	1.20
G. B. Automated	1.75	2.25
Goderich Elevator	15.50	15.00
Henn Brew Com	12.00	13.00
Highland Queen	1.00	1.50
Ind. Growth Mgt	5.00	5.50
Jenkins	15.50	15.00
Jolly Jumper	85	1.00
Kosgo	31.00	1.00
Solidaw wte	35.00	1.00
Leigh pld	75	1.25
Leisure World	1.75	2.25
QCTC	104.00	107.00
Lindon Life	5.75	6.25
Lords Chem	3.75	4.25
MDS	19.75	20.25
Maclean Cable pld	1.20	1.50
Medipak	1.00	1.50
Polycom pld	1.00	1.50
Polycom	1.00	1.50
Polycomp	1.00	1.50
Pro Air	11.00	11.50
Third Dimens	5.25	5.75
Readyfoods	3.75	4.25
Revenue	1.32	1.37
Royal Oak A	14.00	17.00
Sanel	1.00	1.50
Sweepco	2.10	2.30
Third Dimens	5.25	5.75
Sterisystems	3.75	4.25
Torment pld	6.25	6.75
Torment wte	2.00	2.30
United Inv Life	7.75	8.25
Wafarbot	4.25	4.75
Warrington wte	5.00	6.00
Webwood	5.00	6.00
Westinghouse Corp	75	125
Wire City	2.75	3.25

Cours de denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants 92 points, 70: 93 points, 71; Commission canadienne des produits laitiers, 71.

Fromage: blanc, jaune, 65.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1, en sac, 35 à 38 la livre; procédé par roulement, No 1, en sac, 32 à 35; pour nourrisserie, en sac, 31 à 32.

Pour nourrisserie, 28 à 30 la livre; poudre

D'après la Chambre de Commerce du Québec "Il aurait été opportun pour le gouvernement de diminuer les impôts sur le revenu"

QUÉBEC (PC) — Selon la Chambre de commerce de la province de Québec, "il aurait été opportun pour le gouvernement de diminuer les impôts sur le revenu des Québécois", lors de la présentation de son dernier budget.

Dans son mémoire annuel, qu'elle présentait mardi matin au premier ministre, M. Robert Bourassa, la Chambre constate "avec plaisir" que pour une troisième année consécutive, les taux de taxation n'ont pas été augmentés.

Elle ajoute cependant que le gouvernement "aurait pu accentuer encore plus la position concurrentielle du Québec, qui s'est sensiblement améliorée, par une diminution sélective des taxes, amorçant ainsi une première étape pour un plus grand affranchissement d'une conjoncture sur laquelle le Québec n'a aucun contrôle".

La réforme administrative est, à son avis, l'une des prin-

cipales réalisations de l'actuel gouvernement. "Qu'il s'agisse du projet de loi sur l'expropriation, de l'avant-projet sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire, de la restructuration scolaire de l'île de Montréal, de la réorganisation des ministères de la Voirie et du Transport ou encore de la loi sur l'évaluation et ses modifications, toutes ces actions tendent à moderniser l'administration gouvernementale et à faire un meilleur usage des taxes des contribuables", souligne le document.

Energie

Si elle félicite le gouvernement pour l'assainissement général des finances de l'Etat, la Chambre de commerce s'inquiète cependant de certains objectifs d'une politique québécoise de l'énergie.

Un objectif retient plus particulièrement son attention. Il

s'agit de l'interprétation à donner à l'intervention prévue de l'Etat dans un secteur témoin de l'industrie pétrolière.

"Autant nous pourrions appuyer une intervention se situant au niveau de l'infrastructure, telle par exemple la participation du gouvernement à la réalisation d'un réseau de transport par oléoducs et gazoducs ou à des installations portuaires, autant nous demeurons sceptiques devant une intervention dans les domaines de la production et de la mise en marché des produits pétroliers". La position de la Chambre s'appuie sur les "bénéfices à tirer pour l'ensemble de la population des coûts très élevés de toute intervention".

Dans ce domaine le mémoire enjoint le gouvernement de "définir clairement ses objectifs" et lui demande de "démontrer préalablement à tou-

te intervention dans le secteur témoin de l'industrie pétrolière l'opportunité d'analyses indépendantes portant sur les coûts et les bénéfices".

Toujours dans le domaine de l'énergie, la Chambre de Commerce rappelle qu'elle avait signalé en avril dernier, la nécessité de préciser les orientations à long terme de l'Hydro-Québec.

L'organisme demande au gouvernement de faire en sorte que les demandes d'augmentation des tarifs et d'autorisation de lancer de nouveaux projets de développement soient soumises à un organisme indépendant et spécialisé.

Il est également recommandé d'élargir la composition du conseil d'administration de la société d'Etat pour y faire siéger des administrateurs qui ne sont pas engagés dans la gestion quotidienne de l'Hydro-Québec.



M. Bourassa pas d'accord avec la CCPQ

QUÉBEC (PC). — Le premier ministre du Québec ne semble pas partager l'avis de la Chambre de commerce de la province de Québec qui lui demande de réduire les impôts des particuliers et des corporations.

Dans le mémoire qui lui a été remis mardi matin, la Chambre demande au gouvernement de réduire de sept pour cent l'impôt des particuliers et des corporations pour les deux prochaines années.

Dans sa réponse à la Chambre, M. Bourassa a souligné les performances de son gouvernement qui a réussi à présenter quatre budgets consécutifs sans augmentation des impôts, bien que la province voisine, soit l'Ontario, ait été obligé de le faire.

"Sur la relance économique, j'ai dit que le gouvernement voulait agir d'une façon sélective c'est-à-dire ne pas donner une réduction d'impôt à toutes les entreprises, d'une façon générale".

"Il peut arriver, a poursuivi le premier ministre, que la plupart des entreprises n'aient pas besoin d'une réduction d'impôt pour les stimuler. Alors il s'agit d'agir d'une façon beaucoup plus sélective de manière à encourager les secteurs économiques qui en ont le plus besoin, sans donner des ressources additionnelles à des secteurs qui n'en ont pas besoin".

Concernant l'impôt des contribuables, M. Bourassa a mentionné que son gouvernement devait tenir compte de l'ensemble du fardeau fiscal qu'il a à supporter.

Il a toutefois rappelé que le gouvernement avait éliminé l'impôt provincial pour 129.000 salariés, qui gagnaient moins de \$5.000 par année.

"Alors je pense que le gouvernement a pris des mesures qui visent à réduire les inégalités et à aider les petits salariés", a conclu M. Bourassa.

La francisation des raisons sociales au Québec n'est pas pour demain...

Par PAUL LONGPRE

QUÉBEC (PC) — La francisation des raisons sociales au Québec n'est pas pour demain, malgré les amendements que le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, propose présentement à la loi des compagnies.

En effet, le débat sur le bill 15 de M. Tetley, à l'Assemblée nationale, a permis hier de démontrer que cette mesure se limite

à l'inscription au fichier central du gouvernement. Elle ne comporte aucune obligation pour les compagnies de s'afficher au Québec sous la version française de leur raison sociale.

M. Tetley avait pourtant présenté ce projet de loi comme s'inscrivant dans la ligne de pensée du rapport Gendron. La commission Gendron recommandait que dans un délai de cinq ans toutes les sociétés soient obligées, au Québec, de faire affa-

française ou, à tout le moins, sous une raison sociale bilingue.

"Baloue linguistique"

L'Union nationale avait déjà signalé, lundi, que ce projet de loi était trop timide, exigeant que la mesure s'étende à toutes les entreprises, même celles qui existent déjà, et que la raison sociale française devienne obligatoire dans tout le territoire du Québec.

Intervenant hier au nom du Parti québécois, dont le programme politique exige l'unilinguisme français pour tous les raisons sociales, le député Charron, a qualifié le projet de loi 15 de "baloue linguistique".

Une mesure, a-t-il dit en substance, qu'un gouvernement "tutannabliste du vocabulaire" aurait de "publier" comme un cas pratique de politique linguistique.

Au nom de l'UN, le député de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, a tenté de démontrer que le gouvernement manquait là une bonne occasion de mettre en vigueur une recommandation du rapport Gendron.

Pain et beurre

On veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes, a lancé M. Charron. "La lanterne du colonisé qui se contente de sauver la farce. Cette inscription bilingue dans un fichier n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan d'assimilation dans lequel baigne Montréal".

Tout ce que je souhaite à ce gouvernement "achevant", a-t-il

conclu, c'est de finir ses jours dans un fichier.

Quant au ralliement créditiste, il juge cette mesure "corrosive". Le député de Beauce, M. Fabien Roy, a invité tout le monde à relever le défi de la relance économique plutôt que de se livrer à des "batailles de dictionnaires".

Son collègue de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, tout en se disant pour la "promotion" du français, a prôné la modération, notant que le mineur se soucie peu de la raison sociale de l'entreprise pour laquelle il travaille, mais bien plutôt de la paye qu'il aura ou qu'il n'aura pas.

Incitation

"Quand on est à la recherche de capitaux, on ne pose pas ses conditions", a-t-il ajouté, précisant que même un René Lévesque, au pouvoir, se mettrait à genoux devant les capitalistes étrangers et qu'on ne demanderait pas à ces derniers de s'incorporer à Québec.

M. Tetley, de son côté, a utilisé son droit de république dans le débat de deuxième lecture pour faire valoir les avantages de "l'incitation" sur une question aussi délicate.

D'autant plus, selon lui, que les sociétés pourraient demander leur incorporation à Ottawa si les conditions étaient trop rigoureuses à Québec.

Il est bien prêt à entendre les propositions d'amendement que le PQ et l'UN ont promis de présenter lors de la prochaine étape législative, mais il a clairement indiqué que son gouvernement avait pris "la bonne voie".

Encore 3 ans avant d'extraire le sel des gisements des Iles-de-la-Madeleine

QUÉBEC (PC) — Il faudra encore trois ans d'études, de recherches et de travaux de forage avant d'extraire le sel des gisements découverts en août 1972 dans les Iles-de-la-Madeleine.

Depuis cette date, la Société québécoise d'exploration minière et ses partenaires ont dépensé \$425.000 et ils devront investir \$20 millions d'ici la mise en exploitation. De ce montant, \$10 millions serviront à l'acquisition d'une flotte de barges qui transporteront le sel des Iles-de-la-Madeleine au port de Montréal.

Entretiens, SOQUEM et ses partenaires formeront une corporation qui sera connue sous la raison sociale suivante: "Selen". La société d'Etat détiendra 40 pour cent des actions, le Dr O'Neill Hébert, orthodontiste de Montréal, en aura 52,5 pour cent, les Pétroles Laduboro Ltée, cinq pour cent et la Société Janin Ltée, 2,5 pour cent.

Ces renseignements ont été communiqués mardi à la commission parlementaire des Richesses naturelles par M. Côme Carboneau, président de SOQUEM, dans le cours de l'étude du projet de loi quatre.

Projet gigantesque

Ce projet autorise le gouvernement à porter de \$21,2 millions à \$45 millions le capital social de SOQUEM d'ici 1980, mais l'opposition se laisse tirer l'oreille pour approuver cette mesure annoncée dans le bud-

get du ministre Raymond Gagneau en mars dernier.

Cependant, M. Carboneau a déclaré que la découverte des gisements de sel "constitue la plus belle plume au chapeau de SOQUEM", que c'est un projet prioritaire et que le coût global pour la mise en exploitation sera plus élevé que prévu.

M. Clément Vincent, porte-parole unioniste, a signalé notamment qu'il souscrivait d'emblée au bill 4, si cela permettait à SOQUEM et ses associés de raccourcir l'échéance d'ici la mise en exploitation.

Procès Jacques Rose

MONTREAL (P.C.). — Un conducteur de taxi a témoigné, mardi, au procès de Jacques Rose à l'effet qu'il avait été chercher le frère de Jacques Rose, Paul, deux fois le même jour devant la maison où l'ancien ministre du Travail, Pierre Laporte, est supposé avoir été séquestré.

M. Donat Gauthier, âgé de 58 ans, a déclaré devant la Cour du banc de la Reine que les deux voyages avaient eu lieu le même jour mais qu'il ne pouvait se souvenir de quel jour exact d'octobre il s'agissait mais qu'il pensait que c'était le jour après l'enlèvement.

Jacques Rose est accusé de complicité après le fait et d'avoir participé à la séquestration de M. Laporte. Il a été acquitté des accusations de

meurtre et d'enlèvement qui avaient également été déposés contre lui.

M. Gauthier a identifié Paul Rose d'après une photographie déposée par le procureur de la couronne, M. Fernand Côté.

Au cours d'un autre témoignage mardi, un livreur a déclaré qu'il avait apporté de la nourriture à la maison mais qu'il ne pouvait identifier la personne qui avait payé.

D'autre part, un travailleur du ministère de la Voirie a déclaré qu'il avait trouvé à Longueuil un sac à dos contenant deux fusils semi-automatiques, des munitions et des revues.

Enfin, une infirmière a témoigné avoir appelé la police au sujet d'une voiture abandonnée qui serait impliquée dans l'affaire Laporte.

Dès samedi

Air Canada espère pouvoir assurer un service normal

MONTREAL (PC) — Air Canada a annoncé mardi qu'elle espérait pouvoir assurer un service normal dès samedi, un accord de principe étant intervenu entre elle et les représentants de ses 6.400 mécaniciens.

L'accord, qui n'est pas encore ratifié par les membres de l'Association internationale des machinistes, a été annoncé tôt mardi et la compagnie aérienne avait d'abord déclaré que son réseau reviendrait à la normale dès jeudi. Le porte-parole d'Air Canada devait ensuite commenter que la première évaluation avait été un peu trop optimiste.

"A cause de l'heure tardive à laquelle l'accord a été conclu, nous avons déjà enregistré les annulations pour les vols de mercredi et ces annulations affectent les vols de jeudi et vendredi", a-t-il expliqué.

Mardi, 174 vols ont été annulés en tout et le porte-parole a déclaré qu'on espérait réduire les annulations pour aujourd'hui et que le réseau fonctionnerait à plus de 90 pour cent jeudi, à 95 pour cent vendredi et à 100 pour cent samedi.

Un porte-parole de l'Association des machinistes a annoncé que les grèves rotatives étaient

suspendues. L'accord de principe est survenu après 19 heures de médiation en présence de Bernard Wilson, sous-ministre du Travail.

Les négociations ont été paralysées pendant quatre heures sur le problème du nombre de postes d'Air Canada qui seraient bilingues. Le ministre du Travail, M. John Munro a participé aux dernières heures de discussions.

Les termes de l'accord ne deviendront publics que lorsqu'ils auront été soumis au vote des syndicats de l'Association internationale des machinistes.

LA LIBRAIRIE DE

L'Action

ASTÉRIX EN CORSE

Place Jean-Talon
Tél.: 529-8821

Place Laurier
Tél.: 659-1021

Parents!

Devenir complot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livre de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. L'Action-Québec est prête à lui donner sa chance.

Pour information

L'Action Québec
522-4771

côté enseignes

un point c'est tout!

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)	340
COMMERCES — INDUSTRIES	341
105 Argent à prêter	341
110 Argent demandé	342
115 Assoc. demandé	343
120 Hypothèques	344
125 Occasions d'affaires	345
130 Immeubles	346
135 Bureaux à louer	347
140 Bureaux demandés	348
145 Commerces à louer	349
150 Commerces à vendre	350
155 Commerces demandés	351
160 Entrepôts à louer	352
165 Entrepôts à vendre	353
170 Entrepôts demandés	354
175 Locaux à louer	355
180 Locaux demandés	356

SERVICES (200)	357
203 Agences matrimoniales	357
209 Assurances	358
211 Cartes professionnelles	359
214 Cours d'enseignement	360
217 Déménagement Transport	361
220 Entrepôts	362
223 Extermination (vermine)	363
225 Garderies	364
228 Photographie	365
231 Infirmeries	366
237 Médecins	367
241 Plomberie Chauffage	368
244 Rembourrage	369
247 Réparation entretien	370
250 Réceptions restaurants	371
253 Salons de beauté	372
256 Services divers	373

LOGIS (300)	374
305 Chalets à vendre	374
306 Chalets à louer	375
307 Chalets demandés	376
308 Chambres à louer	377
310 Chambres à louer (Champlain)	378
311 Chambres à louer (Limoulin)	379
312 Chambres à louer (Montcalm)	380
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	381
314 Chambres à louer (St-Roch)	382
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	383
316 Chambres à louer (Les Saules)	384
317 Chambres à louer (Charlebourg)	385
318 Chambres à louer (Rive-Sud)	386
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	387
320 Chambres à louer (Banlieue)	388
321 Chambres demandées	389
322 Chambre et pension	390
323 Logements à louer (Champlain)	391
324 Logements à louer (Limoulin)	392
325 Logements à louer (Montcalm)	393
326 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	394
327 Logements à louer (St-Roch)	395
328 Logements à louer (St-Sauveur)	396
329 Logements à louer (Les Saules)	397
330 Logements à louer (Charlebourg)	398
331 Logements à louer (Rive-Sud)	399
332 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	400
333 Logements à louer (Banlieue)	401

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours	6 jours
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne agale : 18c la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements

Vente au numéro : \$0.15			
Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :			
par semaine	\$0.60	par année	\$30.00
pour six mois	\$2.50	un mois	\$16.00
pour trois mois	\$1.25	un mois	\$8.00
Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :			
par semaine	\$0.50	par année	\$25.00
pour six mois	\$2.00	un mois	\$13.00
pour trois mois	\$1.00	un mois	\$6.50
Par la poste, au Québec :			
par semaine	\$0.60	par année	\$30.00
pour six mois	\$2.50	un mois	\$16.00
pour trois mois	\$1.25	un mois	\$8.00
Dans les autres provinces :			
par semaine	\$0.65	par année	\$32.00
pour six mois	\$2.60	un mois	\$17.00
pour trois mois	\$1.30	un mois	\$8.50
Aux États-Unis :			
par semaine	\$0.70	par année	\$35.00
pour six mois	\$2.80	un mois	\$18.00
pour trois mois	\$1.40	un mois	\$9.00
Pays étrangers :			
par semaine	\$0.80	par année	\$40.00
pour six mois	\$3.20	un mois	\$20.00
pour trois mois	\$1.60	un mois	\$10.00

Faire parvenir votre remise à

Action Québec
C.P. 1727
G1K 7K9
Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom : _____

Adresse : _____

Montant inclus : _____



FINANCE (100)

Commerces — Industries

105 Argent à prêter

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter sur 1ère et 2e hypothèque par tranche de \$2,000 à \$70,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps : 626-4188.

1ère HYPOTHEQUE — Argent à prêter sur résidentiel ou commercial dans Québec et banlieue, Charles-Henri Giroux, notaire, 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél.: 651-2605.

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrier & Laforte, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 523-3813.

1 36289 9-6 (12 fs) 105



SERVICES (200)

214 Cours — Enseignement

Ecole Bluteau, cours jour, soir, cours commercial bilingue, secondaire court. Cours spéciaux : Dactylographie (méthode rapide 4 mois), 4-75, Canadienne — Tél.: 524-3215.

1 36285 7-6 (24 fs) 214

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation, Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. Tél.: 523-3815. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski, 723-6630.

1 36284 7-6 (24 fs) 226

247 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR : sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 523-3815. 123, Haute Ville, Tél.: 524-5181.

36146 29-5 (mar.s. au 23-6) 256

250 Réceptions — restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laval, coin Lavoie. Tél.: 651-2440.

1 36220 4-6 (24 fs) 250

256 Services divers

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville. Tél.: 524-5181.

36146 29-5 (mar.s. au 23-6) 256

HEMORROIDES

Vous avez des troubles avec des Hémorroïdes, appelez M. P.-E. Dion, 125, Avenue Parent, Québec 8, Tél.: 523-6274. Pas médecin, mais possède le don de les faire disparaître, sans médicament ni toucher. Pour rendez-vous : 12 hres à 1 hre 1/2. Tél.: entre 5h. et 9h. p.m.

36431 16-6 (24 fs) 256

247 Réparation, Entretien

Inglis-RCA Kenmore

Service pièces — réparations

213, 3e avenue

Tél.: 529-8479

1 36192 1-6 (l.mer.v. au 27-6) 247

256 Services divers

HEMORROIDES

Je ne suis pas médecin, je ne pratique pas non plus la médecine, mais j'ai le don de les faire disparaître sans médicament, ni toucher. Nombreux témoignages.

PAUL-EMILE DION

125, AVENUE PARENT, QUÉBEC 8 - Tél.: 523-6274

Pour rendez-vous, heures disponibles, 12hres à 1h30 p.m., 5hres à 9hres p.m. (face à la rue des Commissaires)

DECOUPEZ ET CONSERVEZ

36477 20-6 (2 fs) 256

climatiseur

Airtemp

A partir de \$179.00

LOCATION \$20.00 min.

Stylisés et fabriqués par Chrysler pour un contrôle fiable et efficace de la propriété, de l'humidité de l'air. Modèle silencieux. Durabilité remarquable. Visitez notre salle de démonstration.

CHABOT INC.

30 années d'expérience

370, OUEST, RUE ST-VALLIER — Tél.: 529-1741

36436 19-6 (13 fs) 256



LOGIS (300)

306 Chalets à louer

Chalet à louer (genre camp) Laval — 5 pièces plus chambre de bain, dans les montagnes. Tél.: 822-1503.

36475 20-6 (6 fs) 309

309 Chambre à louer

Chambre — Boudoir pour Monsieur, (tranquille), entrée privée, lavabo, accès cuisine, laveuse-sècheuse, stationnement, 500, de Chantel. — Tél.: 623-3219, Charlebourg.

36324 5-6 (l.mer.s. au 1-8) 309

331 Logements à louer (Limoulin)

EN VACANCES 12 MOIS SUR 12

1 36289 9-6 (12 fs) 331

PLACE CHARLEBOURG

6800, 1ère AVENUE Piscine intérieure, terrasses, saunas, confort, tranquillité, télécabine, tapis, toute électricité, meuble sur demande.

JOUR 681-8221 — SOIR 626-8448

9-4 (24 fs) 331

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Mgr-Grandin, 5 1/2 pièces, entièrement repeinture, 1er étage. Tél.: 653-5920.

26149 30-5 (24 fs) 339

341 Logements à louer

A l'ancienne-Lorette, logement de 3 1/2 pièces, libre le 1er juillet ou le 1er août. Tél.: 872-7089.

36406 15-6 (24 fs) 341

Logement à louer — St-Pascal, 2 pièces, meuble, éclairé, chauffé, 1365 rue Villeneuve. Tél.: 626-2938.

1 36293 7-6 (24 fs) 341

Logement à louer — Ville Vanier, 4 pièces, eau chaude. \$125.00. Libre immédiatement. Tél.: 842-9979.

1 36306 8-6 (24 fs) 341

360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements, 3-4-6 pièces, chauffage. Très bon état, achète \$5,000. Tél.: 523-5352.

3 36286 11-6 (12 fs) 360

Ville Portneuf, comté Portneuf, Maison — 1ère Avenue, près église, terrain 72 x 90, avantagé pour professionnels. Tél.: 286-6363.

3 35843 8-6 (20 fs) 360

985 Chemin St-Louis, près Belvédère — Grande propriété, 5000 m. carré, capable comme foyer ou échangeable pour petite. — Tél.: 483-0536.

36329 16-6 (6 fs) 360

360 Maison à vendre

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

pour ventes et achats D'IMMEUBLES ET COMMERCES

TRUST GENERAL DU CANADA

La plus importante Société de Fiducie canadienne

2 ave. Chauveau, Québec. 688-0630

1 36278 9-6 (l.mer.s. au 4-7) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger, magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie enviro: 14,000 peds. Conditions spéciales. Tél.: 529-8352 — 651-3970.

34514 7-5 (48 fs) 391



DIVERS (400)

405 Accessoires de bureaux

A LIQUIDER — Classeurs (filaires) \$20. — Bureau \$12. — Table de travail et de dessin, classeur à plan, étagères et armoires, bibliothèque, caddex, transfert-case, classeur, armoire Ronio, laveuse à vaisselle — type convoyeur et tables chaudes pour restaurant, comptoir à crème glacée et fontaines, etc. — Tél.: 683-8057.

5 36418 16-6 (24 fs) 405

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Langelier. Tél.: 525-4892.

1 36283 7-6 (24 fs) 432

E. LACOUTINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539.

Clavigraphes Olympia, Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.

1 36287 11-6 (12 fs) 432

VARITYPES, HEADLINERS, CATALOGUE GRATUIT. CROWN EQUIPMENT LTD., 5340, FERRIER, MONTREAL.

36309 8-6 (mer.v. au 4-7) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.

1 36288 9-6 (12 fs) 432

435 Divers à vendre

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194 rue St-Jean, Québec 4.

1 36233 5-6 (24 fs) 435

SURPLUS DE L'ARMEE

Bâtisse "Hercule" en acier ondulé 1 1/2" boutonne. Choix : 28' ou 52' de longueur par 16' de largeur.

1 36343 13-6 (12 fs) 477

683-8057

36435 19-6 (26 fs) 435

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes : plomberie, etc. Prix d'entreposage. Modern Plywood, Ltee, 74 BOUL. PIERRE, Ville Belair. — Tél.: 842-1911.

1 36290 9-6 (12 fs) 456

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE

175 EST ST-JOSEPH

LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC

525-8155, 525-9426, 529-4223

Face église Jacques-Carrier

Meubles emballés neufs, poêles 220, \$129.77 ou réfrigérateurs, cabinets, Lessiveuses \$139.77. Sets de chambre \$99.77, etc. Divans \$67.97, divan-lits \$157, ou Chesterfield, 2 monceaux. Set de cuisine \$37.77, etc. etc. Entrepôts, livraison gratuite. Aucun comptant 90 jours sans intérêt 36 mois. Société d'achat, vente, échange

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le mercredi 20 juin 1973:

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est, du Québec, des Laurentides et du St-Maurice: Aujourd'hui ensoleillé avec périodes nuageuses dans l'après-midi et possibilité d'averses ou d'orages, en fin de journée. Maximum aujourd'hui: environ 30. Minimum cette nuit: 60 à 65.

65. Jeudi: ciel variable avec quelques averses ou orages; chaud et humide. Maximum jeudi: environ 80. Régions du lac St-Jean, de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui: beau et chaud; nébulosité croissante cette nuit. Maximum aujourd'hui: 70 à 75. Minimum cette nuit: 50 à 55. Jeudi: nuageux avec quelques averses et risque d'orages. Maximum jeudi: 70 à 75.

TORONTO (PC) — Voici les températures relevées mardi dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min	Max
Vancouver	53	64
Victoria	50	65
Jasper	44	65
Edmonton	50	73
Calgary	44	70
Saskatoon	51	71
Winnipeg	50	65
London	62	88
Toronto	57	82
Ottawa	55	63
Montréal	57	72
Québec	52	75
Fredericton	48	80
Saint-Jean, N.B.	46	73
Moncton	53	79
Halifax	55	78
Charlottetown	48	77
Saint-Jean, T.-N.	47	79
Chicago	64	79
Detroit	62	87
Boston	58	76
New York	61	76
Washington, D.C.	67	77
Tampa	75	86
Miami	74	88
Los Angeles	62	83
San Francisco	53	85

L'horoscope

JEUDI, 21 JUIN 1973

21 mars au 20 avril (Bélier) — Mettez votre sens de l'humour au service de la routine quotidienne. Vous aurez tort de vous emporter pour des bagatelles. Il faut faire des distinctions.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Gardez le contrôle de vos nerfs. Dans un monde où les conflits et les émotions fortes sont monnaie courante, il est important de ne pas perdre le nord.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Prenez le temps de vous arrêter pour réfléchir. Une décision hâtive peut vous piéger dans une situation embarrassante.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Originalité, compréhension et bon voisinage sont de bonne compagnie aujourd'hui, pour les natifs de ce signe.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous recevrez des encouragements inattendus. Évitez les paroles et les gestes injutiles. Ne vous inquiétez pas trop du lendemain.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous aurez de bonnes idées à faire valoir aujourd'hui. Les efforts sincères et intelligents seront couronnés de succès.

Dr RENE MARCHAND o.d.
Dr DENIS OUELLET o.d.
OPTOMETRISTES
PLACE LAURIER 800 PLACE D'YOUVILLE
Ste-Foy Québec
TEL.: 653-8486 TEL.: 692-2111
EXAMEN DE LA VUE — LENTILLES CORNÉENNES

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne sacrifiez pas l'essentiel à l'accessoire. Il convient de poursuivre les études et les recherches que vous avez commencées.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Tenez compte des desirs de l'opposition. Votre enthousiasme sera déçu par la marche des événements.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne vous en faites pas si les choses ne marchent pas à votre goût, ça ira mieux demain. Vous entreprendrez des travaux qui requièrent de la patience.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous aurez des activités stimulantes. Votre vie sociale sera marquée d'événements prestigieux et votre vie familiale, d'événements heureux.

21 janvier au 19 février (Verseau) — La santé physique et la paix du cœur sont en tête des valeurs qui vous préoccupent. Il faut faire la lutte à l'insouciance.

20 février au 20 mars (Poissons) — Début d'une période de belle collaboration entre parents et maîtres. Surveillez de plus près vos intérêts financiers.

Nécrologie

DORION (Odilon) — A Québec, le 18 juin 1973, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Odilon Dorion, époux de Dame Isabelle Henry. Il demeurait au 7085, 1ère Avenue.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Jules Langevin; une petite-fille: Isabelle; ses frères et ses belles-sœurs: M. et Mme C.-M. Dorion, M. et Mme Joseph-Napoléon Dorion, M. Onésime Dorion, M. le juge et Mme Frédéric Dorion, M. et Mme Noël Dorion, Mme Pierre Dorion, Mme André Henry et Mme Wellie Gauschi. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 juin, à 3 heures p.m. Départ du funérarium Lépine Ltée, 7685, 1ère Avenue, à 2h. 45, pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. 18-6 (3 fs)

DOSTALER (Jacques), A Québec, le 17 juin 1973, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jacques Dostaler, employé du Gouvernement fédéral, époux de Dame Pauline Rivard. Il demeurait au 1925, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants et ses gendres: M. Romuald Dostaler, Mlle Johanne Dostaler, M. Claude Dostaler, M. et Mme Daniel Boulianne (Claude), M. et Mme Gilles Vaillancourt (Diane), Mlle Lise Bordenave, M. Bernard Bordenave, Mlle Suzanne Bordenave, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 juin 1973 à 14h30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 6450, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 14h.15, pour l'église St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles. 18-6 (3 fs)

DUQUETTE (Claudine) — A Québec, le 16 juin 1973, à l'âge de 61 ans, est décédée Dame Claudine René, épouse de feu M. Vincent Duquette. Elle demeurait au 1486, 41ème Avenue, Québec.

Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Léo Duquette (Lise Duquette); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léopold René de Ham Nord, Mme Léo Lévesque (Simone René), M. Onel René, M. et Mme Hervé René de l'Île d'Orléans, M. et Mme Gérard René du Lauzon, M. et Mme Raymond René de Gathby, M. et Mme André Fortin (Madeleine René) de Montréal, M. et Mme Bertrand René de Montréal, M. et Mme Bernard René, M. et Mme Germain René de Cowansville, Mme Almazor Duquette de Montréal, M. et Mme Paul-Émile Duquette de St-Romuald, Mme Arthur Boucher de Montréal, M. et Mme Roméo Daigle de St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mercredi le 20 juin, à 2 heures 30.

Le deuil de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 6450, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 14h.15, pour l'église de St-Paul-Apôtre et de là au cimetière de St-Romuald. 18-6 (2 fs)

FORTIER (Claude) A Québec le 20 juin 1973, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Claude Fortier, fils du Dr Paul-Émile Fortier et de Dame Pauline Bouchard. Il demeurait au 2045, boul. Laurier.

Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et sœurs, M. François-C. Fortier, Mlle Claire Fortier, Mme Michel Godbout (Lucie), M. André Fortier, Mlle Suzanne Fortier, sa grand-mère, Mme Émile Fortier, ses oncles et tantes, Mme Claire Gascon, M. et Mme Guy Fortier, M. et Mme Jean Fortier, M. et Mme Pierre Fortier, Mlle Gaby Bouchard, Mlle Françoise Bouchard, M. et Mme Maurice Roadley. Que vos offrandes se traduisent par un don à la Croix-Rouge. Le funérarium sera ouvert de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

Les funérailles auront lieu vendredi le 22 juin 1973 à 10h.00.

Départ du Funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis, à 9h.45, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont. 20-6 (2 fs)

GIROUX (Alicia) — A Ottawa, le 17 juin 1973, à l'âge de 86 ans et 10 mois, est décédée Dame Alicia Bourret, épouse de feu M. Joseph Giroux. Elle demeurait autrefois au 468 rue Victoria, Québec.

Elle laisse dans le deuil son fils, le R.P. Maurice Giroux, O.M.I., d'Ottawa; son fils adoptif: M. Ovi-la Bédard; sa belle-fille: Marie-Thérèse Perrault; ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme J.-Alfred Bourret (Eva Langlois), M. et Mme Louis-Philippe Bourret, M. et Mme Adèle Dery (Julie-Anne Giroux), Mlle Ubaldo Giroux (Philomène Garneau), Mme Charles-Aimé Giroux (Estelle Paradis), Mme Joseph-Émile Bourret (Gabrielle Plamondon), MM. Émile Bédard et Joseph Sanfanco, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée mardi au salon funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier ouest, Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi le 21 juin, à 9 heures a.m.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 18-6 (3 fs)

LAFLAMME (Tancrède) — A Québec, le 16 juin 1973, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédé M. Tancrède Laflamme, époux de feu Dame Florida Morissette. Il demeurait au 1116 avenue Cambrail, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi le 20 juin, à 14 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 13 heures 45, pour l'église de St-Ursule et de là au cimetière de St-Georges, Beauce. Le salon sera fermé de 17 heures à 19 heures. 18-6 (2 fs)

LAPORTE (Alicia) — A l'Hôpital-Dieu de Lévis, le 18 juin 1973, à l'âge de 65 ans, est décédée Dame Alicia Laflamme, épouse de M. Alfred Lapointe, de St-Gervais.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Normand (Julienne Vermette), Doris (Mme Henri Tanguay), Denise (Mme Henri Marceau), Maurice (Madeleine Paré), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi le 20 juin, à 3 heures 30. Départ de la salle paroissiale de St-Gervais, sous la direction de la maison Édouard Trahan, de St-Gervais, à 3 heures 15, pour l'église de St-Gervais et de là au cimetière paroissial. 19-6 (1 fs)

TREMBLAY (Johnny) — A l'Hôpital St-Joseph, La Malbaie, le 18 juin 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Johnny Tremblay, époux de Dame Colette Lajoie. Il demeurait à Cap-à-l'Aigle.

Les funérailles auront lieu jeudi le 21 juin, à 4 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 134, Doucet, La Malbaie, à 3 heures 45, pour l'église St-Raphaël, Cap-à-l'Aigle et de là au cimetière de La Malbaie. 20-6 (1 fs)

TRUDEAU (Odilon) — A Montréal, le 18 juin 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Odilon Trudeau, époux de Dame Marie-Rose Ouellet. Il demeurait autrefois à l'Ancienne-Lorette.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Anita; son gendre: M. Marcel Bluteau; ses sœurs: Mme Thomas Mahoney (Florida), Alia et Marie-Anne, Mme Albert Drouin (Berthe).

Les funérailles auront lieu vendredi le 22 juin, à 14 heures. La dépouille mortelle est exposée à Pointe-aux-Trembles, chez M. Alfred Dallaire, 11813 est, Notre-Dame. 20-6 (2 fs)

TURGEON (Emile) — A l'Hôpital-Dieu de Lévis, le 18 juin 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Emile Turgeon, époux de feu Dame Marie-Anne Chabot. Il demeurait à La Durantaye.

Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Lucien Fortin (Régina), M. et Mme Réal Dion (Marie-Anne), M. et Mme Roland (Nicole), M. et Mme François-Emilien Turgeon (Thérèse), M. et Mme Rosaire et Adrien Turgeon, M. et Mme Renald Turgeon (Hélène), M. et Mme Angeline Aubé (Rosanne), M. et Mme Julien Turgeon (Marthe Pierre), M. et Mme Lucien Turgeon (Louise), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi le 20 juin, à 2 heures.

Départ de la salle paroissiale de La Durantaye, sous la direction de la maison Édouard Trahan, de St-Charles, à 1 heure 45, pour l'église de La Durantaye et de là au cimetière paroissial. 19-6 (1 fs)

VERRET (Albertine) — A Québec, le 20 juin 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Dame Albertine Gagnon, épouse de M. J.-Alphonse Verret, entrepreneur-général. Elle demeurait au 1067, Louis-Riel, Ste-Foy.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille et son gendre: M. et Mme Maurice Tanguay (Madeleine), ses petits-enfants: Hélène, Jacques et France Tanguay; sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Noël Lamontagne (Marie-Anne Gagnon), M. et Mme Albert Verret (Germaine Drolet), M. et Mme Roland Goulet (Marie-Anne Verret), M. et Mme Émile Verret (Thérèse Bissonnette), M. et Mme Philippe Verret (Jeanne Dubé), Mlle Maria Verret, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 23 juin, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025, Route de l'Église, Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière Ste-Claire, Dorchester. 20-6 (3 fs)

VEZINA (Romain) — A Terrebonne, le 18 juin 1973, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Romain Vézina, époux de Dame Marie-Bédard. Il demeurait à St-Jérôme de Terrebonne.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme John Buchan de Dorval, Dr et Mme Jacques Vézina, M.V. de St-Hyacinthe (Céline Barrette), Mlle Charlotte Vézina; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Richard Jackson (Fernande Vézina), M. et Mme Maurice Denis (Annette), M. et Mme Louis-Philippe Dion (Françoise), M. et Mme Gérard Goudreau (Monique), M. et Mme Paul-Eugène Vézina (Denise Gagnon), M. Jean-Louis Vézina, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi le 21 juin, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 20-6 (1 fs)

REMERCIEMENTS
CARON - BEAUDRIAUT. — La famille Caron remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Marguerite Caron - Beaudriault, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.
2 36438 19-6 (2 fs) Rem.

SERVICE ANNIVERSAIRE
BOUTIN. — Mercredi le 20 juin 1973, à 7 heures 30 p.m., en l'église de Val St-Michel, sera chanté le service anniversaire de Dame Irène Carrier, épouse de M. Adolphe Boutin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
36456 19-6 (2 fs) S.A.

Colloque culturel à l'université Laval

QUEBEC (PC). — Le quatrième Colloque culturel interprovincial, organisé conjointement par la Fédération des Centres culturels du Québec FCCQ et le Conseil interprovincial de la diffusion de la culture CIDC s'est ouvert en fin de semaine sur le campus de l'université Laval.

Cette rencontre, subventionnée par le ministère des Affaires culturelles et le secrétaire d'Etat du Canada, se poursuivra jusqu'à vendredi.

Quelque 300 délégués de différents organismes d'animation culturelle du Canada, dont la moitié venant du Québec, participent à ce colloque.

Les participants, tous de langue française, sont répartis en deux groupes: ceux du Québec, rattachés à la FCCQ, et ceux de l'extérieur, rattachés au CIDC.

C'est la première fois que cette rencontre se tient à Québec.



On recherche :

DES DEBOUSSELEURS compétents ou apprentis, 3e ou 4e année. Tél.: 694-3503

MECANICIENS avec expérience, gaz ou diesel. Tél.: 694-3282 et 694-3503

ALIGNEURS DE ROUES avec expérience pour Grondines. Travail permanent. Tél.: 694-3503

DES BUCHERONS avec scie mécanique et équipement de sécurité. Emploi dans le parc des Laurentides. Très bonnes conditions de salaire. Tél.: 694-4011

UN RAMASSEUR DE LAIT EN VRAC avec diplôme pour la Beauce. Travail permanent. Tél.: 694-3503

Le Centre de Main-d'œuvre du Canada pour étudiants recherche : DES INSTRUCTEURS EN NATATION, diplômés de la Croix-Rouge exigé. Emploi dans Québec et la banlieue. Tél.: 529-5858

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du



Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main d'œuvre et Immigration
Robert Andras, ministre

Centre Manpower Canada
Manpower and Immigration
Robert Andras,

Mot caché

No 790 — 7 lettres cachées
— Walt Disney en ville
Solution du no 789: ST-DENIS

LA PROCEDURE

■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
■ Pour plus de facilité trouver d'abord les mots les plus longs.
■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

■ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.
■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

■ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

A	costume	enfant	gérer	loisir	parade	salle
accepter	D	époque	glisser	M	parole	scène
actif	dance	grand	grand	machin	partie	semaine
admirer	décor	étoile	gratuit	malade	petit	sideré
amitié	demande	F	guider	matériel	présenter	sortir
ardeur	détail	fable	I	membre	projet	sourire
arrêt	dette	fantaisie	image	merville	public	tâche
audition	distingue	fasciner	infirme	modèle	R	taquin
B	Disneyland	féerie	jolie	moderne	répisseur	témoin
bambin	divertir	frère	joyeux	O	repos	troupe
bande	E	frustré	G	organiser	réver	visite
Berkhemer	éclairage	G	gamin	P	saisir	voyage
C	éclat	genre	lettre	page		
caresser	éluder					
cirque						

1	R	T	N	A	F	N	E	L	O	R	A	P	R	O	J	E	T	T	E	D
2	E	U	B	R	C	U	I	P	O	A	E	E	L	O	M	R	G	R	N	E
3	S	D	E	A	Q	I	R	B	M	I	L	P	U	J	O	A	B	A	N	T
4	S	R	I	S	N	I	R	I	M	A	S	E	O	U	O	M	L	I	M	A
5	E	A	I	V	S	D	T	Q	G	A	R	I	P	S	E	Y	O	A	C	I
6	R	D	V	I	E	I	E	U	T	B	E	R	M	E	M	E	C	D	L	
7	A	C	A	I	E	R	G	C	T	E	R	I	E	N	E	H	E	U	E	
8	C	S	O	L	S	L	T	E	O	I	C	T	S	T	I	P	C	I	X	I
9	I	M	B	S	I	I	L	I	R	R	L	I	S	E	T	U	R	A	D	T
10	N	A	O	S	T	E	T	U	R	E	D	U	L	E	M	E	Q	E	T	R
11	F	I	S	D	P	U	O	E	R	E	R	E	R	B	T	A	M	A	E	A
12	I	E	M	O	E	S	H	E	R	F	M	I	G	A	U	A	I	V	T	F
13	E	N	Q	A	F	R	S	E	A	A	T	E	M	A	N	P	E	N	E	R
14	M	U	I	I	C	I	N	N	R	R	U	E	H	D	R	R	A	D	E	E
15	E	I	T	H	N	I	T	E	O	V	L	D	E	K	A	I	A	G	L	S
16	G	C	A	A	C	A	P	S	I	I	E	E	I	T	R	R	A	E	E	E
17	A	R	G	S	I	A	A	E	O	L	R	I	E	T	A	E	D	L	N	N
18	T	R	A	S	S	L	M	T	T	N	O	R	L	F	I	O	B	E	C	T
19	O	F	I	N	L	E	E	S	E	I	R	J	I	L	M	O	C	R	U	E
20	V	E	R	E	D	I	U	G	R	A	T	U	I	T	E	S	N	A	D	R

LE FANTOME



PHILOMENE



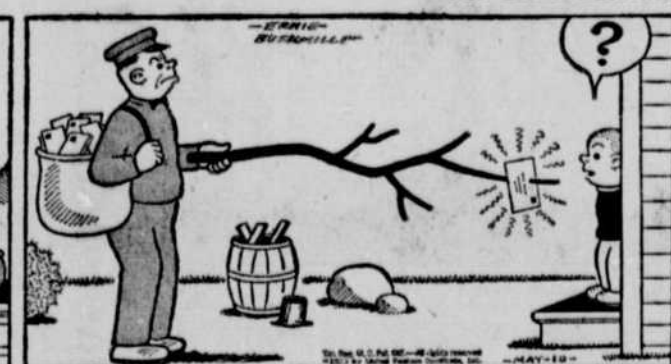
LA FAMILLE TETEBECHE



par Lee Falk et Ray Moore



Par Ernie Bushmiller



par Chic Young





ON LES A
LES PRIX!



placez de bons produits Jato sur votre table d'été

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE

PRUNES ROUGES



Sucrées et juteuses
Beauty de Cal.
Gr 4 x 5'
Canada No 1

lb. **43¢**

ORANGES du Maroc
Juteuses et sucrées
produit des E.-U.
Gr 100s

LA DOUZ. **.89**

FEVES VERTES
Jeunes et tendres
de Caroline

LA LB **.49**

CONCOMBRE
long et vert
super de choix
de Caroline

CH. **.18**

LAITUE BOSTON
Jeune et tendre
produit du Québec
Gr 16s

CH. **.35**

JAMBON PREMIUM DE "SWIFT" CUIT A SON MEILLEUR

FESSE DE JAMBON



Dégraissée
Découennée
Jarret enlevé
Portion de Soc

lb **75¢**

Quart de Fesse lb **.87**

SAUCISSE FUMEE
Fraiche
de Swift

LA LB **.77**

BACON SWIFT
Tranché
traité au sucre

LA LB **.93**

POITRINES DE POULET
Blanches et fraîches
avec Dos

LA LB **.89**

OLIVES GATTUSO
Manzanilla farcies

Jarre 15 oz **.84**

FROMAGE DANOIS
"Cherry Hill", au choix

Cont. 4 oz **.32**

YOGOURT DELISLE
Saveurs assorties

Cont. 16 oz **.44**

MARGARINE
"Blanchet", molle

Cont. 1 lb **.38**

GATEAUX SARA LEE
Chocolat ou diabolé, congelé

Cont. 13 1/2 oz **.66**

CORNETS LIDO
Au marshmallow

Cello 22's **.25**

BISCUITS LECLERC
"Perfection", aux cerises

Cello 1 lb **.49**

COCA COLA
Liquours douces

Bouteille 40 oz **.28**

CROUSTILLES

"Humpty Dumpty"

Sac 10 oz

53¢

BISCUITS

RITZ
de "Christie"
Bte 1 lb

58¢

JUS de POMME

"Scotian Gold"

Bte 48 oz

38¢

POIS VERTS

"St-Castin",
assortis, de choix

Bte 19 oz

27¢

MOKA

"Vaillancourt", essortis

Boite 12's **.44**

ESSUIE-TOUIT

"White Swan", choix de couleurs,
Cello 2 roul.

.58

SERVIETTES DE TABLE

"White Swan", choix de couleurs

Poquet 60's **.25**

DUZ

Détergent en poudre

Boite familiale **1.89**

DEODORANT

"D'heure en heure" ultra sec

Cont. 6 oz **1.09**

PAPIER ALUMINIUM

"Stuart House", pratique pour la
B.B.Q. Roul. 25 pi. largeur 18 po.

.69

COUCHES

"Scit", régulières

Poquet 30's **1.38**

KOTEX

Serviettes, sanitaires

Boite 12's **.49**

en plus de nos vrais bas prix réguliers tous les jours!

FRUITS ET LEGUMES

PETITS OIGNONS Nouvelle récolte de Beauport	2 pour	.29
BLE D'INDE Jeune et doré de Floride	5 pour	.59
RHUBARBE Fraiche et rouge produit du Québec	6 ppts de 3	.54
POMMES VERTES Granny Smith Canada, fantaisie	1 lb	.39
CERISES BING - Washington Très rouges et sucrées Can. No 1	1 lb	.59

CONDIMENTS

OLIVES NATURES "Gattuso", reine	Jarre 15 oz	.69
RELISH "Habitant", sucrée	Jarre 24 oz	.57
OIGNONS "Gattuso", sucrés	Jarre 12 oz	.59
GHERKINS "Coronation", sucrés	Jarre 12 oz	.57
MARINADES "Habitant", mē- langées et sucrées	Jarre 24 oz	.55

POUR ANIMAUX

MISS NEW Pour chats, au choix	Bte 6 oz	.23
PEP Pour chiens, au choix	Bte 15 oz	.15
GAINES BURGER Pour chiens au boeuf	Pqt 36 oz	.83
BURGERBITS Pour chiens	Sac 2 lb	.59
LITIERE "Seulax"	Sac 5 lb	.49

VIANDES

BIFTECK T-BONES Marque Rouge	1 lb	1.99
JAMBON MIDGET Marque populaire	1 lb	1.29
POULET 3 à 4 lbs Frais Canada Cat. "A"	1 lb	.69
SMOKED MEAT Her Pak	4 x 2 oz	.99

"IL Y A SUREMENT UN JATO PRES DE CHEZ VOUS"

Air climatisé
pour votre
confort

20, AVE ST-GEORGES
LAUZON
2455, CHEMIN ST-LOUIS
SILLERY, QUEBEC
315, AVE MYRAND
STE-FOY, QUEBEC

2235, 1ère AVENUE
QUEBEC 3
3190, BOUL. NEILSON
STE-FOY, QUEBEC
4000, BOUL. DU JARDIN
ORSAINVILLE, QUE.

1096, BOUL. DES CHUTES
VILLENEUVE, QUE.
2900, CHEMIN ST-LOUIS
Place Saint-Louis de France, Ste-Foy
243, BOUL. L'ORMIERE
NEUFCHATEL

Stationnement
dirigé pour
votre sécurité

TOMATES

De Californie Gr 6 x 7
Canada No 1 2 LB

.58

le marché à gogo
210, St-Sauveur

Québec

66e année, No 548

Mercredi,

20 juin 1973

15 cents

l'Action Québec

Pour disposer des berges
de la St-Charles

La Capitale veut des pouvoirs accrus

— détails p. 3

*Jean Béliveau n'a pas eu
d'autre contact avec Plante*

— nouvelle en page 9



Monsieur Howe jouera
avec ses fils

Les dés sont jetés: Gordie Howe évoluera auprès de ses deux fils, Mark et Marty, au cours de la prochaine saison de hockey. L'ancien joueur des Red Wings de Détroit a signé un contrat d'un million avec les Aeros de Houston. Le président du club, M. Jim Smith et le propriétaire Paul Deneau apparaissent tous deux en compagnie de Gordie Howe au moment de la signature. Maintenant âgé de 45 ans, Gordie Howe réalise ainsi un rêve très vieux puisqu'il a toujours voulu jouer au hockey avec ses fils.

(Téléphoto UPI) ■

Retrouver une automobile dans cet amas de débris serait aussi difficile que de repérer une aiguille dans une botte de foin. . . C'est le résultat d'une tornade qui a secoué tout récemment une petite municipalité du nord-ouest de l'Iowa, tuant deux personnes et en blessant six autres. Plusieurs autres manquent à l'appel.

(Téléphoto UPI) ■